



UN CAHIER DE 22 PAGES TOUS LES RÉSULTATS UNE CARTE COULEUR DES COMTÉS

Le NON de justesse

OUI: 49,4 NON: 50,6

Notre sondage CROP du 26 octobre accordait 51 % des voix au NON après répartition

DENIS LESSARD

Les Québécois ont parlé: ils ont donné une très courte victoire au NON, un verdict qui scinde carrément le Québec en deux camps de force presque égale et est susceptible de donner un véritable électrochoc au Canada anglais.

Après quelques heures de suspense, hier, le NON l'a emporté à l'arraché: le camp fédéraliste a obtenu 50,6 p. cent des voix contre 49,4 p. cent pour les souverainistes, mais les Québécois ont fracassé tous les records de participation — 94 p. cent des gens ont voté, neuf points de plus qu'en 1985.

Même s'il demandait un mandat pour carrément réaliser la souveraineté du Québec, le gouvernement Parizeau a échappé de justesse la victoire. Visiblement amer, le chef du OUI, Jacques Parizeau a lancé un pavé dans la mare hier en soutenant devant ses troupes que son option avait été «battue par l'argent, et le vote ethnique». A plusieurs reprises il a martelé que les francophones avaient voté à 60 p. cent en faveur de la souveraineté. Lucien Bouchard, dont le ton avait été beaucoup plus conciliant, se dissocia publiquement ces déclarations, dès aujourd'hui à Ottawa, a-t-on appris hier soir.

Les Québécois n'ont pas fait mentir les sondages qui, tous, prévoyaient un résultat très chaud. Avec un vote si serré, ils ont donné tout un casse-tête aux politiciens, et mis une pression sans précédent sur le Canada anglais et le gouvernement fédéral pour obtenir des changements constitutionnels susceptibles de satisfaire le Québec.

Ce sont 53 498 voix sur près de cinq millions qui ont fait la différence et ont privé le gouvernement Parizeau du mandat qu'il réclamait de réaliser la souveraineté du Québec. Chez les électeurs francophones, le OUI a dominé clairement avec près de 60 p. cent des voix. Le camp sou-

VOIR NON EN A2

Index

Annonces classées	
- immobilier	C16 et C17
- marchandises	C17
- emplois	C17 et C18
- automobile	C18 à C20
- propositions d'affaires	C20
Arts et spectacles	
- horaires-spectacles	C15
- télé-horaires	C14
Bridge	C20
Décès	C21
Economie	C1 à C12
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C16
Feuilleton	C19
Horoscope	C18
Le monde	B3 et A19
Loteries	A17
Météo	S16
Mots croisés	C20 et S10
Mot mystère	C18
Opinions	B3



6 21924 98765 1



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Réunis hier soir au Métropolis, rue Sainte-Catherine, au centre-ville de Montréal, des partisans du NON ont accueilli leur victoire, très serrée, et confirmée seulement à 22 h 20, en agitant autant l'unifolié que le fleurdelisé.

Des OUI déçus font du grabuge; le bureau de Johnson est incendié

BRUNO BISSON, ANDRÉ CÉPILOT et MARC THIBODEAU

L'escouade antiémeutes de la police de la CUM en a eu plein les bras hier soir, sur la rue Sainte-Catherine, avec quelques centaines de partisans déçus du OUI qui avaient pris pour cible la discothèque Métropolis, lieu de ralliement des partisans du NON.

Vers 1 h 45, toutefois, après au moins une vingtaine d'arrestations, les policiers semblaient déterminés à en finir avec les quelque 200 manifestants, des jeunes de moins de 25 ans pour la plupart, qui venaient d'al-

lumer un feu sous une pancarte du OUI, au coin de Sainte-Catherine et de Bullion, et de renverser et vandaliser des voitures stationnées.

Les agents, casqués et munis de matraques, ont alors avancé sur la foule; on comptait à ce moment deux policiers par manifestant.

Au moment de mettre sous presse, un agent venait d'être blessé par un projectile. Au même moment, un incendie criminel était combattu par les pompiers de Vaudreuil au bureau du chef du camp du NON, Daniel Johnson.

Bien que la situation n'ait jamais paru hors de contrôle, comme lors des deux der-

nières conquêtes de la Coupe Stanley par le Canadien de Montréal, la police de la CUM a été tenue en haleine aussitôt après le dénouement du suspense référendaire.

Au plus fort des débordements, des vitrines volaient en éclats dans l'ouest, au Faubourg Sainte-Catherine, pendant que plus à l'est, autour du Métropolis et du bar Les Foufounes électriques, partisans du OUI et du NON se narguaient et allaient jusqu'aux coups.

Les policiers ont commencé à refouler des manifestants autour du Métropolis à partir de 22 h 45. Une bagarre venait d'éclater, là

VOIR GRABUGE EN A2

LYSIANE GAGNON



Le purgatoire

Malgré la frustration d'avoir raté la victoire par une marge aussi mince qu'une feuille de papier de soie, le Camp du OUI peut trouver moult sujets de réjouissance dans le résultat d'hier.

D'abord et avant tout, les souverainistes n'auront pas à gérer une victoire à l'arrachée. Mieux vaut perdre par 50,5 que de gagner par 50,5.

Compte tenu de la confusion de la question référendaire et compte tenu du discours équivoque de sa campagne, le camp du OUI, s'il avait gagné, se serait retrouvé dans la position d'un syndicat s'embarquant dans une grève longue et houleuse avec 51 p. cent des voix.

Inévitablement, une fois le «party» fini et les militants retombés sur terre, la déception aurait été énorme et l'appui aurait commencé à s'effriter — d'autant plus qu'une proportion considérable de partisans du OUI, comme l'ont montré tous les sondages, croyaient voter pour une semi-souveraineté qui aurait laissé le Québec bien enraciné au cœur du Canada.

Avec une défaite qui est vraiment une victoire morale — extraordinaire d'ailleurs, puisque la marge est absolument minime — les souverainistes échappent à la responsabilité et au devoir de gérance. Ils restent porteurs du rêve et pourront toujours évoquer la Terre promise ratée de justesse.

Par ailleurs, le gouvernement Parizeau est en selle pour au moins trois ans, peut-être quatre.

Le premier ministre Chrétien aura beau essayer de donner suite aux vagues promesses qu'il a imprudemment lancées dans la panique d'une fin de campagne ratée, il est assez évident que rien de ce qui pourrait émaner du Canada anglais ne pourra satisfaire le gouvernement Parizeau. Mini-décentralisation, reconnaissance de principe de la «société distincte»... en quoi ce mini-Meech pourrait-il contenter un gouvernement qui voulait la souveraineté pleine et entière et qui vient tout juste de rallier presque la moitié de l'électorat et plus de la moitié des francophones?

Bref, comme le premier ministre Parizeau l'a claironné hier soir, le gouvernement québécois restera sur un pied de guerre, tout entier préoccupé de la prochaine échéance qu'il se promet à la première occasion (un troisième référendum? Une élection référendaire?), otage des centrales syndicales qui l'ont appuyé dans sa lutte politique, incapable de s'occuper sérieusement des problèmes les plus pressants — notamment le relèvement du système scolaire et le redressement des finances publiques.

Nous entrons — et Dieu sait quand nous en sortirons — dans une ère d'affrontement perpétuel et de bouderie militante. Le Canada deviendra à peu près ingouvernable, et les chefs fédéralistes vont payer cher pour cette

VOIR PURGATOIRE EN A2

ROYAL
POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

LA FLORIDE À PETIT PRIX

MONTREAL • FORT LAUDERDALE

à partir de **199\$** TAXES INCLUSES

Jusqu'au 15 décembre

MONTREAL • ORLANDO

à partir de **268\$** TAXES INCLUSES

Jusqu'au 15 décembre

*Vols aller-retour selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont notifiés, conformément aux dispositions VARA contenues dans le règlement sur les bases de voyage.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Demain dans La Presse



Mode

À poil en hiver!

Après la flambée environnementaliste, après les ravages occasionnés par une larmoyante Brigitte Bardot, l'industrie de la fourrure reprend du poil de la bête! À preuve, l'exportation canadienne des manteaux de fourrure a fait un bond en 1994 pour une deuxième année consécutive, atteignant 83,5 millions de dollars. Dans le cahier Mode de demain, Viviane Roy dresse un aperçu des nouvelles tendances dans le domaine.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Collège de Maisonneuve, 3800, rue Sherbrooke Est, de 9 h 30 à 16 h. Objectif: 225 donneurs;
- à Drummondville: Associa-

tion de bienfaisance des policiers municipaux et les Chevaliers de Colomb, manège militaire, 250, rue Saint-Louis, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif: 475 donneurs;
- à La Plaine: collecte de l'Halloween parrainée par les Chevaliers de Colomb et la municipalité, école du Boisé, 1260, rue Rodrigue, de 14 h 30 à 20 h. Objectif: 100 donneurs.

Question du jour

Le Service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

La victoire du NON va-t-elle inciter le gouvernement fédéral à accepter les demandes «traditionnelles» du Québec?

Au lendemain du référendum, pensez-vous que les Québécois vont se rallier à la majorité? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 47 %

Non: 53 %



MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ



Le Chaînon,
c'est aussi la liberté
Depuis 60 ans

Tél.: 845-0151

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

869

à quatre chiffres

0208

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



00442

CODE DU JOUR

44-2

MARDI 31 OCTOBRE 1995

Québec va glisser dans la torpeur

DENIS LESSARD

Le NON d'hier plongera le gouvernement du Québec dans la torpeur pendant quelques jours. Mais d'ici décembre, il faut s'attendre à ce que le gouvernement Parizeau y aille de nombreuses initiatives pour faire oublier sa défaite crève-cœur d'hier.

Contrairement à ce qui était prévu dans le cas d'un OUI, on ne se pressera pas pour reprendre les travaux à l'Assemblée nationale.

Avec un OUI, la Chambre était convoquée dès cette semaine; avec un NON, certains spéculent seulement sur une convocation juste avant le 15 novembre pour permettre au gouvernement de faire adopter ses projets de loi sans obtenir l'aval de l'opposition en décembre.

Une réunion du comité des priorités, l'état-major au centre de toutes les décisions gouvernementales, était prévue dès ce matin dans l'éventualité d'un

OUI, mais devant le NON, elle paraissait moins nécessaire. Demain, mercredi, le Conseil des ministres doit tenir sa réunion habituelle, à Québec.

Une chose paraissait claire, Jacques Parizeau entend rester aux affaires même si, pour beaucoup, c'est l'entrée en scène de Lucien Bouchard qui fut déterminante dans la remontée souverainiste. La déclaration d'hier du chef du OUI qui a imputé sa défaite « à l'argent et au vote ethnique » est susceptible de faire des vagues pendant longtemps et de soulever un tollé même dans les rangs souverainistes.

Le remaniement du Conseil des ministres, annoncé comme très important, aura lieu assez rapidement pour permettre au gouvernement Parizeau d'offrir une impression de renouveau après la tourmente référendaire. On ne prévoit guère de départs chez les élus. Chez les conseillers de M. Parizeau, certains voudront partir, le chef de cabinet Jean Royer, notamment. Environ le tiers du personnel des cabinets politiques des ministres

s'était donné le référendum comme balise avant de réorienter sa carrière.

Des compressions budgétaires draconiennes sont inévitables, mais plusieurs stratégies s'activaient sur les projets « d'annonces » de programmes nouveaux et d'initiatives destinées à assurer la relance du gouvernement après sa défaite sur le front constitutionnel.

Sur le plan constitutionnel, deux ministres, Guy Chevrette et Bernard Landry ont, à l'interne, proposé que Québec « exige » désormais des rapatriements de pouvoirs d'Ottawa.

Une série de déclarations rassurantes étaient prévues dans l'éventualité d'un OUI. Les scénarios étaient passablement plus vagues hier si les Québécois refusaient la proposition du gouvernement.

Les stratégies du gouvernement péquiste ne se cachaient pas pour prédire quelques jours de vacances pour tout le monde dans l'éventualité d'un NON.

Daniel Johnson, quel que soit le résultat, devait donner une

conférence de presse, cet après-midi à Québec.

Daniel Johnson éprouvera des problèmes à assurer son leadership avec une aussi courte victoire fédéraliste. On estimait dans les rangs du PLQ que le seuil psychologique était de 55 pour cent pour que M. Johnson puisse voguer sans remous vers la prochaine élection.

Le chef du NON est déterminé à demeurer aux commandes du PLQ même si les résultats lui sont moins favorables que ne le laissent voir les sondages en début de campagne.

Même victorieux, Daniel Johnson restera fort conscient qu'il ne devient pas pour autant le porte-parole de l'ensemble de la population et ne se lancera pas dans un dialogue avec le gouvernement fédéral pour donner l'illusion qu'il négocie au-dessus de la tête du gouvernement élu.

En Chambre, s'il faut en croire les stratégies, l'opposition libérale se fera plutôt conciliante, désireuse — officiellement du moins — de sortir le débat des ornières constitutionnelles.

Suite de la Une

PURGATOIRE

Le purgatoire

demi-victoire.

M. Chrétien a déjà perdu une grande partie de sa crédibilité au Canada anglais, pour avoir sous-estimé la force du camp du OUI et il va se trouver pris entre l'arbre et

l'écorce, incapable de satisfaire le Québec sans s'aliéner de larges pans du reste du pays.

Au Canada anglais, l'exaspération va vite atteindre des sommets: ce « presque-OUI » sera interprété comme une volonté de séparation. Quant au leader du camp du NON, Daniel Johnson, il fera face à des lendemains houleux. Ce camp-la était parti avec des chances de gagner à 60 p. cent. A

peine un mois plus tard, il réussit à peine à se trainer, genoux à terre, au fil d'arrivée. Cet invraisemblable revirement ne s'explique pas seulement par l'effet Bouchard.

C'est une victoire qui n'en est pas une et une défaite qui n'en est pas une. Aussi bien dire que nous sommes au purgatoire. Ni le ciel ni l'enfer. Seulement l'attente, insoutenable. □

GRABUGE

Des OUI déçus font du grabuge; le bureau de Johnson est incendié

où se faisaient face une quinzaine de partisans déçus du OUI et quelque 200 tenants du NON qui n'avaient pu trouver une place au Métropolis.

Tout au long de la soirée, des tenants du OUI et du NON s'étaient toisés devant l'établissement, obligeant la police à intervenir à quelques reprises.

Désirant à tout prix éviter d'autres confrontations entre des adversaires référendaires échaudés — surtout à mesure que des jeunes quittaient le Palais des congrès, où les partisans du OUI étaient réunis — les policiers de l'anti-émeute ont alors entrepris de bloquer les accès à la rue Sainte-Catherine.

Mais vers 23 h, au coin du boulevard Saint-Laurent, des manifestants ont néanmoins réussi à se retrouver face-à-face. Leur confrontation s'est toutefois limitée à du « poussillage » et à des duels de pancartes, pendant qu'un camp criait « Canada » et que l'autre scandait « Québec ».

Une demi-heure plus tard, après le discours du premier ministre Jacques Parizeau, environ un millier de partisans du OUI ont convergé à leur tour vers l'intersection Sainte-Catherine et Saint-Laurent, au milieu toutefois d'un impressionnant déploiement policier.

Dans les minutes qui ont suivi, des marcheurs ont tenté de déjouer les policiers en remontant vers l'ouest, sur Sainte-Catherine, mais ces derniers avaient eu le temps de faire bloc autour du Métropolis, empêchant la réunion des manifestants des camps opposés.

La tension demeurait toutefois vive et la nervosité des policiers était manifeste.

400 policiers

Les rues de Montréal étaient demeurées calmes jusqu'à ce que la victoire de justesse du NON



PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Peu après leur sortie du Palais des congrès, à la suite de l'annonce de la défaite du OUI, des militants en colère ont brûlé un passeport canadien.

soit confirmée. Mais les 400 policiers de la CUM mobilisés dans le cadre du référendum demeureraient sur le qui-vive, sachant que plus le résultat était serré, plus le risque était grand que les choses dégénèrent dans la rue.

À 21 h 25, le Service de police de la CUM annonçait que le Palais des congrès de Montréal, lieu de ralliement du OUI, était déjà rempli à pleine capacité. Les souverainistes commençaient alors à se masser à l'extérieur, où un écran géant avait été installé.

La police prêtait aussi une attention particulière au quartier général du NON, la discothèque Métropolis, rue Sainte-Catherine, remplie elle aussi. On a

d'ailleurs empêché l'accès à ce secteur à partir de 21 h 45, pour éviter les attroupements sur le trottoir.

Un peu plus à l'ouest sur Sainte-Catherine, coin de la Montagne, des agents de sécurité montaient nerveusement la garde devant les boutiques Le Château, Ogilvy et Gap.

La direction du SPCUM avait élaboré divers scénarios en prévision de cette soirée, mais elle prévoyait qu'un NON victorieux était plus susceptible de susciter des débordements. En un tel cas, elle appréhendait que les « symboles fédéraux » — bureaux de poste, édifices du gouvernement fédéral, banques — soient l'objet de vandalisme.

Avant la clôture du vote, des « engueulades » ont éclaté dans des bureaux de scrutin du West Island, mais à l'arrivée des policiers, les belligérants s'étaient déjà dispersés. Dans le parc Provencher, à Saint-Léonard, une bagarre a impliqué vers 21 h une cinquantaine de jeunes, sans faire de blessés graves.

Mais hormis ces quelques cas, de même que l'incendie d'un camion par deux jeunes, sur le boulevard Henri-Bourassa, dans le nord de la Ville, et des « attaques aux oeufs » d'autobus de la STCUM, à Westmount et Saint-Léonard — qui semblaient plus reliées à l'Halloween qu'au référendum — tout se déroulait normalement. □

NON

Le NON de justesse

verainiste avait aussi une nette avance dans la plupart des régions au Québec, mais n'a pu obtenir les appuis dont il avait besoin dans la région névralgique de Montréal.

Devant ce score serré, le chef du NON, Daniel Johnson, se voulait rassembleur. « Je ne peux m'empêcher de penser aux centaines de milliers de citoyens qui ressentent ce soir tristesse et déception. On peut comprendre, quelle déception pourrait nous attendre si notre rêve ne pouvait continuer? » a-t-il dit devant les militants du NON massés au Métropolis. Il a demandé aux siens de respecter le choix des Québécois souverainistes « avec ouverture et sensibilité » car « les échecs répétés du processus constitutionnel ont dû peser lourd dans leur choix ».

« Ce soir, il n'y a qu'un gagnant, le peuple », a dit de son côté le premier ministre Chrétien, soutenant « comprendre la volonté de changement » exprimée par les Québécois. L'heure de la réconciliation a sonné, a-t-il affirmé, soulignant au gouvernement Parizeau « que la population du Québec souhaite que l'on travaille ensemble ».

Déçu du résultat, Jacques Parizeau était plus mordant.

« C'est raté, mais pas de beaucoup, par quelque dizaines de milliers de voix. Dans des cas comme ça, qu'est-ce qu'on fait? On se crache dans les mains et on recommence », a lancé le chef du OUI. « On était si proche du pays, c'est retardé un peu... pas longtemps. On n'attendra pas 15 ans cette fois-là! » a-t-il prévenu, soulignant que 60 p. cent des francophones avaient opté pour la souveraineté.

Pour Lucien Bouchard, les fédéralistes « n'ont pas déraciné le projet souverainiste. Il y a encore de l'espoir car la prochaine fois sera la bonne, et cette prochaine fois pourrait venir plus rapidement qu'on le pense », a-t-il déclaré.

Participation record

Première nouvelle en début de soirée, le taux de participation sans précédent au Québec. Plus de 94 p. cent des électeurs avaient tenu à inscrire leur voix à ce scrutin historique, fracassant le record de 85,6 p. cent atteint au référendum du 20 mai 1980. Les stratégies du OUI prédisaient qu'une forte participation les avantagerait; en privé, en début de soirée, ils admettaient que le vote serait extrêmement serré.

Dans les circonscriptions, la plupart des ministres péquistes ont obtenu des majorités pour le OUI, hormis Jean Campeau dans

Crémazie et Marcel Landry dans Bonaventure.

Hier soir, Radio-Canada ne put déclarer un vainqueur avant 22 h 20, tant le résultat était serré. En tout début de soirée, le OUI montrait les dents alors qu'on dépouillait les boîtes de l'est du Québec où l'option souverainiste faisait un meilleur score qu'en 1980, largement au-dessus des 50 p. cent.

Mais à mesure qu'entraient les boîtes des comtés de Montréal et de l'Outaouais, l'avance du OUI s'effritait et, à 21 h 35, avec 67 p. cent des voix compilées, le NON a pris la tête pour ne plus l'abandonner jusqu'à la fin de la soirée.

Le OUI a fait passablement mieux que les 45 p. cent obtenus par le PQ aux élections de septembre dernier et rejoint les 49 p. cent obtenus par le Bloc québécois aux élections de 1993.

Dans la plupart des régions du Québec, le OUI a terminé en meilleure position qu'en 1980, sauf en Estrie, dans l'ouest de Montréal et dans l'Outaouais.

Dans les comtés qui ont plus de 30 p. cent de représentants des communautés ethniques, le OUI n'a fait que des gains marginaux — 65 p. cent des voix dans ces comtés étaient encore acquises au NON, à peu près le même score qu'en 1980. Ces circonscriptions avaient voté libéral à 62 p. cent en 1994. □

Travailleur



à domicile?



Une équipe de conseillers spécialisés répond gratuitement à

tous vos besoins en télécommunications. 1 800 210-BELL

En bref

JOIE ÉPHÉMÈRE POUR LES RÉFORMISTES

L'absence de tous les députés bloquistes hier aux Communes a permis aux réformistes de poser les premières questions. Ils ont ainsi eu l'impression, pour une journée, de former l'opposition officielle, une position que voudrait bien détenir leur chef. Preston Manning a tenté de savoir ce qu'Ottawa ferait au lendemain du vote, peu importe le résultat. La vice-première ministre Sheila Copps n'a pas apprécié que le chef réformiste ne tienne pas la victoire du NON pour acquise dans ses questions. À sa sortie, elle l'a accusé d'avoir une attitude « destructrice » à l'endroit du Canada. Elle s'est montrée plus disposée à répondre aux journalistes qui l'interrogeaient sur les lendemains d'un NON. « Espérons que l'esprit de changement exprimé par les Canadiens qui se sont rendus par milliers à Montréal soit le début d'un consensus pour reconnaître le fait que le Québec est une société distincte », a-t-elle répondu.

DES EFFETS EN BELGIQUE

Le référendum sur la souveraineté du Québec donne des idées aux autonomistes francophones de la Wallonie, pour qui un succès du OUI renforcerait leur position en Belgique. « Si les Québécois votent pour l'indépendance, ce sera un exemple d'un peuple francophone qui se libère et cela pourrait provoquer une dynamique similaire en Wallonie », a déclaré hier Maurice Lebeau, président du Mouvement wallon pour le retour à la France. Ce mouvement souhaite que la Wallonie fasse sécession du reste de la Belgique et s'intègre dans la communauté française. José Happart, parlementaire socialiste européen et ancien maire des Fourons, une enclave francophone en pays flamand, se trouve au Québec pour suivre le déroulement du scrutin. « M. Happart n'est pas un indépendantiste mais un autonomiste. Toutefois, il soutient le OUI au Québec », a déclaré son porte-parole.

CHRÉTIEN A VOTÉ TÔT

Le premier ministre Jean Chrétien a accompli son devoir de citoyen en allant voter vers 10h15 hier à l'école Sainte-Marie de Sainte-Flore, en Mauricie. Sous bonne escorte, le premier ministre et son épouse, Mme Aline Chainé, sont arrivés quelques minutes seulement après l'ouverture du bureau de scrutin. Après avoir serré plusieurs mains, le premier ministre, qui paraissait calme, s'est rapidement dirigé derrière l'isoloir. Pendant que sa femme exerçait à son tour son droit de vote quelques minutes plus tard, M. Chrétien a voulu saluer le personnel du bureau de scrutin. Une responsable de ce bureau lui a discrètement mais promptement fait savoir que le personnel ne pouvait pas être dérangé. Moins de dix minutes après leur arrivée, M. Chrétien et Mme Chainé s'engouffraient dans leur limousine. Les nombreux journalistes qui s'étaient déplacés pour l'occasion n'ont eu droit à aucun commentaire.

MULRONEY A VOTÉ... NON

Brian Mulroney a voté dans le comté de Westmount, hier en début de journée, et s'est dit confiant que le Canada allait l'emporter. « C'est un secret... mais j'ai évidemment voté NON », a déclaré l'ex-premier ministre du Canada à sa sortie du bureau de scrutin. M. Mulroney a qualifié la campagne référendaire de « difficile ». Il s'est dit fier de la performance du chef conservateur Jean Charest, son ex-ministre du Sport amateur.

Le gouvernement Chrétien pris entre deux feux

Une analyse de
CHANTAL HÉBERT

Le gouvernement du premier ministre Jean Chrétien se réveille ce matin confronté avec une donne politique qu'il n'a pas vue venir dans ses pires cauchemars. Alors qu'il avait calculé évacuer complètement la question nationale juste à temps pour la mi-mandat, il se retrouve aujourd'hui pris à gouverner jusqu'à la prochaine élection dans un carcan de fabrication québécoise.

Derrière la victoire à l'arrachée du NON se profile en effet une crise larvée sur le front du Québec. Le dossier constitutionnel, que Jean Chrétien s'était juré de reléguer au deuxième plan, revient sur le tapis. Le premier ministre l'a implicitement reconnu lors de sa brève intervention hier soir. Soulagé sur le coup, le reste du Canada trouvera très rapidement que le vote d'hier à des lendemains de veille en-

combrants. Il se retrouve plus que jamais avec le couteau du Québec sur la gorge.

Avec trois ans de mandat devant lui et son principal allié le Bloc québécois bien en place au Parlement, le gouvernement du Parti québécois aura beau jeu d'influencer, voire même de déjouer les règles du jeu canadien. Avec toutes ces considérations en tête, le premier ministre Jean Chrétien a rappelé dès hier soir aux Canadiens l'engagement d'apporter un changement qu'il a pris pendant le sprint final de la campagne référendaire. Dès ce matin, le cabinet fédéral au grand complet se réunit. Ses délibérations se prolongeront toute la journée.

Avant même qu'il n'ait fait le point, les failles qui résultent des secousses du tremblement de terre référendaire d'hier sont évidentes. Déficit oblige, l'assainissement des finances publiques est appelé à figurer au premier plan des activités du gouvernement fédéral d'ici la prochaine élection.

Mais Ottawa devra plus que jamais élaborer ses objectifs en regardant constamment par-dessus son épaule du côté du Québec. Cela fait des tenants d'un Canada central fort, qui composent une aile importante au sein même du caucus libéral fédéral, les premiers perdants du vote serré d'hier.

Pour arriver à ses fins budgétaires, le gouvernement Chrétien devra en effet pousser encore plus loin sur la voie de la décentralisation. Pour les concilier avec ses nouveaux impératifs sur le front de l'unité canadienne, il devra relâcher ses rênes sur les grands programmes nationaux. Ce faisant, il devra enterrer une bonne partie de son propre credo.

Mise d'office sous le boisseau par Jean Chrétien, la question constitutionnelle va refaire surface. Avec un rendez-vous constitutionnel inscrit d'avance au calendrier pour 1997, Ottawa peut, soit attendre une offensive péquistes sur ce front ou prendre les devants.

S'il retient cette dernière solution, il devra y investir une bonne dose de son énergie. Surtout qu'il n'y a dans le reste du Canada ni consensus ni appétit pour ce genre de débat.

Depuis deux ans, la lune de miel de Jean Chrétien bat tous les records de longévité. Mais le résultat catastrophique — du point de vue canadien — du vote d'hier va rendre plus difficiles les relations entre le premier ministre et son électoralat du reste du Canada. Tout au moins, la confiance absolue de ce dernier à l'égard de son jugement en matière d'unité canadienne sera ébranlée.

D'humeur plus grinçante, l'opinion canadienne tolérera de plus en plus difficilement la présence du Bloc québécois comme opposition officielle. Aux Communes comme dans tout le reste, le gouvernement Chrétien se retrouvera pris entre deux feux, entre un Canada excédé et un Québec dont le vote d'hier laisse la main sur la porte.



Le premier ministre du Canada Jean Chrétien s'est adressé à la nation, hier sur les ondes de la Société Radio-Canada, après la mince victoire du NON.

Ottawa tend la main au gouvernement Parizeau

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a demandé hier soir au gouvernement Parizeau de « tourner la page » et de joindre ses efforts à ceux du gouvernement du Canada pour « travailler ensemble » afin de « répondre aux besoins réels et pressants des citoyens du Québec ».

Ces priorités « tournent autour de l'emploi et de la croissance économique », a-t-il ajouté dans un discours préparé à l'avance et lu sans émotion, presque sur un ton de désarroi. M. Chrétien a aussi demandé au Canada anglais d'apporter sa collaboration « pour garder notre pays uni. En particulier, cela comprend la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise ».

« Aux Canadiens et Canadiennes qui ont manifesté leur attachement au Québec, nous avons tous promis que le Canada changerait. Vous avez demandé

aux Québécois de ne pas laisser tomber le Canada. Vous avez été entendus. Maintenant, c'est à vous de ne pas laisser tomber ». « Nous avons du pain sur la planche. Il est temps de nous remettre au travail », a déclaré le premier ministre après avoir soutenu que « les Québécois et Québécoises ont réaffirmé la valeur de tout ce que nous avons bâti ensemble ».

M. Chrétien a attendu que les Dumont, Bouchard, Manning, Parizeau, Johnson et Charest aient prononcé leurs allocutions avant de prendre la parole, de son bureau du Parlement, à minuit. Selon lui, « la population du Québec souhaite que nous travaillions ensemble, elle veut que nous poursuivions dans la voie du changement, ensemble ».

« À mes concitoyens et concitoyennes du Québec qui ont appuyé le OUI, je dis que je comprends votre profonde volonté de changement », a-t-il poursuivi. « Pour la deuxième fois en 15 ans,

nous venons de traverser une période très difficile dans une atmosphère très émotive. Il nous faut maintenant envisager des solutions innovatrices pour ne plus jamais retomber dans pareille crise existentielle ».

M. Chrétien réunit ses députés tôt ce matin, puis convie ses ministres à une séance du cabinet qui doit durer toute la journée et qui devait porter sur la planification des gestes que devait poser le gouvernement au cours des semaines et des mois qui viennent. On devait y parler notamment de la réforme des programmes sociaux, notamment de la sécurité de la vieillesse et de l'assurance-chômage. On peut présumer que l'ordre du jour sera modifié.

Le Bloc avait fait savoir la semaine dernière que, perd ou gagne, ses députés, y compris M. Bouchard, seraient en Chambre aujourd'hui. Le chef du Parti réformiste, Preston Manning a pour sa part assuré les Québécois et Québécoises qui ont voté OUI qu'il ne néglige-

rait pas « les raisons de ce choix ». « Nous vous tendons la main et nous vous invitons à vous joindre à tous ceux et celles qui veulent effectuer de vrais changements au Québec ainsi qu'à l'extérieur du Québec pour bâtir un meilleur Canada ».

M. Manning a ajouté : « Le Canada a été confronté ce soir à une demande de changement sans précédent et il ne s'agit pas tellement d'une victoire pour le NON que d'un sursis qu'il faudra utiliser avec sagesse si nous voulons que le Canada et le Québec évitent la paralysie ». Il a ajouté que « la marge très faible en faveur du NON devrait servir d'appel au réveil pour nous tous et en particulier pour le premier ministre et les fédéralistes traditionalistes. Le fédéralisme doit à tout prix changer au cours des jours qui viennent. Les changements doivent être réels et non cosmétiques et destinés à répondre aux préoccupations économiques, sociales et culturelles réelles ».



T O M M Y
H I L F I G E R

La plus
grande sélection.

AILES
LES AILES DE LA MODE

RÉFÉRENDUM '95

PIERRE FOGLIA



Presque...

Est-ce la présence de quelques autobus sur l'immense plancher du Palais des congrès où le camp du OUI tenait sa soirée référendaire? On se serait cru dans un garage.

— Le nouveau pays va naître dans un garage, a lancé un confrère...

— C'est pas pire que dans une étable, a blagué un autre.

Sur leur estrade, les confrères de CBC Toronto étaient plus tendus.

Les premiers résultats, oh combien partiels, ont été sautés par une foule jeune et exubérante. « C'est toujours comme ça, disait un vieux de la vieille, les premières 15 minutes sont pour nous. On chante. Puis Montréal rentre. Et on déchante... »

Cette fois l'illusion aura duré plus longtemps.

Dans l'enclos de presse, les personnalités du OUI se croisaient les doigts. Monique Vézina, ex-ministre conservatrice, se refusait à une dernière prédiction : « Dans des élections normales, je vous dirais qui va l'emporter, a 1000 voix près. Ici, c'est impossible. Je sais seulement que je retrouve le goût de la politique. Ça doit être parce que je ne suis plus député! »

L'auteure Denise Boucher était loin d'afficher la même sérénité. « Il faut que ça passe, il faut que ça passe, je viens d'avoir 60 ans, je veux voir ça maintenant... »

Son petit dernier dans les bras, l'éditeur et ex-felquiste Jacques Lanctôt se souvenait : « En '80, j'étais en prison, j'avais suivi les résultats à la télévision. J'avais pleuré. »

— Vas-tu pleurer ce soir?

— Sûrement. Je pleure à rien.

Imprudemment, alors que les résultats de Montréal se faisaient toujours attendre, la foule chantait maintenant *le Blues de la métropole*. Peu de portraits de Parizeau et Bouchard dans la foule. Beaucoup de René Lévesque... Les journalistes étrangers étaient impressionnés par l'atmosphère « bon enfant », la bonne humeur de la foule. « On ne dirait pas une élection, pas d'agressivité, pas d'adrénaline, on se croirait à une fête nationale, on va tirer un feu d'artifice et la foule va rentrer chez elle bien sagement », disait un confrère de CNN, un peu déçu. Évidemment, c'est pas le Liban...

El Pais, La Croix, La Stampa, Czech Press, le Wall Street Journal, La Libre Belgique, The Philadelphia Inquirer, Ming Pao, Daily News, moi, c'est aux Jeux olympiques que je me croyais...

Le Bleu de la métropole s'est teinté de rouge quand les résultats du West Island ont commencé à rentrer.

— Oh non, pas encore, pas une autre fois... La jeune femme s'était réfugiée dans les bras de son ami.

À 21h34 exactement, le NON est passé en avant. La clameur qui durait depuis une heure s'est couchée comme la vague au bout de son élan. Bernard Landry s'est mis à parler sur l'écran géant, un discours de défaite ou presque. Le silence est tombé sur le plancher. Les premières larmes sont apparues. Marcel Masse, sur son estrade, était changé en statue de sel. Sur l'écran, Bernard Landry parlait de continuer...

— No way, ont dit deux jeunes qui sortaient. Y continuera tout seul.

La foule s'écoulait lentement vers la sortie. A terre, une pancarte piétinée que j'avais vue en entrant : « Rien ne peut arrêter une idée dont le temps est venu ».

Faut croire que le temps n'est pas encore venu. Pas tout à fait.

Comme je sortais du Palais des congrès, le vent tournait pour la seconde fois de la soirée.

On parlait maintenant de victoire morale.

Un stratège me confiait à l'oreille :

— Finalement, j'aime mieux être à ma place qu'à la leur. Tu nous vois pris pour faire la souveraineté avec une majorité de 50 p. cent... »

Parizeau blâme l'argent et le vote ethnique

PHILIPPE CANTIN

■ La longue marche du Québec vers la souveraineté n'est pas terminée. Au contraire, ce projet est plus vivant que jamais, a affirmé Lucien Bouchard, hier soir, devant 4000 partisans du OUI réunis au Palais des congrès de Montréal. « Gardons espoir, car la prochaine fois sera la bonne. Et cette prochaine fois pourrait venir plus rapidement que l'on pense. »

Accompagné à la tribune par son épouse Audrey Best, M. Bouchard a eu droit à un vibrant témoignage d'affection quand les gens ont entonné « Mon cher Lucien, c'est à ton tour... » à son arrivée. Les paroles rassemblées de M. Bouchard ont représenté un vif contraste avec l'allocation coup de poing du premier ministre Jacques Parizeau.

« C'est vrai qu'on a été battu, mais au fond, par quoi? Par l'argent et des votes ethniques, a-t-il lancé. Des gens ont eu tellement peur que la tentation de se venger dans les mois qui viennent sera quelque chose. Jamais il ne sera aussi important d'avoir à Québec ce gouvernement du Parti québécois pour nous protéger jusqu'à la prochaine fois. L'indépendance du Québec reste le ciment entre nous. Nous voulons un pays et nous l'aurons. »

MM. Bouchard et Parizeau ont tous deux fait allusion au premier ministre du Canada, Jean Chrétien, mais dans des mots très différents. Lucien Bouchard : « Des gens à Ottawa pourraient penser ce soir qu'ils ont l' champ libre. Mais ils

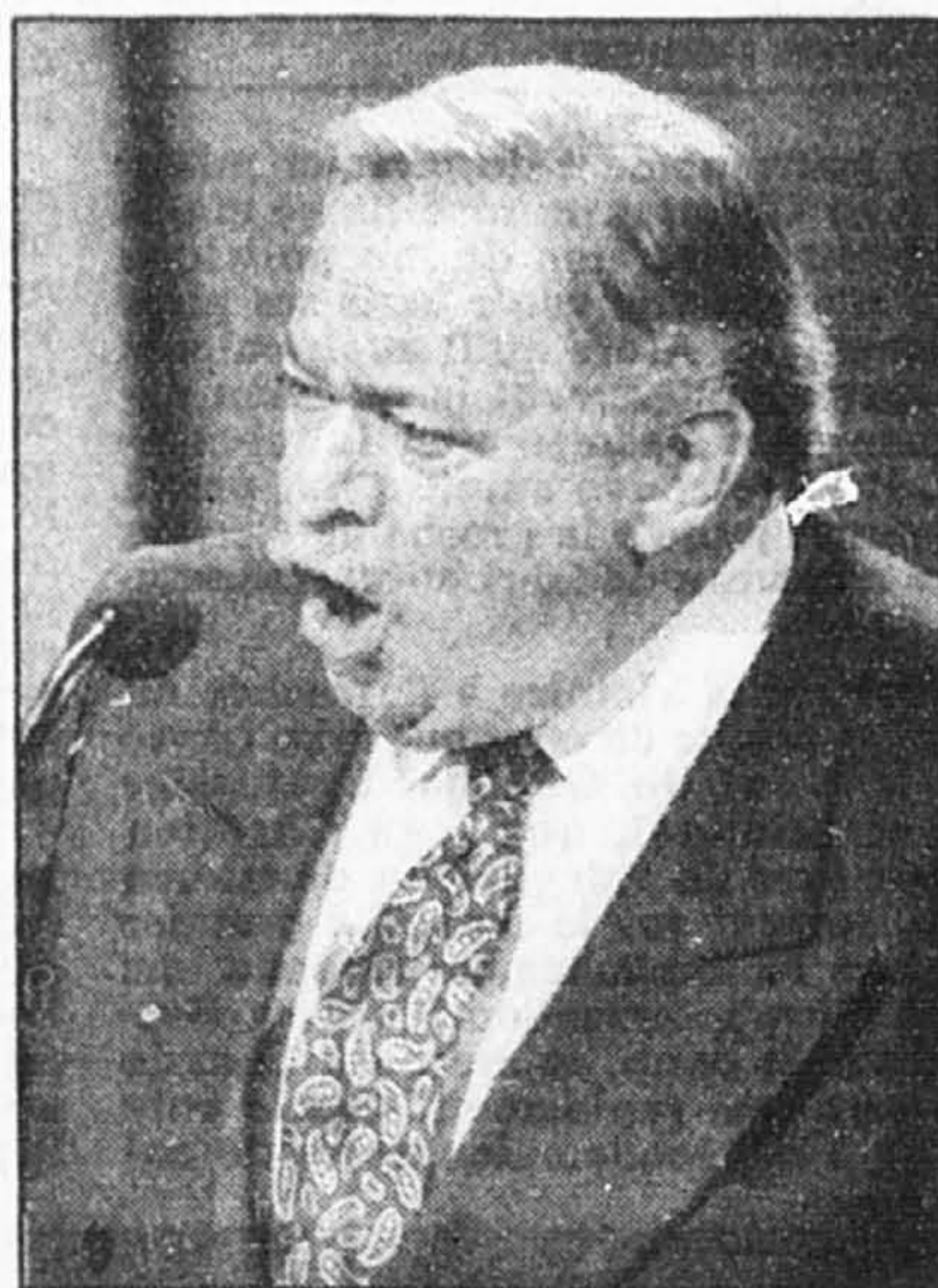
doivent savoir qu'ils se trompent. Ils n'ont pas déraciné le projet souveraineté. »

Jacques Parizeau : « Dans les prochaines semaines, on aura chacun d'entre nous le goût de mettre le poing sur la table quand ce n'est pas autre chose. Restons calmes. Résistons aux provocations. Comme disait le premier ministre du Canada, on va en manger une belle! Vous n'avez pas idée de ce qu'ils vont nous faire baver. Résistez à ça. »

M. Parizeau a divisé les Québécois en deux groupes, contrairement à ce qu'avait fait Bernard Landry, deux heures plus tôt, lors d'une entrevue à la télévision. « On va parler de nous », a dit le premier ministre, à propos des francophones. « A 60 p. cent, on a voté pour. On s'est très bien battu et on a réussi à indiquer clairement ce que nous voulons. Dans un cas comme celui-là, qu'est-ce qu'on fait? On se crache dans les mains et on recommence. J'aurais tellement voulu que ça passe. On était si proche du pays. C'est retardé un peu, mais pas pour longtemps. On n'attendra pas 15 ans cette fois-là. »

M. Parizeau a noté que les jeunes appuyaient de plus en plus la souveraineté du Québec. Et que lorsque les jeunes pensaient ainsi, le succès était inévitable.

Mario Dumont a aussi pris la parole. Il a remercié Lucien Bouchard d'avoir donné « un nouveau souffle à la fierté nationale ». D'une voix claire et ferme, le chef du Bloc québécois a réconforté la moitié des Québécois déçus des résultats.



Le premier ministre Jacques Parizeau durant son discours aux militants du OUI hier soir.

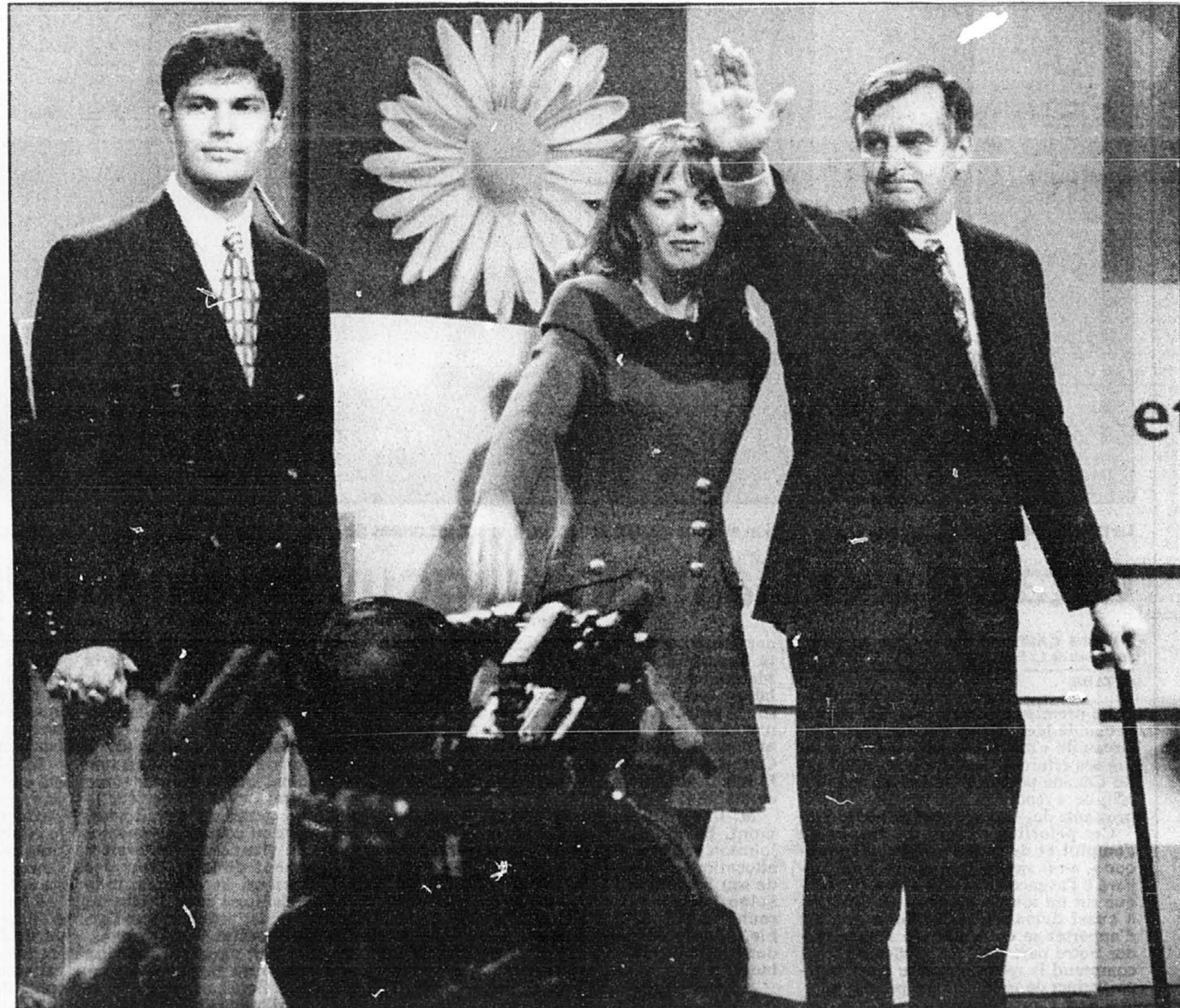
« Le NON l'emporte, mais le problème canadien reste entier. Il se pose même ce soir de façon exacerbée. Si les fédéralistes d'Ottawa ne se rendent pas compte que

le régime fédéral canadien n'a jamais été aussi fragile que ce soir, c'est qu'ils n'ont rien compris à ce qui vient de se passer. Nous devons nous incliner devant l'opinion de la majorité. Notre premier devoir est de nous comporter en démocrates. Nous devons accepter avec calme et dignité ce verdict. Jamais la victoire ne nous était apparue aussi proche. Cela fait mal de la voir se dérober devant nous. »

À 20h20, quand les deux grands réseaux de télévision ont annoncé la victoire du NON, ce n'est pas la stupeur et le choc qui ont frappé les 4000 partisans du OUI, mais la tristesse. Une lourde et profonde tristesse, de celles qui coupent les jambes et blesse l'âme. On a vu des gens pleurer, la présidente de la Commission nationale sur l'avenir du Québec Monique Vézina par exemple, mais pas avec les larmes de mai 1980. Elles étaient mieux contenues, comme si on savait que le match revanche était déjà en préparation.

Pauline Marois, la présidente du Conseil du trésor, a été la première à prendre la parole devant les militants du OUI. « Je suis très émue, a-t-elle dit. Nous acceptons le résultat, si difficile soit-il. Le Québec a progressé dans cette campagne, il a fait des gains majeurs. Rien ne pourra entraver cette marche, même si elle est plus longue que prévue. »

La foule a alors changé de slogan : « On veut un pays » est devenu « Ce n'est qu'un début, continuons le combat ». La chanteuse Marie-Claire Séguin a suivi Mme Marois au micro et entonné une émouvante chanson qui parlait de liberté.



Accompagné à la tribune par son épouse, Audrey Best, Lucien Bouchard a eu droit à un vibrant témoignage d'affection de la part de la foule, hier soir. Mario Dumont a aussi pris la parole.

« La fin du Canada actuel »

— Mario Dumont

BRUNO BISSON

■ Il était 22 h 30 dans les salons de l'hôtel Delta, à peine cinq minutes après que Radio-Canada eut annoncé une victoire du NON. Sous les voix discordantes des téléviseurs, on n'entendait plus que des murmures des 300 partisans du parti Action démocratique du Québec, pas démontés pour un sou, quand leur jeune chef, Mario Dumont, est arrivé.

« Ce que l'Histoire va retenir de ce soir, c'est qu'on a signé la fin du Canada actuel », a-t-il lancé à ses partisans, dans son discours où ne perceait pas l'ombre d'un sentiment de défaite, et où il a relevé à maintes reprises que les gagnants de la soirée avaient promis des changements.

Il n'a pas parlé longtemps, dix minutes à peine, insistant en anglais comme en français sur le fait que le Canada actuel ne se relèvera pas du résultat. « Si j'étais du côté des gagnants de ce soir, je ne fêterais pas ».

Mais l'ambiance n'est jamais revenue, et malgré les chaleureux applaudissements, le party n'a pas survécu au départ du chef.

Quand Mario Dumont est sorti, dix minutes plus tard, à peine, plus de la moitié de ses partisans ont suivi. À l'extérieur dans un coin du hall, un jeune homme consolait une jeune fille en la serrant contre lui.

Puis, il s'est tourné vers une autre amie, juste à côté, pour lui demander si ça allait. Elle a dit qu'elle « avait un meilleur contrôle » sur elle-même. Mais quand *La Presse* lui a demandé un commentaire sur les résultats, elle n'a rien dit. Même son regard ne disait rien, et ne voulait rien dire. La soirée était finie.

L'est de l'île de Montréal n'a pas tenu ses promesses

MICHÈLE QUIMET

L'Est de l'île de Montréal n'a pas tenu ses promesses. Le Parti québécois s'attendait à ce que l'Est, majoritairement francophone, vote massivement pour le OUI, mais les résultats ont plutôt montré une lutte extrêmement serrée où le NON a finalement dominé avec une mince avance, recoltant 52,5 p. cent des voix.

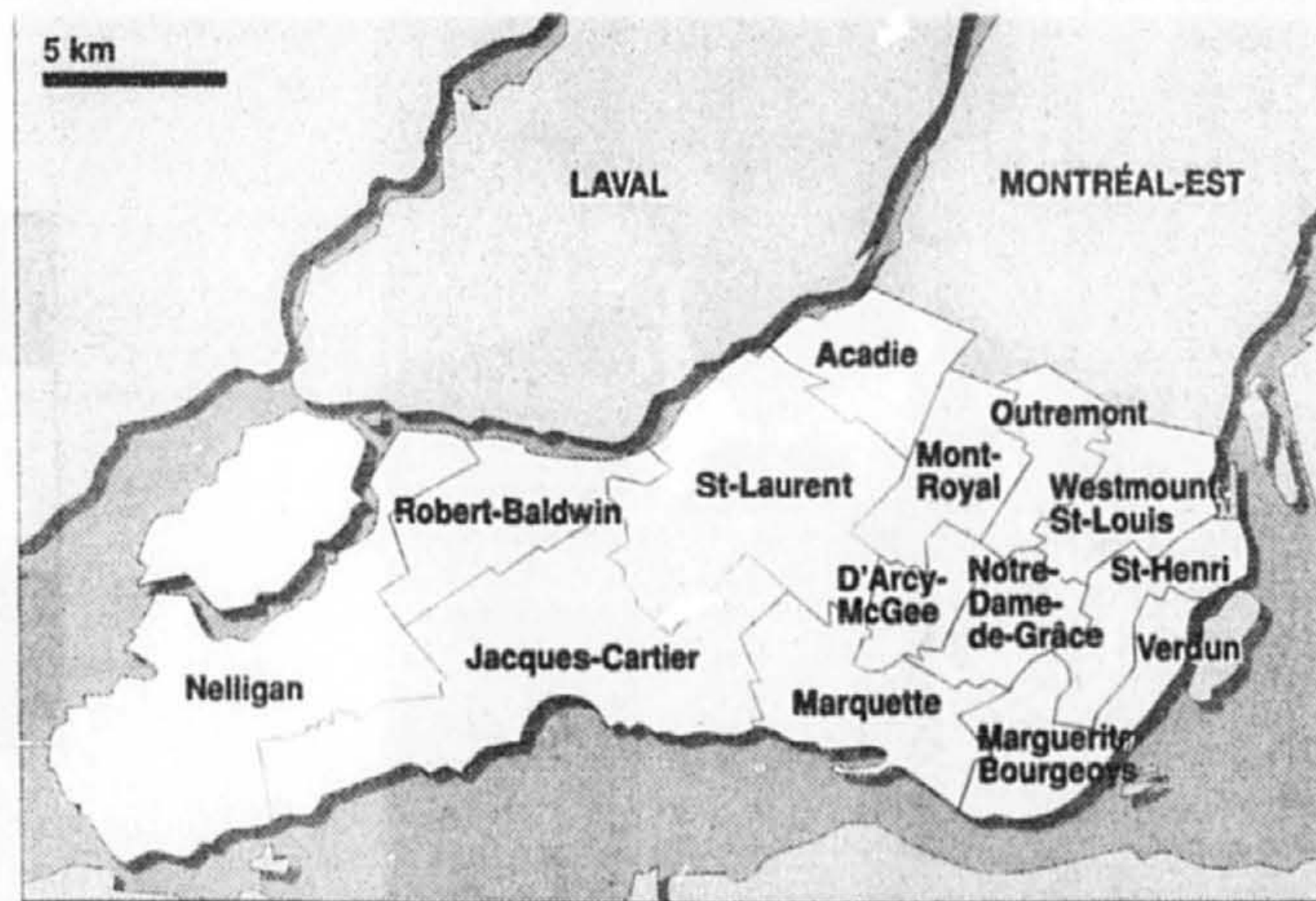
Par contre, l'Ouest de l'île a massivement voté NON : 78,3 p. cent des électeurs ont en effet appuyé cette option.

Montréal-Est

L'île de Montréal compte 30 circonscriptions : 23 ont voté NON et sept seulement OUI.

L'île est de moins en moins découpée en deux : l'Ouest est toujours aussi rouge mais l'Est, traditionnellement bleu, est maintenant traversé par une frange de circonscriptions qui ont voté NON hier. En 1994, elles ont d'ailleurs élu des députés libéraux, certains avec de confortables majorités. Ces comtés rouges, dans une mer bleue, sont situés à Montréal-Nord et Saint-Léonard, où vit une importante population haïtienne et italienne. Les majorités obtenues par le NON dans l'Est varient de 75 p. cent (Jeanne-Mance) à 56 p. cent (Bourassa).

Le vote de Montréal est déterminant avec le poids de ses allophones qui se rangent en bloc du côté du NON, sauf que cette



fois-ci, les francophones aussi ont fait la différence en donnant un appui mitigé au OUI.

Les deux circonscriptions les plus francophones de l'île, Pointe-aux-Trembles (90,5 p. cent de francophones) et Hochelaga-Maisonneuve (89,4 p. cent de francophones) ont donné un appui timide au OUI.

Hochelaga-Maisonneuve, la circonscription de la ministre de l'emploi, Louise Harel, a recolté la plus forte majorité de l'île en faveur du OUI avec seulement 65,2 p. cent des votes. Dans Pointe-aux-Trembles, le comté du péquiste Michel Bourdon, le OUI a recueilli 61,2 p. cent des voix.

Mercier, la circonscription de Robert Perreault, un fief péquiste que le poète Gerald Godin a arraché à Robert Bourassa en 1976, a voté OUI dans une pro-

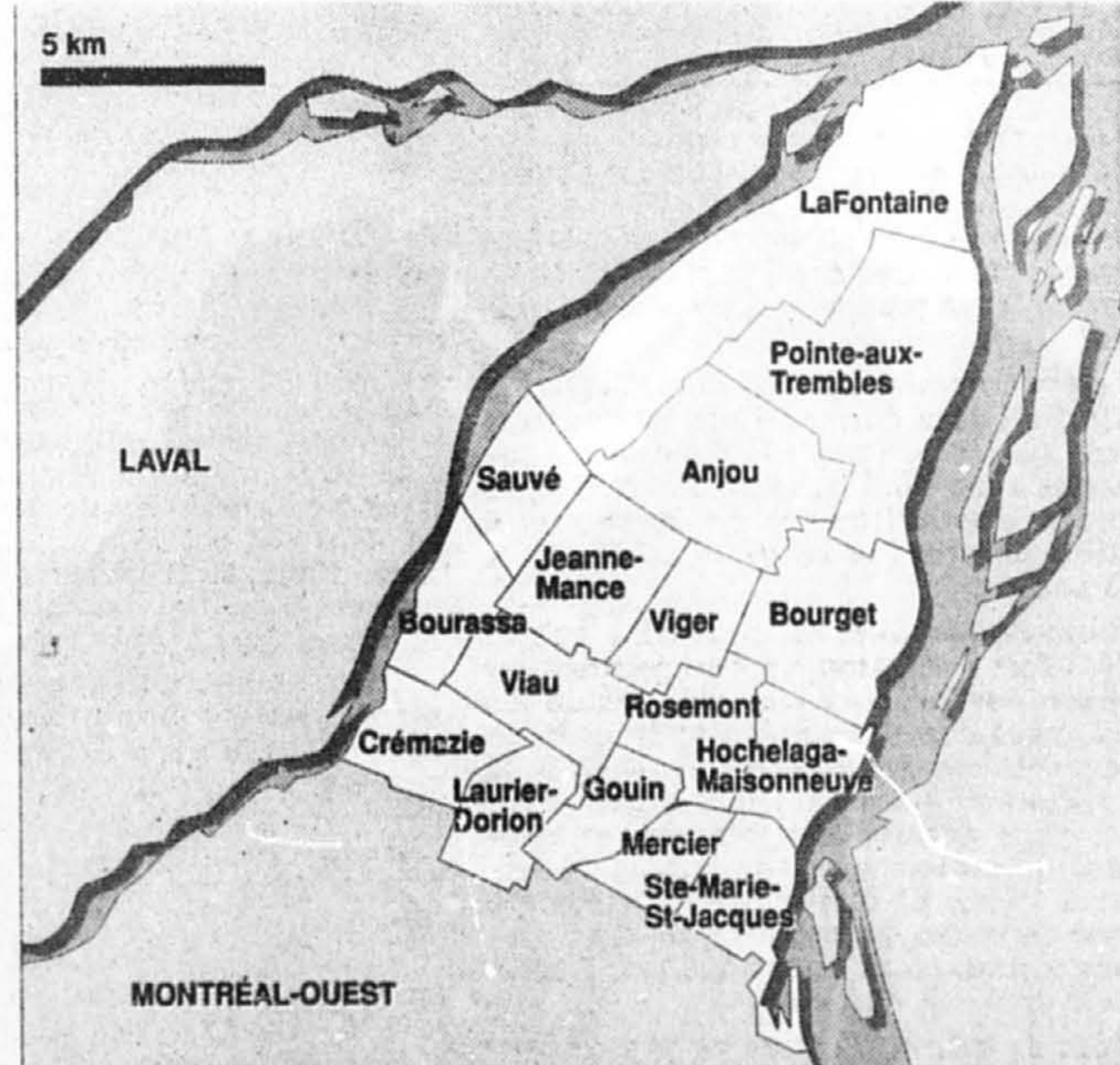
Montréal-Ouest

portion de 62,5 p. cent, un score décevant pour les souverainistes.

L'Ouest, par contre, n'a pas ménagé ses appuis au NON. Dans Jacques-Cartier et D'Arcy-McGee, où le pourcentage d'anglophones est le plus important, la balance a fortement pesé en faveur du NON. Dans D'Arcy-McGee, des gens votaient avec leur passeport canadien en main.

Le plus important pourcentage pour le NON a été obtenu dans D'Arcy-McGee : 96,7 p. cent des électeurs ont rejeté la souveraineté.

Jacques-Cartier (91 p. cent), Mont-Royal (86,7 p. cent), Nel-



ligan (81,9 p. cent), Robert-Baldwin (88,7 p. cent), Saint-Laurent (82,4 p. cent), Westmount-Saint-Louis (86,3 p. cent) et Notre-Dame-de-Grâce (86,6 p. cent), des comtés qui ont une importante population anglophone et allophone, ont toutes donné des grosses majorités au NON.

Verdun (59,1 p. cent), Saint-Henri-Sainte-Anne (53 p. cent) et Marquette (61,1 p. cent) sont les seules circonscriptions de l'Ouest de l'île qui ont donné un appui plus timide au NON.

Le OUI est en avance partout au Québec sauf en Estrie, dans l'Est et dans l'Ouest de Montréal.

Seulement deux comtés qui ont des ministres n'ont pas voté OUI, soit Crémazie, dans le nord de Montréal, la circonscription du ministre des Finances, Jean Campeau, et Bonaventure, dans la région de Québec, celle du ministre de l'Agriculture, Marcel Landry. Jean Campeau avait travaillé fort pour arracher cette circonscription en 1994. Hier, il a dû accepter la défaite : le NON a gagné en recoltant 51,7 p. cent des voix.



Le chef du camp du NON, M. Daniel Johnson, salue ses partisans après avoir voté, hier.

« OUF ! mon passeport est encore bon »

PAUL ROY



« Si la tendance se maintient... »
A 22h20, hier, le Métropolitain a explosé.

« Mon passeport flambant neuf est encore bon ! » s'est écrié Constant Girolamo. Il venait d'apprendre que le NON l'avait emporté.

— Avez-vous eu peur ?
— Peur ? Un peu, oui !

Dans la salle, un bon millier de personnes dansaient, sautaient, agitaient des drapeaux, criaient.

Mathieu Rector exultait. Le garçon de 18 ans n'avait pas attendu les rabais de Canadien pour voler au secours du Canada. Dès le mois dernier, il avait quitté sa Nouvelle-Écosse pour se pointer à Montréal. « Je voulais être ici », disait-il simplement.

La foule, compacte et fébrile, avait explosé une première fois à 21 h 34 quand le NON, qui traînait de la patte depuis le début de la soirée, a devancé pour la première fois le OUI : 50,06 pour cent à 49,94 pour cent.

Pas de quoi écrire à sa mère, mais pour la foule, c'était comme la première victoire de Mario Tremblay, l'autre soir, après les cinq défaites consécutives de Jacques Demers.

Yanick Deschênes n'avait jamais eu aussi peur. « Depuis une semaine, j'étais dans un état de panique. Je pensais que j'allais perdre mon pays. »

L'étudiant en droit de 24 ans et président des jeunes conservateurs du Québec tenait toutefois à préciser : « Ce n'est pas une victoire, c'est 50-50. Et le dernier chapitre commence demain. »

Ben Boujja, un cuisinier d'origine marocaine de 46 ans, a soufflé. « J'ai deux enfants, 14 et 16 ans, et c'est pour eux que je voulais que le NON l'emporte. J'avais peur des secousses qu'aurait entraînées un OUI. »

Des gouttes de sueur perlaient sur les visages peints de drapeau du Canada et du Québec d'Alexandre Prefontaine, David Cloutier et Alexandre Benoit. Les trois adolescents de 18 ans de Brossard se congratulaient mutuellement.

« Mes parents s'apprennent à partir pour Toronto, disait David. Ils en ont assez des chicanes. Moi, si le OUI avait gagné, je serais parti aussi. Là, je reste. »

Parmi les drapeaux, quelques pancartes, dont celle, toute petite, de Larry et Dianne Cross : « Vancouver Island, we love Quebec. »

Le couple est arrivé à Montréal samedi, au lendemain de la grosse manif des Canadiens pour le NON. « Vendredi, nous n'avons pu partir, disait Larry. Alors, ça nous a coûté 400 \$ chacun. »

— Pourquoi ?

— Parce qu'il y a des « red-necks » au Canada, mais il y a aussi des gens comme nous, qui vont travailler tous les matins, qui payent des taxes, qui tiennent au Canada et qui aiment le Québec. Alors nous voulons le dire aux Québécois.

— C'est votre première visite ?

— Pas du tout, nous sommes venus plusieurs fois.

On ne s'entend plus. Dans la foule, on scande maintenant : « Canada ! Canada ! »

Voilà Daniel Johnson, suivi de Jean Charest, Patrick Laperle, qui étudie à Vancouver et qui est rentré pour voter NON, tente de s'en approcher. Peine perdue.

John Stetos, 21 ans, se dit soulagé. Lui aussi a eu peur. « Cette fois, dit-il, j'espère que c'est fini, que c'est le dernier référendum et que le Québec et le Canada vont pouvoir s'entendre. »

Tania Parisella, elle, s'attendait à une victoire plus décisive. Fille de John Parisella, un des principaux stratèges du camp du NON, Tania, 22 ans, elle-même coprésidente du comité du NON à l'université Concordia, se laissait tout de même aller à quelques libations.

Dehors, rien ne va plus. L'antiémeute tente de contrôler une foule hostile. On ne peut plus sortir du Métropolitain.

Tom Papis n'est pas inquiet. Pour lui, la vraie menace s'est évanouie. Propriétaire d'un restaurant, M. Papis explique : « Un OUI is not good for business. »

Johnson s'engage à élargir la coalition en faveur du changement à l'intérieur du Canada

GILLES NORMAND

« CANADA ! CANADA ! CANADA ! » C'est par ces cris que Daniel Johnson, le chef du camp du NON, a été accueilli par une foule délirante d'enthousiasme, hier, au Métropolitain.

M. Johnson, s'adressant à « tous les Québécois », pour indiquer sur le ton de la dignité que les résultats serrés de ce référendum invitaient à prendre en compte le désir de changement d'une vaste majorité de Québécois, dont le nombre, a-t-il laissé entendre, dépasse celui de ceux qui ont rejeté le projet de la souveraineté présenté par le gouvernement Parizeau.

« Dans ce moment important de l'histoire du Québec, je tiens à m'adresser à tous les Québécois. Dans un résultat d'autant plus serré, il est important d'assurer la réconciliation de tous nos concitoyens », a-t-il d'abord déclaré.

« La décision, après 200 années de vie démocratique exemplaire, sera comme d'habitude acceptée par tous les Québécois, dans la dignité et la sérénité que requiert le processus démocratique dont nous pouvons continuer à être fiers », a ajouté M. Johnson, cependant qu'à l'extérieur de cette boîte de la rue Sainte-Catherine, où plus de 1000 personnes étaient assées, une contre-manifestation de partisans du OUI fermait la sortie à quiconque et nécessitait la présence de la police.

« Je ne peux m'empêcher de penser à ces centaines de concitoyens qui éprouvent une déception », a noté M. Johnson, ajoutant que l'« on peut comprendre quelle déception pourrait nous atteindre si notre rêve ne pou-

vait continuer ».

Daniel Johnson, adoptant une attitude magnanime, a selon toute apparence gagné des galons comme leader du Parti libéral du Québec, par l'issue de cette lutte qu'il a livrée avec acharnement, constance et, surtout en début de campagne, comme s'il était seul, appuyé au premier chef de sa femme, Suzanne Marcil. Il a été aidé à mi-chemin par le chef progressiste conservateur, Jean Charest, mais c'est pour ainsi dire à la toute fin que le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, est apparu à l'avant-scène.

Et au Métropolitain, Jean Charest comme Daniel Johnson ont insisté sur le fait que cette victoire fédéraliste ne devait pas être interprétée comme une victoire du statu quo, que des changements étaient nécessaires et attendus.

« Ce soir, c'est vers tous nos concitoyens dont le rêve ne se réalise pas que nous devons porter notre attention. En respectant leur choix », a mentionné Daniel Johnson, qui tiendra une conférence de presse demain après-midi, dans la capitale.

« Il est évident que pour beaucoup de nos concitoyens, a reconnu M. Johnson, malgré les progrès que nous avons connus comme société, que les échecs constitutionnels des dernières années ont dû peser lourd dans leur choix. » Aussi, lui et M. Charest, se sont-ils engagés hier à se mettre « au service de la volonté de changement des Québécois ».

M. Johnson, appuyant sur ce qu'il a appelé « cette réticence des Québécois à tourner le dos à l'expérience canadienne », a indiqué que l'on pouvait être fier



Les partisans du NON ont eu chaud. Ce n'est que lorsque Radio-Canada a, sur le tard, annoncé la victoire de leur camp qu'ils ont pu laisser éclater leur joie.

de cette bataille « à l'appui de ce qui pouvait être le meilleur gage de succès et de progrès dans l'avenir ».

« Tous ceux qui ont voté NON ont la responsabilité d'élargir la coalition en faveur du changement et des espoirs que nous pouvons anticiper à l'intérieur du Canada... Parce que nous savons que nous avons parlé de changement dans le camp du NON, que nous avons signalé autour de nous que les choses doivent évoluer, doivent changer », a insisté M. Johnson, qui s'est dit soucieux d'« améliorer le Canada et son fonctionne-

ment pour qu'il réponde aux préoccupations des citoyens du Québec et du Canada ».

M. Johnson a mis du temps à se présenter sur la scène du Métropolitain. Il a d'abord attendu qu'aient lieu les discours des trois ténors du camp du OUI, le premier ministre Jacques Parizeau, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, et le chef de l'ADQ, Mario Dumont, avant de se prononcer.

En soirée, le millier de partisans réunis dans ce cabaret ont attendu dans un calme relatif l'évolution du dépouillement du scrutin, ralentis par l'avance

éphémère du OUI, mais ragailardés par des résultats provenant des comtés de l'Ouest de Montréal qui votaient massivement en faveur du NON.

Après les discours des chefs, on a invité les occupants à rester à l'intérieur du Métropolitain, la sortie étant bloquée par une manifestation de partisans du OUI. Il était impossible, de l'intérieur, de savoir ce qui se passait, sinon que l'escouade technique de la police de la CUM était sur place et qu'il ne fallait pas sortir.

Daniel Johnson donnera une conférence de presse à Québec cet après-midi.

De quoi donner des infarctus aux coeurs les plus solides !

MARIO FONTAINE

Les maisons de sondage avaient prévu un Québec cassé en deux, et c'est exactement ce qui s'est produit. Les camps du OUI et du NON ont en effet mené une guerre de tranchée hier, et si le NON l'a emporté, c'est par une microscopique majorité.

Le tout premier résultat du référendum avait d'ailleurs donné le ton de toute la soirée électorale : le OUI menait dans Ungava avec 50,5 p. cent des suffrages après le dépouillement de la première section de vote, le NON le talonnait à 49,5 p. cent.

Dans l'ensemble, on peut dire que le OUI a fait des gains un peu partout au Québec par rapport au référendum de 1980, sauf dans le centre et l'ouest de Montréal. Les gains souverainistes faits en région n'étaient toutefois pas suffisants pour donner aux Parizeau et Bouchard un coussin leur permettant de respirer à l'aise. Et c'est cette incapacité à passer la barre du 60 p. cent dans plusieurs comtés en province qui leur a finalement coûté la victoire.

Tout de même, d'entrée de jeu, on sentait qu'il n'y aurait pas, cette fois, un écart de vingt points entre les deux options. En 1980, lors du premier référendum sur la souveraineté, le NON l'avait en effet emporté avec 59,6 %.

Le premier résultat final fut celui des Îles-de-la-Madeleine, à cause du décalage horaire qui fait en sorte que les bureaux de vote ferment leurs portes une heure plus tôt. Le OUI l'a emporté avec 58,1 p. cent des suffrages aux Îles, alors qu'il n'en avait obtenu que 45,8 p. cent en 1980. Pourtant la circonscription est l'une des rares de l'Est du Québec à avoir élu un libéral aux dernières élections.

Cette tendance, on l'a très vite retrouvée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pas une grosse surprise compte tenu du passé sou-

verainiste de cette région. Pas de surprise non plus dans l'Outaouais, où, tel que prévu, le NON a largement dominé. Le premier résultat fut celui de Gatineau, aux trois quarts fédéraliste. La tendance allait se poursuivre dans ce sens le long de la frontière ontarienne.

Les premiers résultats du comté barométrique de Saint-Jean donnaient une légère avance au OUI. Francophone à 94 p. cent, les électeurs de la circonscription voulaient peut-être indiquer qu'une majorité de francophones appuyaient le OUI dans l'ensemble du Québec. Les chiffres ne sont pas encore compilés à cet égard, mais d'une façon sommaire on peut dire que six francophones sur dix ont appuyé la souveraineté hier.

Plus les résultats entraient, plus c'était serré. Lorsque la moitié des bulletins furent dépouillés, le OUI recueillait 50,32 p. cent des suffrages et le NON 49,67 p. cent. Aux deux tiers de l'opération, le NON prenait une microscopique avance pour la première fois de la soirée. Et il allait la garder.

Fait à signaler, les chefs n'ont pas tous rempli leurs missions. Saint-Maurice, le comté de Jean Chrétien, a voté OUI, de même que la circonscription de Jean Charest (Sherbrooke). Les leaders souverainistes, en revanche, ont réussi à convaincre leurs propres électeurs.

On a aussi vu une dichotomie entre comtés riches et comtés pauvres. Par exemple Westmount-Saint-Louis, le comté le plus riche du Québec (revenu familial moyen de 89 950 \$) a massivement appuyé le NON, alors que le OUI l'a emporté dans le plus pauvre, celui de Hochelaga-Maisonneuve (30 780 \$ de revenu familial moyen).

Comme si les électeurs s'étaient polarisés autour de leurs leaders : les patrons de la grande entreprise avaient massivement appuyé le fédéralisme durant la campagne, alors que les chefs syndicaux se prononçaient pour le OUI.

Le reste du Canada pousse un grand soupir de soulagement

Les francophones hors Québec ont poussé un soupir de soulagement en constatant la victoire du NON. Cependant, a noté le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, M. Jacques Michaud, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent « entendre le cri des Québécois » et répondre par des changements réels.

Pour ses membres, il espère que ce sera l'occasion d'apporter des correctifs et, entre autres, d'enchaîner des mécanismes pour forcer les provinces à respecter leurs responsabilités constitutionnelles envers leurs minorités linguistiques.

Le chef national de l'Assemblée des premières nations, M. Ovide Mercredi, était ravi de voir un résultat aussi serré. « Ceci est la réalisation d'un rêve impossible », a-t-il confié.

« Si le premier ministre Chrétien se satisfait de changements non constitutionnels, ce sera insatisfaisant pour nous et pour les souverainistes. Donc, nous croyons que le premier ministre doit présenter une proposition de réforme majeure. Je ne parle pas de quelques accommodements constitutionnels mais de modifications réelles », a-t-il dit, allant jusqu'à citer les idées de l'Action démocratique de Mario Dumont.

La vice-présidente de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Mme Nicole Turmel, a lu dans les résultats du vote un rejet des projets de réformes sociales du gouvernement fédéral.

Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta : « C'est un vote pour le changement et l'Alberta aussi veut du changement. Nous voulons diminuer les chevauchements, réduire la taille de l'État fédéral. Aux Québécois qui ont voté NON, je dis : "Merci pour votre confiance en notre habileté de faire marcher le Canada". Aux Québécois qui ont dit OUI, je dis : "Nous vous avons entendu, nous allons travailler avec

vous". » Toutefois, le premier ministre albertain a estimé qu'à l'heure actuelle, des changements constitutionnels n'étaient pas dans les cartes.

« Trouvons des façons de faire des changements sans avoir recours pour l'instant à des amendements constitutionnels », a-t-il suggéré.

La communauté des affaires de l'Ontario a poussé un soupir de soulagement devant les résultats d'hier.

Ted McCollum, président de la Chambre de commerce de l'Ontario, a déploré que le vote ait été si serré, mais il s'est tout de même réjoui.

« Cela veut dire que les entreprises québécoises et les entreprises ontariennes vont pouvoir continuer à faire des affaires ensemble, de province à province - sans douanes, sans tarifs », s'est-il exclamé.

« Nous sommes des partenaires importants. »

M. McCollum a toutefois exhorté les leaders politiques du Canada à régler le problème constitutionnel. « Il faut moins de rhétorique et plus d'action », a-t-il estimé.

Entre-temps, a-t-il ajouté, « il faudra minimiser l'incertitude politique » et rassurer les marchés.

Catherine Swift, présidente de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, a prédit que le résultat, aussi mince soit-il, aurait un impact positif sur l'économie canadienne.

« C'est un résultat meilleur pour les marchés financiers, cela augure bien pour une baisse des taux d'intérêt. C'est mieux pour les marchés financiers et pour les gens d'affaires. »

« C'est mieux qu'un OUI, mais un Non avec une marge plus grande aurait été préférable », a-t-elle estimé.

RÉFÉRENDUM 95

Fête ratée au Colisée

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'organisation du OUI avait prévu une grande fête hier soir à Québec en louant le Colisée de 15 300 places et tout semblait réuni pour une belle veillée entre souverainistes qui croyaient tenir au bout de leurs doigts le pays qu'ils désirent depuis longtemps.

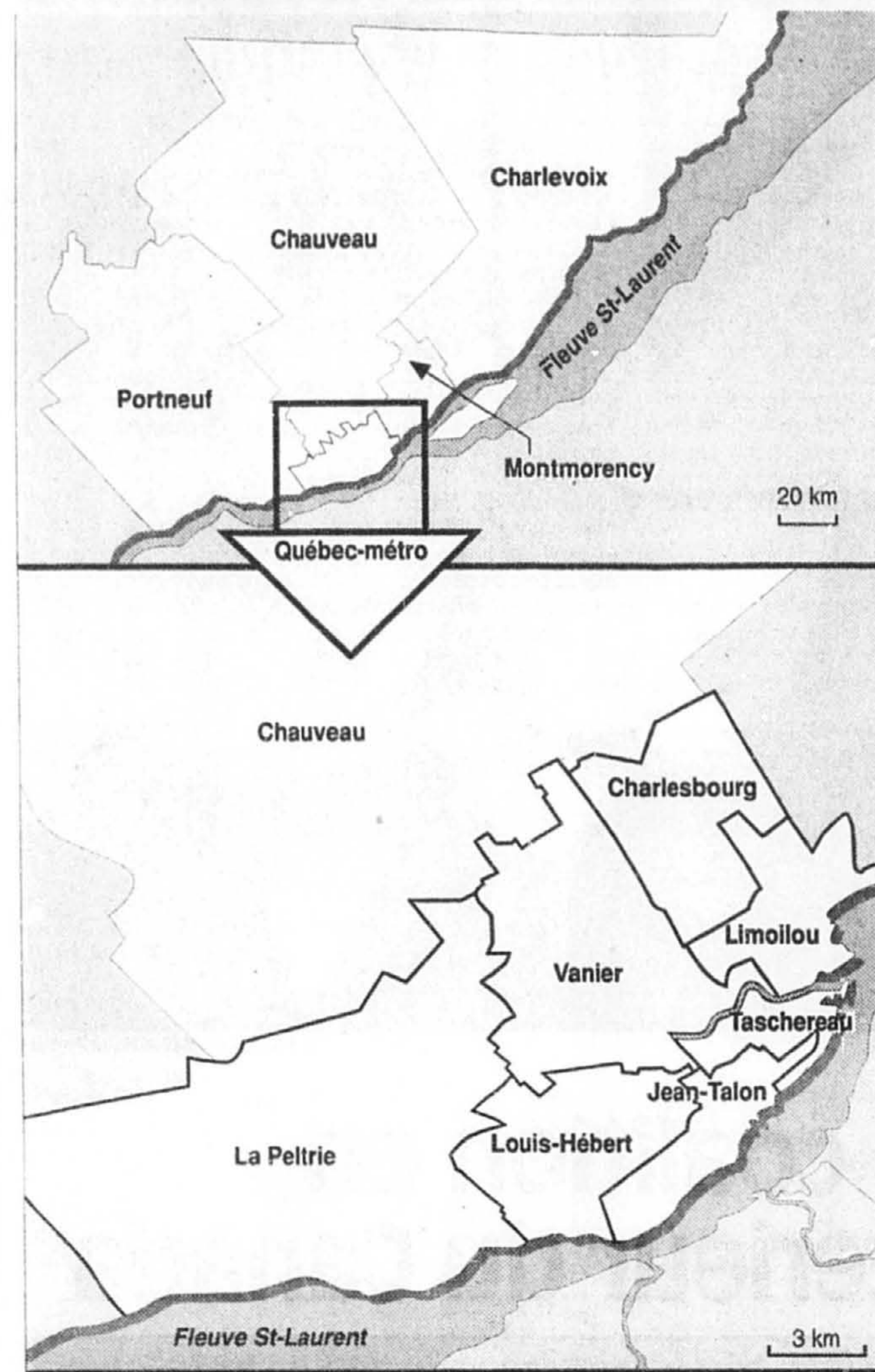
Des artistes attendaient d'entrer en scène le moment propice mais dès que le déroulement du vote favorisait graduellement les fédéralistes à partir de 21 h 30 environ, le bel enthousiasme du début s'est estompé de minute en minute, le silence a grandi et quand Bernard Derome a annoncé à 22 h 20 la victoire du camp du NON, le Colisée s'est vidé des trois quarts en peu de temps.

Depuis 18 h 30, les sympathisants et militants souverainistes ont afflué vers l'amphithéâtre des anciens Nordiques et ils étaient quelque 8000 dans les gradins et sur le plancher à manifester bruyamment quand les premiers résultats (ceux de l'Est du Québec) ont démontré une bonne majorité en faveur de la souveraineté.

Dans l'esprit de plusieurs, ils y voyaient là une tendance qui semblait assez forte pour assurer la réalisation de leur rêve. Les cris, le slogan « On veut un pays » n'ont presque pas cessé durant une heure.

Après ces moments intenses et d'espoir, l'inquiétude s'est installée lorsque le grand écran montrait le pourcentage des suffrages au Oui fondre régulièrement.

La région de Québec vote OUI de justesse



Source: Bureau des Élections

Fabienne Sallin -- (PC)

Québec

GILLES TOUPIN
QUÉBEC

■ La vague de fond annoncée par le camp du OUI dans la région de la Vieille Capitale n'a pas déferlé hier, malgré que la majorité de ses électeurs ait appuyé le OUI. Dix comtés du grand Québec sur onze, peuplés à plus de 95 p. cent par des électeurs francophones, ont appuyé le OUI à un peu plus de 50 p. cent.

Les organisateurs du OUI dans la région espéraient obtenir au moins 60 p. cent des voix afin de contribuer, avec les régions, à contrebalancer le fort vote en faveur du NON exprimé dans la région de Montréal.

Le rêve pour beaucoup d'habitants de la région de faire de Québec la capitale d'un pays, avec ce que cela entraîne d'élan et de retombées économiques, a certainement été l'un des facteurs qui a favorisé ici la victoire du OUI, aussi mince soit-elle.

Lors du référendum de 1980, l'ensemble de ces comtés, sauf Louis-Hébert, avait voté en faveur du NON. Cette fois, c'est l'inverse qui se produit avec un seul comté dans le camp du NON, celui de Jean-Talon. M. Michel Lessard, coprésident du OUI pour la région, avait prédit la semaine dernière la victoire du OUI dans tous les comtés du grand Québec.

Le comté de Jean-Talon, remporté lors des élections provinciales de l'année dernière par la candidate du Parti libéral Margaret Delisle, est resté fidèle en majorité à l'option de sa représentante à l'Assemblée nationale.

C'est dans les derniers jours de la campagne référendaire que le camp du NON, qui ne cachait pas un retard de quatre à cinq points sur le OUI, a remonté la pente pour gruger plusieurs points aux souverainistes. L'effort du camp du NON, notamment, auprès des 70 000 fonctionnaires fédéraux en poste au Québec, et à qui le camp du OUI promettait de maintenir leurs emplois dans un Québec souverain, a vraisemblablement porté fruit.

Mais, comme l'a souligné à La Presse Michel Lessard, aussi président du conseil central de la CSN à Québec, « l'important est que la région de Québec ait maintenu le OUI au dessus de la barre des 50 p. cent. Ce sont les régions qui ont été les plus convaincantes et qui ont fait le travail. Seulement, il est clair, dans ce résultat, que le Québec des régions s'oppose à Montréal. Je ne sais pas quelle sorte de clivage cela risque de faire. C'est inquiétant et il y a là des enjeux importants à analyser ».

Dans l'ensemble, ce sont les comtés les plus défavorisés à Québec qui ont appuyé avec le plus de force le camp du OUI, tel le comté de Taschereau de la basse-ville de Québec, où se trouvent la plupart des assistés sociaux et des groupes défavorisés de la ville. C'est dans une discothèque relativement exiguë de la banlieue de Québec que le camp du NON a célébré hier sa victoire. En revanche, au Colisée de Québec, rempli de quelque 10 000 partisans du OUI, la soirée s'est terminée dans le calme alors qu'elle avait commencé dans la plus grande exubérance, surtout lorsque les premiers résultats favorables au OUI sont apparus sur grand écran en début de soirée.

Les dépouillements judiciaires pourraient faire la différence

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Devant des résultats aussi serrés, soit une marge d'à peine 45 000 voix en faveur du NON, les 84 000 bulletins rejetés, soit 1,8 % du total des suffrages exprimés, revêtent une importance capitale et il appartient maintenant aux deux présidents des comités nationaux d'exiger des dépouillements judiciaires.

L'article 41 de la Loi sur la consultation populaire, a-t-on expliqué, hier soir, au Cabinet du directeur général des élections du Québec, précise d'ailleurs la procédure à suivre dans un tel cas.

La loi stipule que cette éventuelle demande d'un camp ou l'autre doit être faite devant le Conseil du référendum « qui a juridiction exclusive pour l'entendre ».

Les requérants ont 15 jours pour présenter leur demande d'un nouveau dépouillement des votes devant un juge qui peut être limitée à une ou plusieurs circonscriptions électorales.

Le Conseil du référendum, toutefois, peut refuser de procéder à un nouveau dépouillement s'il juge que les faits allégués par l'un ou l'autre des requérants « sont susceptibles

de changer le résultat global de la consultation populaire ».

Puisque dans ce cas-ci, il est évident que le Comité du OUI pourrait récupérer les dixièmes de points dont il a besoin pour transformer une défaite excessive en victoire, il est fort probable que les organisateurs de son camp dans les différentes circonscriptions ou des bulletins ont été rejetés analyseront la situation à la lumière de ce que prévoit la loi.

Une fois que le Conseil du référendum a reçu une demande de nouveau dépouillement, ce dernier doit se faire dans chaque circonscription électorale visée « comme si le référendum avait été une élection ».

Le Conseil du référendum est composé de trois juges de la Cour du Québec, dont le président est désigné par le juge en chef de cette cour.

Hier soir, cependant, le bureau du Directeur général des élections du Québec, M. Pierre F. Côté, ne connaissait pas encore le total des bulletins rejetés dans les bureaux de scrutin du Québec. M. Côté pourra effectivement le connaître aujourd'hui après que ses représentants dans les circonscriptions auront procédé au recensement des votes.

Selon l'UPA, un vote pour le changement

■ Le président de l'Union des producteurs agricoles estime qu'avec des résultats référendaires aussi serrés, les dirigeants politiques, particulièrement ceux du gouvernement fédéral, doivent entendre le message de la population québécoise et proposer une réforme majeure de nos institutions et du cadre fédéral.

« Avec près de 50 % des voies favorables à la souveraineté, le gouvernement d'Ottawa devra proposer des mesures et des programmes adaptés au Québec, notamment en matière agricole », a souligné Laurent Pellerin. Celui-ci a rappelé que depuis nombre d'années, soit 10 ou 15 ans, le milieu agricole québécois obtient, parfois laborieusement, des actions adaptées à sa spécificité.

Mentionnant que les résultats du processus démocratique doivent être respectés, M. Pel-

lerin a également indiqué que son organisation prenait acte du vote majoritairement exprimé en régions en faveur du projet souverainiste.

En terminant, M. Pellerin s'est dit assuré que les producteurs et productrices agricoles se comporteront, comme ils l'ont toujours fait, en partenaires responsables, en consolidant leurs liens d'affaires. Quant à l'organisation qui les regroupe, M. Pellerin a mentionné que l'UPA verra à continuer à revendiquer sa juste part des dépenses auprès du gouvernement fédéral.

L'Union des producteurs agricoles, a-t-il ajouté, verra également à ce que les positions de négociation du gouvernement fédéral continuent de respecter les spécificités de l'agriculture du Québec.

Un électeur meurt d'un infarctus

MARC THIBODEAU

■ Un homme de 57 ans, Bruno Marchand, est décédé d'un infarctus hier, vers 13 h 30, au moment où il s'appropriait à voter au bureau de scrutin du collège Ahuntsic, au 9055, rue Saint-Hubert, dans le nord de l'île de Montréal.

Selon le lieutenant Raymond Beauchamp, du poste 1, le quin-quagénaire venait de s'enregistrer auprès des scrutateurs lorsqu'il a été foudroyé. « Il venait d'être invité à s'avancer vers l'urne », a noté le policier.

Les ambulanciers d'Urgences Santé ont été appelés de toute urgence par le personnel du bureau de scrutin, mais toutes les tentatives de réanimation se sont avérées vaines. Les défunts ont été consigné sur place en présence de la femme de la victime.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Journée historique, participation record

En raison de ses enjeux, le référendum d'hier a suscité un très vif intérêt dans la population, intérêt qui s'est traduit par une participation record des électeurs. Cette participation a même atteint la barre des 94 pour cent. En matinée déjà, les votants devaient faire la queue avant de pouvoir pénétrer dans les bureaux de scrutin.

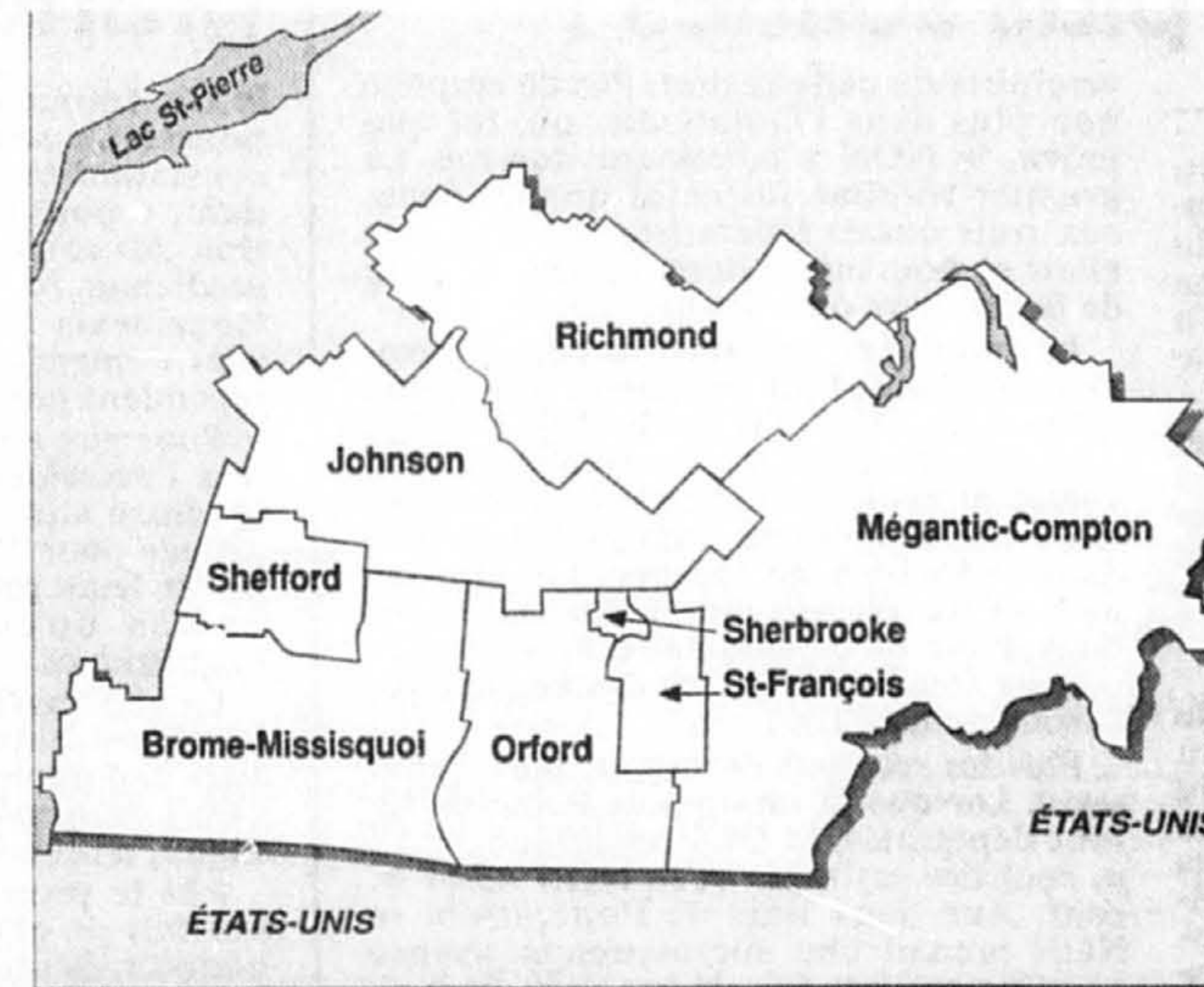
Charest n'a pas « livré » sa région

Estrie
ANDRÉ PÉPIN
SHERBROOKE

■ C'est sur le qui-vive, le souffle coupé, que les partisans des deux camps ont suivi la soirée référendaire en Estrie. Même dans le comté de Sherbrooke, le château fort du chef conservateur Jean Charest, le OUI menait en fin de soirée. Jean Charest n'a pas « livré » sa région », comme plusieurs l'avaient prévu, au début de l'affrontement.

Rien n'était encore définitivement tranché en fin de soirée, à l'exception des comtés de Brome-Missisquoi et de Orford, où le NON menait plus à l'aise. Les partisans, les yeux rivés aux écrans dans leurs locaux respectifs, ne célébraient pas. On surveillait l'écran comme on surveille un moniteur cardiaque.

Une autre vedette du NON en Estrie, l'ancienne ministre Monique Gagnon-Tremblay, assistait à une perçée du OUI dans sa circonscription de Saint-François. Dans Saint-François, le OUI l'emportait par une dizaine de voix seulement. Émue, Mme Gagnon-Tremblay a rappelé l'importance de changements profonds au Canada : « Le premier ministre canadien doit réunir le plus rapidement ses homologues des provinces pour entreprendre des discussions, pour des changements administratifs rapides ». Les sondages locaux avaient prédit une chaude lutte en Estrie, prédisant même une victoire du OUI dans ces deux circonscriptions.



Source: Bureau des Élections

Fabienne Sallin -- (PC)

Le OUI l'a également remporté dans le comté de Johnson, traditionnellement nationaliste, où se trouve la municipalité de Valcourt et la chaîne de montage Bombardier. Même le très libéral comté de Richmond, représenté à l'Assemblée nationale par Yvon Vallière, a basculé dans le camp du OUI, tout comme Shefford.

Les témoins du NON, au cours des derniers jours de cette dure bataille, ont littéralement ratissé la région. Le chef du OUI, M. Jacques Parizeau, conscient du charisme de Jean Charest, y est même venu, à la toute dernière minute, vendredi soir dernier. Les partisans du OUI, quelques heures après la grande manifestation canadienne de Montréal,

avaient paradé tapageusement dans les rues de Sherbrooke.

La région de l'Estrie, dans sa partie la plus francophone, a suivi la tendance, malgré la forte avance du NON, en début de campagne. Les appels pressants lancés par Jean Charest et, plus tard, par l'homme d'affaires Laurent Beaudoin, n'auront donc pas vraiment fait une différence. Les partisans du OUI, en fin de soirée, montraient un gain de plus de 10 p. cent sur 1980.

Malgré les gains du OUI à Sherbrooke même, le grand gagnant de cette course folle sera le chef conservateur Jean Charest qui aura profité d'une visibilité inattendue pour un chef qui doit reconstruire une formation nationale en sérieuse difficulté.

En bref

PARIZEAU VISIBLEMENT NERVEUX

■ Se disant confiant de remporter la victoire, le premier ministre québécois Jacques Parizeau s'est rendu voter à Outremont hier, à l'ouverture des bureaux de vote. Le chef du OUI était visiblement nerveux en cette journée historique, aboutissement d'un mois de campagne intensive et de près d'un an de préparatifs stratégiques. En arrivant au bureau de vote, M. Parizeau s'est dirigé dans l'isolement en oubliant de prendre son bulletin de vote et s'est présenté aux journalistes en se tenant devant la boîte de scrutin, ne permettant pas aux photographes de prendre le traditionnel cliché de fin de campagne.

GINGRICH CONTRE LE BILINGUISME

■ Le président de la Chambre des représentants aux États-Unis, Newt Gingrich, estime que le référendum sur la souveraineté du Québec constitue un avertissement pour tous les Américains à propos des divisions qui peuvent entraîner le bilinguisme. « Permettre au bilinguisme de progresser est très dangereux », a déclaré hier Newt Gingrich lors d'un forum sur la technologie et les affaires. « Nous devrions insister pour que l'anglais soit la langue commune. C'est ce qui nous unit. » M. Gingrich appuie la loi qui ferait de l'anglais la langue officielle des États-Unis, actuellement devant le Congrès. Il croit également que tous les jeunes Américains devraient apprendre l'anglais et que l'enseignement des langues étrangères à l'école devrait être secondaire.

UN EXEMPLE EN ESPAGNE

■ Avant même que ses résultats ne soient connus, le référendum sur l'indépendance du Québec est devenu un exemple pour les régionalistes espagnols. En Espagne, où les tensions entre les mouvements régionaux et le gouvernement national demeurent vives, cinq siècles après l'unification du pays, les responsables du Pays basque et de la Catalogne ont été prompts à se comparer à la « Belle Province ». « Le référendum prouve que dans des pays où la démocratie fonctionne bien, elle — la question de l'indépendance — peut être soulevée de façon pacifique », a déclaré hier Jordi Pujol, chef du gouvernement local de la Catalogne, dont la coalition Union et Convergence pèse sur la politique nationale par le jeu des alliances.

S'OCCUPER DE L'ÉCONOMIE

■ Le président-directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec a émis hier la déclaration suivante à l'issue du dévoilement des résultats référendaires : « Les questions constitutionnelles ont monopolisé l'agenda des gouvernements fédéral et du Québec : il est temps maintenant de s'occuper de l'économie. Le Canada stagne économiquement à cause de ses déficits publics ». M. Ponton a ajouté que le gouvernement fédéral doit sans délai accepter de rapatrier au Québec toutes les mesures relatives à la formation de la main-d'oeuvre. « Il existe un consensus sur ce point au Québec et il est temps pour le fédéral de réaliser son engagement. » Et il a formulé le vœu que le gouvernement Parizeau collabore de bonne foi avec le gouvernement fédéral dans tous les dossiers qui affectent l'industrie du Québec.

APPEL À LA TOLÉRANCE

■ Après avoir noté que les résultats du référendum sont « déchirants », le chef du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, Rémi Kurpness, a dit hier soir avoir le goût de lancer « à tous les peuples, aux peuples des Premières nations et au peuple québécois », un appel à la tolérance. M. Kurpness a souligné que la nécessité d'aménagements constitutionnels « pour les Premières nations, pour le peuple québécois et aussi pour les autres provinces » ne fait aucun doute. Et il a souhaité que des négociations constitutionnelles soient amorcées le plus tôt possible.

CONFIANCE DANS LE FÉDÉRALISME

■ « La démocratie a parlé ; les Québécoises et Québécois veulent continuer à se développer et à prospérer au sein du Canada, comme ils l'ont toujours fait », a déclaré hier soir Pierre Côté, président du Conseil québécois des gens d'affaires pour le Canada. « Les Québécois ont affirmé leur confiance dans la capacité du fédéralisme canadien de se moderniser dans le sens des intérêts traditionnels du Québec, a poursuivi M. Côté.

« Maintenant commence la grande guérison »

Les leaders de la communauté anglo-québécoise sont soulagés, mais l'inquiétude persiste

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Impossible de dire à quelle heure le grand soupir est finalement tombé à la soirée référendaire organisée par l'Alliance Québec, au théâtre Centaur. Il était peut-être 22h00 ou 22h15. La tension est tombée doucement. Les mâchoires se sont desserrées.

Personne ne s'est mis à fêter, seulement à discuter de façon un peu plus relax. « Il n'y a pas de raison de célébrer ce soir », a déclaré Michael Hamelin, président du lobby anglophone. « Demain nous ne serons plus des OUI et des NON mais tous des Québécois et des Canadiens, et nous avons vu les visages des gens du OUI à la télévision. Ce sont nos compatriotes. On a de bonnes raisons d'être soulagés, mais c'est tout. Maintenant commence la grande guérison. »

Plus tard durant la soirée, il ajoutera que cette guérison sera difficile si elle s'amorce sur le même ton que le discours de M. Parizeau. « Son discours m'a déçu. Beaucoup, a-t-il laissé tomber. C'est à lui de nous réunir, de nous rassembler, de nous aider à refaire les ponts. Il faut tellement recommencer tous ensemble. »

Toute la salle, remplie d'une cinquantaine de leaders de la communauté anglophone québécoise, parlait sur le même ton que M. Hamelin. « En tant que partisan je suis soulagé. Mais en tant qu'être humain, je suis désolé. Je ressens beaucoup de sympathie », a commenté Gordon Campbell, ancien prêtre anglican.

Selon Gary Caldwell, sociologue et agriculteur, les résultats sont peut-être les meilleurs que le Québec aurait pu espérer, précisément parce que ce n'est

pas une victoire forte du NON. « Le Canada va enfin être obligé de faire face aux conséquences du rapatriement de 1982 qui a mis le Canada sur le chemin de la ruine. Maintenant au moins il y a de l'espoir pour le Canada. Et le Québec a besoin du Canada sinon il est trop vulnérable face aux États-Unis, et c'est ça la raison d'être du Canada depuis le début de son histoire : faire face aux États-Unis », explique M. Caldwell.

Le sociologue ne veut pas dire comment il a voté. « J'étais tellement fâché qu'on me force à faire un choix aussi déchirant que je me réserve au moins le droit de pouvoir garder mon choix pour moi », dit-il.

Henderson est inquiet

« C'est sûr que personne ici n'a envie de célébrer », a ajouté Edward Figlarz. Keith Henderson, leader du Parti égalité, n'avait pas non plus envie de faire la

fête. « C'est sûr que je suis content que le NON ait gagné. Mais je suis très inquiet, a-t-il expliqué. Je crains que les gens du OUI blâment les anglophones et les allophones et qu'ils nous fassent la vie dure, en renforçant la loi 101 par exemple. Et puis je suis inquiet parce que j'ai entendu les gens du OUI dire qu'ils avaient l'intention de continuer leur marche vers la séparation. Et je suis aussi inquiet parce que ce référendum a divisé la population. Et il faudra beaucoup de temps pour faire disparaître ces divisions. Je ne suis pas joyeux. »

Pascual Delgado, consultant expert en relations interculturelles, croit quant à lui que les résultats du référendum auront au moins l'avantage de forcer des changements au sein de la fédération. « Au moins comme ça le message du Québec a été entendu et le fédéralisme a quand même un peu de marge de manoeuvre », explique-t-il. Il croit ce-

pendant que les résultats du vote vont forcer les Québécois et les Canadiens à se poser de sérieuses questions sur l'avenir des relations interculturelles, entre le Québec et le reste du pays, et aussi à l'intérieur du Québec. « Les gens vont blâmer les minorités pour la défaite. La tâche qui nous attend va être difficile », dit-il.

Barbara Bastian est elle aussi très soulagée et dormira enfin en paix même si elle est fâchée contre les politiciens. Selon elle, ce sont eux qui se sont emparés de cette question et l'ont montée en épingle alors que les Québécois, il n'y a pas si longtemps, avaient d'autres chats à fouetter. « Tout ça, toute cette division, à mon avis, c'est très artificiel. Mais ça aurait été une telle erreur de se séparer. Le Canada a besoin du Québec. Les Canadiens sont blasés. Les Québécois, eux, sont ceux qui apportent tout le *oumpf* à ce pays. »

Bourque lance un appel à la réconciliation

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a interprété hier soir le vote serré en faveur du NON comme un appel au changement. « Le changement, a-t-il dit, doit venir d'Ottawa vers Québec mais aussi de Québec vers Montréal. »

Le maire, qui part ce matin vers l'Asie, a félicité les porte-parole des deux camps qui ont su faire preuve de sobriété dans leurs propos et ont fait en sorte que les discussions prennent un caractère constructif.

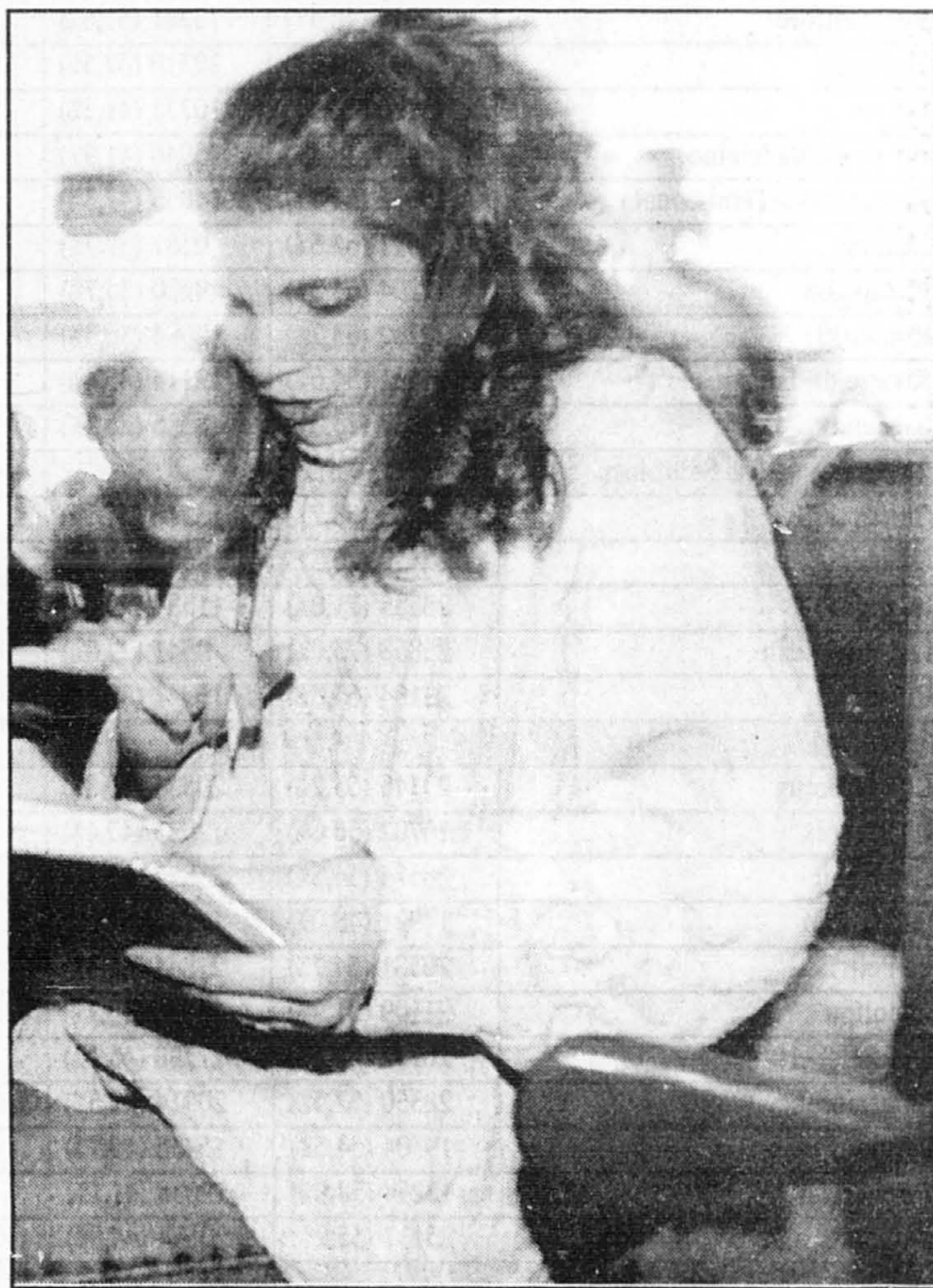
Dans un appel au calme dirigé envers ses concitoyens, M. Bourque les a invités à accepter avec sérénité le résultat référendaire. « J'invite les Montréalais et les Montréalaises à se tendre la main mutuellement. Au-delà des choix politiques difficiles et souvent déchirants, nous avons une société à bâtir et à développer. C'est tous ensemble, unis et solidaires, que nous pourrions assumer cette importante responsabilité. »

Il a indiqué que de légères échauffourées devant le Métropolis avaient été rapidement maîtrisées par le service de la police. Le maire a signalé à la presse présente à l'hôtel de ville qu'il allait faire une tournée des rues de Montréal pour bien s'assurer que tout se déroulait dans l'ordre. « Nous avons établi avec le directeur de la police, M. Duchesneau, notre stratégie afin d'éviter des perturbations. »

Par ailleurs, le maire a minimisé les conséquences du vote référendaire sur les retombées de son voyage. « J'aurai sûrement à répondre à des questions de la part de mes hôtes japonais qui comme vous le savez dominent l'économie mondiale. Mais comme notre délégation comprend à la fois des représentants des gouvernements fédéral et provincial, nous allons faire en sorte de réaliser des retombées intéressantes pour la ville de Montréal. »



La soirée référendaire a été calme dans les bars de la métropole. Ci-dessus, attablés chez Magnan, deux partisans du NON, Michel Hamel et Gaétan Brunette. « Le Canada, c'est le pays qui a le meilleur niveau de vie au monde », a souligné M. Hamel. Ci-contre, Viviane Coutu, installée au bar Porté disparu : « J'ai voté OUI parce que le système fonctionne mal ».



« Ce score serré va permettre des changements »

Dans les bars, francophones et anglophones s'entendent sur une chose : le Canada devra changer

ÉRIC CLÉMENT

■ S'il y avait un sentiment partagé par les anglophones et les francophones de Montréal qui ont passé la soirée référendaire dans les bars de la métropole, hier soir, c'était bien que le Canada allait changer à la suite du résultat serré du scrutin.

« Si le Québec n'obtient rien, je crois que la prochaine fois sera la bonne », lançait Ariel Santana, un Montréalais d'origine chilienne qui avait choisi le Peel's Pub de la rue Sainte-Catherine pour connaître l'issue du vote.

« On pensait que ce serait serré, a ajouté son ami Kent Chan. Je suis vraiment très content. C'est bon pour l'économie canadienne. »

Au Peel's Pub, les clients, majoritairement anglophones, étaient debout avec leur bière à la main et criaient tant et plus lorsque le NON a franchi la barre des 50,3 %. Mais tout le monde n'était pas heureux.

« Je suis triste et je trouve que ce n'est pas le moment de fêter », Assis seul à sa table, Ken MacLaggan, de Deep River, en Ontario, fait grise mine, même s'il n'a pas voté : « Je suis venu en train juste ce soir, dit-il dans un bon français. J'aurais préféré que le NON gagne par beaucoup plus. Le Québec est maintenant coupé en deux et les problèmes (constitutionnels) vont continuer. »

« Tout le monde veut des changements au Canada, et je pense que ce score serré va per-

mettre un changement, a expliqué Hugh Fraser. C'est le Québec qui va le permettre. »

Mais son ami Norbert Altenstad était amer : « Je suis content que le NON ait gagné mais le Québec n'a pas le droit de décider de l'avenir du pays, a-t-il dit. C'est incroyable que quelques milliers d'électeurs aient failli décider de l'avenir de 27 millions de Canadiens. »

« C'est la démocratie », a fait observer M. Fraser. « Ce n'est pas la démocratie quand 0,5 % des Québécois divisent le Canada », a rajouté M. Altenstad.

Des larmes

Quittant le Peel's Pub, La Presse a constaté que les bars du

centre-ville ont été rapidement désertés, une fois les résultats définitifs connus. Au Grand Café, rue Saint-Denis, il ne restait plus que quelques personnes attablées alors que 99 % des bulletins avaient été dépouillés.

Les yeux remplis de larmes, Valérie Asch, de Brossard, était effondrée près de ses deux amis, France et Christian : « Pour moi, c'était maintenant ou jamais car on a dépensé assez d'argent pour ça. Maintenant, on doit s'attaquer aux problèmes économiques. Mais c'est sûr qu'il va y avoir du remaniement quelque part. Le fédéral n'aura pas le choix. »

« Je suis déçue, tellement déçue, disait France Mansour, de Boucherville. Le résultat montre que les Québécois ont peur. Ils n'ont pas de couilles. »

Pour Christian Poulin, de Brossard, « les fédéralistes vont marcher sur des oeufs » car selon lui, le Canada anglais n'aura pas de choix : il devra permettre l'inclusion du Québec dans la constitution après lui avoir donné les pouvoirs qu'il réclame. « Sinon, le Québec se séparera, cette fois. »

Pierre Maheux a voté OUI. Pourtant, il n'est pas déçu : « Je suis plutôt indifférent, dit-il. Mais je pense qu'il y aura des changements. »

Finalement, Abdel Mahmoud, d'origine algérienne, n'a pas voté : « Il me manquait un an », dit-il. Il est déçu « pour ses amis québécois » : « Cela me fait de la peine pour eux et j'espère le bien du Québec mais je suis quand même content du résultat. »

Le OUI domine sur la Rive-Sud

La circonscription de Saint-Jean perd son titre de « baromètre »

Montérégie-Rive-Sud

YVES BOISVERT

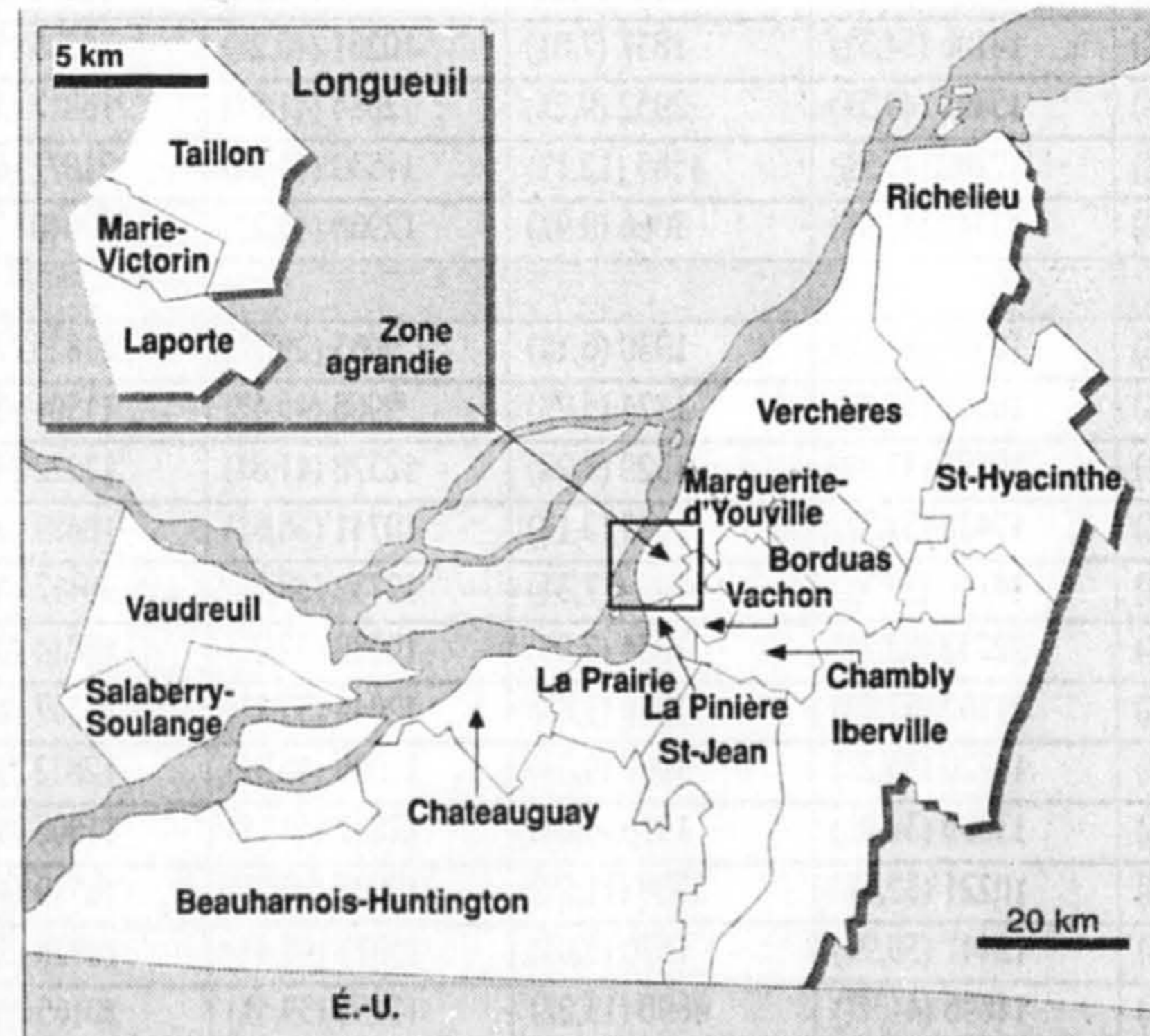
■ La circonscription de Saint-Jean a perdu son titre de « baromètre » en votant à 56,6 % pour le OUI, à l'image de la plupart des comtés de la Rive-Sud.

En effet, pour la deuxième fois seulement depuis 1867, Saint-Jean n'a pas voté dans le sens de la majorité. Elle a voté dans le sens de la région, cependant.

Cinq des 18 circonscriptions de la Rive-Sud et de la Montérégie ont voté majoritairement pour le NON : Laporte (61 %), le comté de l'ancien ministre libéral André Bourbeau, de même que le comté du chef de l'Opposition Daniel Johnson, Vaudreuil, (61 %), ainsi que Châteauguay (52 %), La Pinière (67 %) et Beauharnois-Huntington (53,7 %).

Pour le reste, la Rive-Sud et la Montérégie sont majoritairement pour le OUI.

En 1980, seulement trois circonscriptions avaient obtenu une majorité de OUI : Taillon (l'ancien comté de René Lévesque), Marguerite-d'Youville, et



Source: Bureau des Élections Fabienne Sallin -- (PC)

Marie-Victorin. La majorité pour le OUI a grimpé d'une demi-douzaine de points dans ces circonscriptions.

Les souverainistes ont également remporté la bataille de Chambly, la circonscription de la ministre péquiste Louise Beau-

douin où l'on a choisi le OUI à 56 %.

Le revirement a été total dans Laprairie (60,2 %), Verchères (66,9 %) et Richelieu (62,5 %), qui ont viré au OUI à plus de 60 %, alors que le NON l'avait emporté en 1980.

La couronne nord a viré au OUI excepté Argenteuil et Chomedey

Laval

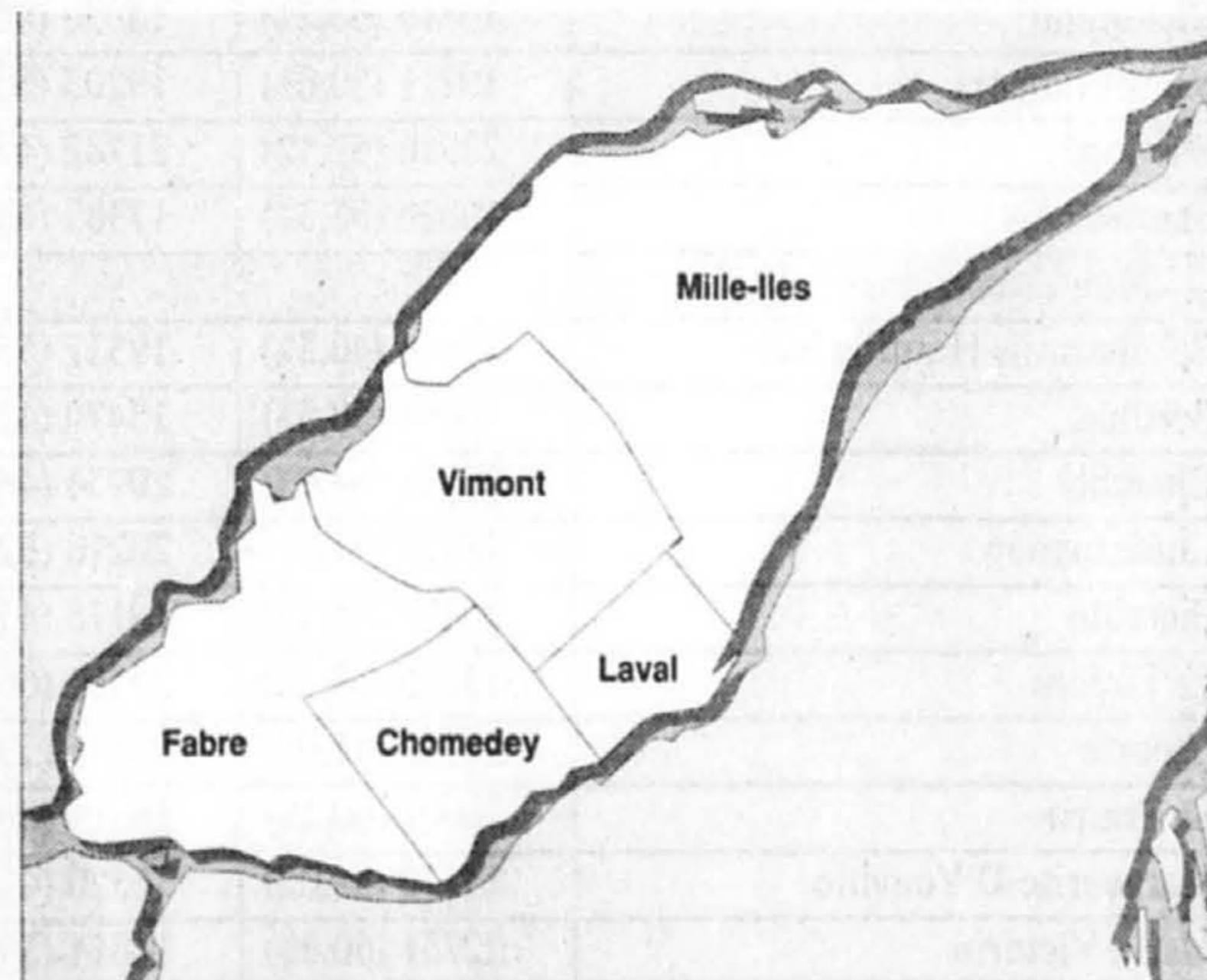
YVES BOISVERT

■ La « couronne nord » de l'île de Montréal a fortement viré au bleu, hier, et seule la circonscription de Chomedey, dans Laval, a penché fortement en faveur du NON.

L'ancienne circonscription de Claude Ryan, leader du NON en 1980, Argenteuil, a opté pour le NON à 50,2 % selon les derniers chiffres disponibles au moment de mettre sous presse.

Dans les autres circonscriptions de la banlieue nord de Montréal, le OUI a tout raflé et a fait des gains spectaculaires. Laval avait majoritairement voté pour le NON en 1980. Cette année, toutes les circonscriptions ont opté pour le OUI, sauf Chomedey, où le NON a fait 72 % (contre 73,6 % en 1980).

Fabre, avec 52 % (44 % en 1980), Laval-des-Rapides, le comté de Serge Ménard, avec 52,6 % (47,4 % en 1980), Mille-Îles, avec 51,2 % (48 % en 1980), et Vimont, avec 51 % (47,7 %) ont tous voté OUI hier.



Source: Bureau des Élections Fabienne Sallin -- (PC)

Même chose pour les sept circonscriptions des Laurentides (sauf dans Argenteuil, où le OUI et le NON sont nez à nez), qui ont voté avec une forte majorité pour le OUI, jusqu'à 63 % dans Blainville.

La victoire du OUI est encore plus forte dans Lanaudière : les six circonscriptions ont vu le OUI l'emporter à plus de 60 %.

Dans Masson, le OUI a atteint 71 %. L'Assomption, la circonscription du premier ministre Jacques Parizeau a opté à 63,7 % pour le OUI.

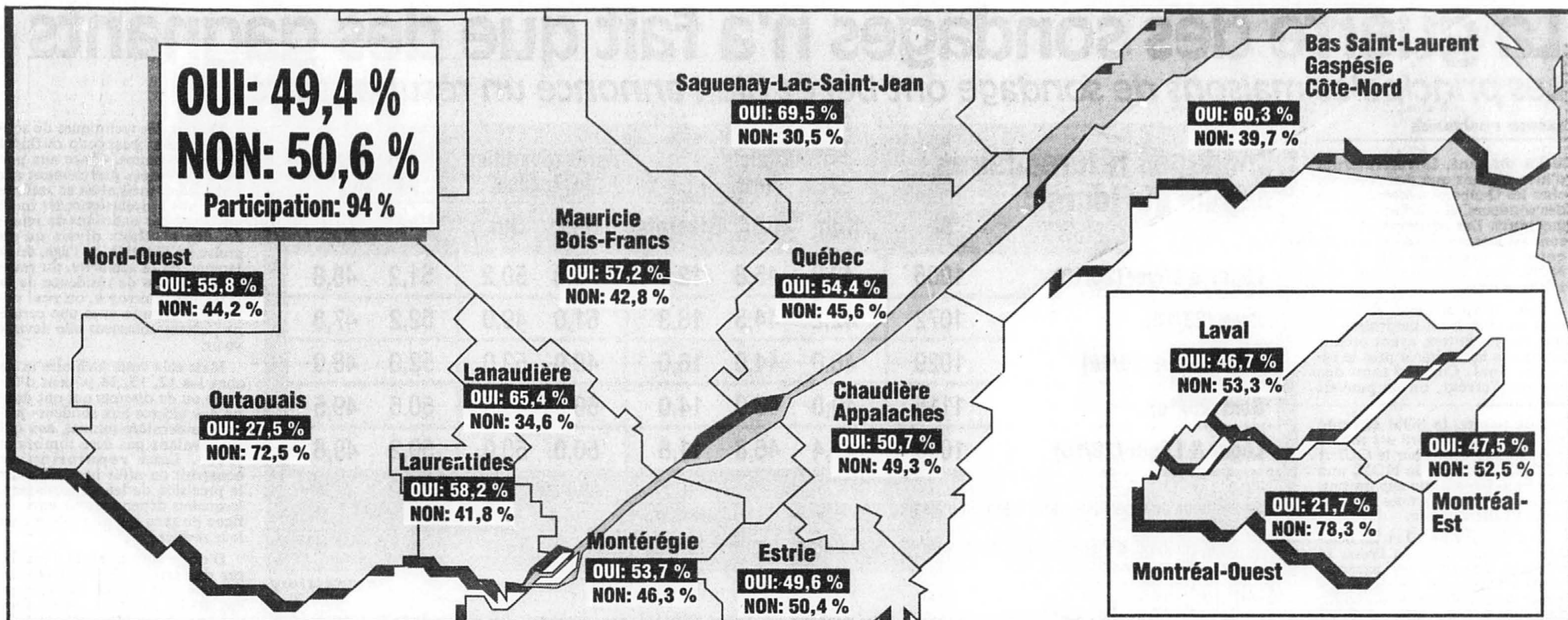
En 1980, l'Assomption (51,1 %), Masson (55 %) et Terrebonne (52,1 %) avaient été parmi les rares circonscriptions québécoises à voter majoritairement OUI.

La réponse

Voici les résultats du référendum d'hier dans chaque circonscription du Québec. Après le nom de chaque comté, vous trouverez le nombre de bureaux de scrutin dont les votes avaient été compilés au moment de mettre sous presse. Si l'espace est libre, les résultats sont complets. Pour vous permettre de mieux analyser ces résultats, *La Presse* a cru bon d'y ajouter les résultats des élections de 1994, les données relatives à la langue maternelle des Québécois et les résultats du référendum du 20 mai 1980, redistribués en fonction du nouveau découpage de la carte électorale. Les pourcentages ont été arrondis à une décimale près.

Sources : Presse Canadienne
 Directeur général des élections du Québec
 Pierre Drouilly, professeur de sociologie (UQAM)

COMTÉS (Bureaux de scrutin)	RÉFÉRENDUM 30/10/95			ÉLECTION 12/09/94			RÉFÉRENDUM 20/05/80		LANGUE 1991			
	OUI	NON	REJETÉS	PQ	PLQ	ADQ-AUTRES	OUI	NON	Français	Anglais	Autres	
B.-St-Laurent-Gaspésie-C.-Nord												
Bonaventure	12914 (48,4%)	13761 (51,6%)	411 (1,5%)	12411 (52,5%)	10105 (42,8%)	1105 (4,7%)	7917 (33,9%)	15424 (66,1%)	84,8%	13,1%	2,0%	
Duplessis	20741 (62,7%)	12319 (37,3%)	366 (1,1%)	15788 (60,0%)	10525 (40,0%)	—	17850 (54,7%)	14779 (45,3%)	81,1%	9,7%	9,2%	
Gaspé	15186 (58,5%)	10771 (41,5%)	410 (1,6%)	11410 (53,4%)	8033 (37,6%)	1930 (9,0%)	9811 (40,8%)	14215 (59,2%)	90,0%	9,9%	0,2%	
Îles-de-la-Madeleine	5478 (58,1%)	3946 (41,9%)	134 (1,4%)	3639 (40,0%)	5455 (60,0%)	—	3405 (45,8%)	4033 (54,2%)	94,0%	5,9%	0,2%	
Kamouraska-Témiscouata	15632 (52,7%)	14055 (47,3%)	451 (1,5%)	9987 (41,1%)	10373 (42,7%)	3940 (16,2%)	12411 (43,8%)	15224 (56,2%)	99,5%	0,4%	0,1%	
Matane	15511 (62,3%)	9381 (37,7%)	329 (1,3%)	11625 (54,6%)	7395 (34,8%)	2270 (10,6%)	10643 (47,2%)	11926 (52,8%)	99,1%	0,7%	0,2%	
Matapédia	17294 (64,3%)	9600 (35,7%)	383 (1,4%)	12826 (58,5%)	9107 (41,5%)	—	11952 (49,7%)	12103 (50,3%)	99,3%	0,5%	0,2%	
Rimouski	22292 (63,7%)	12684 (36,3%)	280 (0,8%)	14926 (51,4%)	12299 (42,4%)	1783 (6,2%)	14931 (52,5%)	13483 (47,5%)	99,2%	0,5%	0,3%	
Rivière-du-Loup	14561 (54,6%)	12114 (45,4%)	401 (1,5%)	6608 (27,2%)	4226 (17,4%)	13461 (55,4%)	10117 (43,5%)	13148 (56,5%)	99,5%	0,4%	0,1%	
Saguenay	23037 (73,3%)	8386 (26,7%)	604 (1,9%)	14439 (57,4%)	7435 (29,6%)	3264 (13,0%)	15500 (60,5%)	10123 (39,5%)	95,0%	0,8%	4,2%	
Saguenay-Lac-Saint-Jean												
Chicoutimi	29262 (68,7%)	13348 (31,3%)	369 (0,9%)	22025 (63,5%)	9021 (26,0%)	3610 (10,5%)	19980 (58,5%)	14170 (41,5%)	98,7%	0,7%	0,6%	
Dubuc	22850 (70,3%)	9651 (29,7%)	326 (1,0%)	16759 (63,5%)	7142 (27,0%)	2490 (9,5%)	13347 (53,4%)	11666 (46,6%)	98,7%	1,1%	0,2%	
Jonquière	28385 (71,0%)	11584 (29,0%)	705 (1,7%)	22598 (69,4%)	8703 (26,7%)	1248 (3,9%)	22058 (60,7%)	14258 (39,3%)	98,6%	1,0%	0,4%	
Lac-Saint-Jean	25858 (73,0%)	9541 (27,0%)	340 (1,0%)	20743 (71,7%)	7269 (25,1%)	931 (3,2%)	17674 (57,6%)	13700 (42,4%)	99,3%	0,5%	0,2%	
Roberval	25194 (65,0%)	13541 (35,0%)	305 (0,8%)	18281 (60,1%)	11226 (36,9%)	923 (3,0%)	16088 (50,7%)	15672 (49,3%)	98,8%	0,3%	0,9%	
Québec												
Charlesbourg	23346 (53,2%)	20534 (46,8%)	745 (1,7%)	17908 (47,0%)	10413 (27,3%)	9769 (25,7%)	16780 (47,1%)	18876 (52,9%)	97,9%	1,1%	1,0%	
Charlevoix	15702 (56,6%)	12029 (43,4%)	381 (1,4%)	12091 (52,6%)	8986 (39,1%)	1995 (8,3%)	10244 (42,4%)	13906 (57,6%)	99,5%	0,4%	0,1%	
Chauveau	28574 (54,5%)	23855 (45,5%)	1091 (2,0%)	20106 (46,5%)	13787 (31,9%)	9304 (21,6%)	15044 (46,6%)	17254 (53,4%)	96,1%	3,1%	0,8%	
Jean-Talon	14921 (48,0%)	16158 (52,0%)	495 (1,6%)	12204 (43,8%)	12229 (43,9%)	3424 (12,3%)	11890 (41,2%)	16974 (58,8%)	92,1%	4,6%	3,3%	
La Peltre	26381 (54,7%)	21844 (45,3%)	843 (1,7%)	20475 (49,3%)	11906 (28,6%)	9179 (22,1%)	12859 (49,9%)	12903 (50,1%)	97,3%	1,6%	1,1%	
Limoilou	21109 (51,9%)	19566 (48,1%)	881 (2,1%)	15092 (44,4%)	10608 (31,2%)	8279 (24,4%)	19301 (46,3%)	22380 (53,7%)	97,3%	1,0%	1,7%	
Louis-Hébert	20292 (53,3%)	17790 (46,7%)	431 (1,1%)	12905 (39,4%)	7833 (23,9%)	12040 (36,7%)	17952 (53,0%)	15945 (47,0%)	93,3%	3,1%	3,6%	
Montmorency	28350 (57,5%)	20914 (42,5%)	728 (1,5%)	22734 (55,7%)	9666 (23,7%)	8386 (20,6%)	16211 (49,9%)	16293 (50,1%)	98,7%	0,8%	0,5%	
Portneuf	19304 (54,3%)	16235 (45,7%)	662 (1,8%)	14256 (47,9%)	10480 (35,2%)	5038 (19,9%)	12068 (41,7%)	16852 (58,3%)	98,6%	1,1%	0,3%	
Taschereau	17234 (58,9%)	12038 (41,1%)	687 (2,3%)	12308 (51,9%)	6525 (27,5%)	4899 (20,6%)	13654 (46,9%)	15455 (53,1%)	93,8%	2,5%	3,7%	
Vanier	25117 (55,2%)	20354 (44,8%)	989 (2,1%)	18257 (49,5%)	9458 (25,6%)	9171 (24,9%)	16313 (50,5%)	15973 (49,5%)	97,3%	1,1%	1,6%	
Chaudière-Appalaches												
Beauce-Nord	12733 (44,6%)	15794 (55,4%)	450 (1,6%)	10691 (45,5%)	10752 (45,8%)	2026 (8,7%)	9518 (40,1%)	14197 (59,9%)	99,3%	0,6%	0,1%	
Beauce-Sud	15365 (42,5%)	20813 (57,5%)	626 (1,7%)	12958 (44,6%)	13122 (45,2%)	2966 (10,2%)	12212 (43,0%)	16157 (57,0%)	99,2%	0,7%	0,2%	
Bellechasse	12425 (47,2%)	13927 (52,9%)	386 (1,4%)	10570 (46,6%)	8258 (36,4%)	3865 (17,0%)	9261 (38,9%)	14575 (61,1%)	99,1%	0,7%	0,2%	
Chutes-de-la-Chaudière	29456 (60,1%)	19587 (39,9%)	531 (1,1%)	21091 (51,8%)	9220 (22,6%)	10403 (25,6%)	13502 (52,5%)	12226 (47,5%)	98,3%	1,1%	0,6%	
Frontenac	17044 (53,0%)	15112 (47,0%)	324 (1,0%)	12580 (44,4%)	14916 (52,7%)	813 (2,9%)	15166 (48,4%)	16179 (51,6%)	98,4%	1,3%	0,3%	
Lévis	19811 (56,6%)	15210 (43,4%)	634 (1,8%)	20988 (72,3%)	8061 (27,7%)	—	12751 (47,5%)	14101 (52,5%)	98,8%	0,8%	0,4%	
Lotbinière	13263 (50,1%)	13205 (49,9%)	441 (1,6%)	10398 (45,6%)	10115 (44,3%)	2308 (10,1%)	8733 (37,1%)	14792 (62,9%)	98,4%	1,0%	0,5%	
Montmagny-L'Islet	12289 (44,6%)	15273 (55,4%)	566 (2,0%)	9484 (40,7%)	10339 (44,3%)	3486 (15,0%)	10052 (38,1%)	16348 (61,9%)	99,4%	0,6%	0,1%	
Mauricie-Bois-Francs												
Arthabaska	22235 (56,3%)	17225 (43,7%)	712 (1,8%)	20567 (61,6%)	11451 (34,2%)	1404 (4,2%)	12836 (40,7%)	18669 (59,3%)	99,1%	0,5%	0,4%	
Champlain	24534 (60,6%)	15978 (39,4%)	511 (1,2%)	14929 (42,3%)	10943 (31,0%)	9456 (26,7%)	14549 (44,0%)	18544 (56,0%)	98,6%	0,9%	0,4%	
Drummond	24866 (57,7%)	18267 (42,4%)	753 (1,7%)	16625 (46,5%)	11859 (33,2%)	7236 (20,3%)	14919 (43,7%)	19257 (56,3%)	98,4%	1,2%	0,5%	
Lavolette	17356 (57,0%)	13094 (43,0%)	537 (1,7%)	16670 (63,5%)	7458 (28,4%)	2106 (8,1%)	12324 (43,3%)	16132 (56,7%)	94,2%	1,2%	4,7%	
Maskinongé	22504 (57,1%)	16914 (42,9%)	667 (1,7%)	16047 (47,6%)	13128 (38,9%)	4568 (13,5%)	10260 (36,6%)	17759 (63,4%)	98,6%	0,9%	0,6%	
Nicolet-Yamaska	16992 (56,4%)	13114 (43,6%)	470 (1,5%)	13427 (50,1%)	12520 (46,8%)	840 (3,1%)	9708 (36,7%)	16733 (63,3%)	98,3%	0,6%	1,1%	
Saint-Maurice	17779 (56,0%)	13973 (44,0%)	639 (2,0%)	13202 (47,4%)	11065 (39,7%)	3598 (12,9%)	12929 (45,6%)	15408 (54,4%)	98,7%	0,9%	0,4%	
Trois-Rivières	19331 (55,6%)	15450 (44,4%)	736 (2,1%)	12607 (43,2%)	11998 (41,2%)	4548 (15,6%)	12995 (41,0%)	18736 (59,0%)	97,3%	1,6%	1,1%	
Estrie												
Brome-Missisquoi	13476 (38,6%)	21425 (61,4%)	497 (1,4%)	8972 (29,8%)	18402 (61,1%)	2734 (9,1%)	7022 (26,0%)	20012 (74,0%)	70,9%	26,3%	2,7%	
Johnson	17507 (54,4%)	14670 (45,6%)	538 (1,6%)	13247 (49,8%)	12001 (45,1%)	1362 (5,1%)	10146 (39,1%)	15771 (60,9%)	95,9%	3,5%	0,6%	
Mégantic-Compton	13042 (47,3%)	14535 (52,7%)	390 (1,4%)	10051 (42,4%)	12799 (54,0%)	875 (3,6%)	8584 (35,1%)	15852 (64,9%)	92,0%	7,6%	0,4%	
Orford	20773 (47,3%)	23130 (52,7%)	655 (1,5%)	15295 (40,9%)	19082 (51,1%)	2989 (8,0%)	9930 (33,6%)	19594 (66,4%)	87,4%	11,8%	0,7%	
Richmond	15719 (53,2%)	13856 (46,9%)	352 (1,2%)	10045 (38,7%)	14106 (54,3%)	1837 (7,0%)	10261 (40,2%)	15285 (59,8%)	93,9%	5,3%	0,7%	
Saint-François	19211 (50,0%)	19203 (50,0%)	770 (2,0%)	13245 (41,3%)	15865 (49,5%)	2952 (9,2%)	12084 (41,8%)	16817 (58,2%)	88,8%	9,4%	1,8%	
Shefford	23986 (52,4%)	21782 (47,6%)	840 (1,8%)	15959 (42,2%)	17282 (45,7%)	4565 (12,1%)	11539 (34,5%)	21871 (65,5%)	94,4%	4,4%	1,1%	
Sherbrooke	19826 (53,3%)	17385 (46,7%)	705 (1,9%)	14733 (47,3%)	13342 (42,8%)	3066 (9,9%)	12960 (43,2%)	17040 (56,8%)	91,9%	4,5%	3,6%	
Montréal-Rive-Sud												
Beauharnois-Huntingdon	16821 (46,3%)	19537 (53,7%)	585 (1,6%)	13313 (42,1%)	16355 (51,8%)	1930 (6,1%)	9063 (29,3%)	21825 (70,7%)	80,4%	17,2%	2,4%	
Borduas	18864 (58,3%)	13470 (41,7%)	579 (1,8%)	15461 (55,8%)	10651 (38,5%)	1574 (5,7%)	9966 (46,4%)	11504 (53,6%)	92,0%	6,2%	1,8%	
Chambly	25241 (54,9%)	20734 (45,1%)	722 (1,5%)	19800 (48,9%)	19393 (47,9%)	1329 (3,2%)	12378 (41,8%)	17222 (58,2%)	87,9%	9,4%	2,7%	
Châteauguay	18473 (47,7%)	20216 (52,3%)	406 (1,0%)	15504 (45,6%)	17426 (51,3%)	1047 (3,1%)	10741 (36,8%)	18485 (63,2%)	72,9%	22,2%	4,9%	
Iberville	23400 (56,3%)	18178 (43,7%)	872 (2,1%)	15604 (43,4%)	14140 (39,3%)	6199 (17,3%)	12732 (38,4%)	20412 (61,6%)	95,3%	3,4%	1,4%	
La Pinière	14006 (33,1%)	28261 (66,9%)	379 (0,9%)	12195 (34,4%)	22252 (62,7%)	1054 (2,9%)	10089 (37,2%)	17014 (62,8%)	62,0%	15,4%	22,6%	
Laporte	17447 (41,0%)	25141 (59,0%)	801 (1,8%)	14068 (38,4%)	21162 (57,8%)	1388 (3,8%)	12044 (33,1%)	24367 (66,9%)	69,6%	22,4%	8,1%	
La Prairie	30007 (60,1%)	19919 (39,9%)	708 (1,4%)	23164 (55,3%)	14720 (35,2%)	3967 (9,5%)	11096 (46,3%)	12852 (53,7%)	89,6%	6,3%	4,1%	
Marguerite-D'Youville	23778 (59,0%)	16520 (41,0%)	693 (1,7%)	19995 (58,0%)	13089 (38,0%)	1376 (4,0%)	12817 (52,7%)	11506 (47,3%)	95,5%	2,4%	2,1%	
Marie-Victorin	22731 (60,5%)	14814 (39,5%)	1137 (2,9%)	17611 (56,2%)	10221 (32,6%)	3508 (11,2%)	19088 (53,3%)	16739 (46,7%)	88,9%	3,4%	7,7%	
Richelieu	22490 (62,3%)	13593 (37,7%)	654 (1,8%)	17186 (55,1%)	12441 (39,9%)	1570 (5,0%)	15677 (48,4%)	16728 (51,6%)	98,4%	0,9%	0,7%	
Saint-Hyacinthe	22938 (55,3%)	18552 (44,7%)	676 (1,6%)	15988 (44,9%)	14896 (41,9%)	4690 (13,2%)	13155 (39,5%)	20165 (60,5%)	98,5%	0,6%	0,8%	
Saint-Jean	25496 (56,0%)	20025 (44,0%)	847 (1,8%)	15680 (43,8%)	15148 (42,3%)	4979 (13,9%)	12874 (40,0%)	19338 (60,0%)	93,8%	4,4%	1,8%	
Salaberry-Soulanges	26068 (57,1%)	19614 (42,9%)	900 (1,9%)	19448 (48,3%)	18439 (45,8%)	2991 (9,9%)	15305 (41					



Infographie La Presse

RÉFÉRENDUM 30/10/95				ÉLECTION 12/09/94			RÉFÉRENDUM 20/05/80		LANGUE 1991		
COMTÉS (Bureaux de scrutin)	OUI	NON	REJETÉS	PQ	PLQ	ADQ-AUTRES	OUI	NON	Français	Anglais	Autres
Laurentides											
Argenteuil	21475 (49,8%)	21637 (50,2%)	485 (1,1%)	13470 (37,6%)	15272 (42,6%)	7116 (19,8%)	9366 (32,3%)	19655 (67,7%)	83,5%	14,8%	1,7%
Bertrand	19867 (53,8%)	17080 (46,2%)	453 (1,2%)	14412 (45,2%)	14558 (45,6%)	2945 (9,2%)	8810 (40,6%)	12894 (59,4%)	91,4%	6,6%	1,9%
Blainville	23132 (63,0%)	13585 (37,0%)	581 (1,6%)	15273 (51,4%)	9460 (31,8%)	4980 (16,8%)	8627 (49,7%)	8742 (50,3%)	93,4%	3,7%	2,9%
Deux-Montagnes	29831 (58,9%)	20780 (41,1%)	1068 (2,1%)	20742 (48,3%)	15053 (35,1%)	7114 (16,6%)	12406 (41,7%)	17355 (58,3%)	89,4%	8,7%	2,0%
Groulx	22143 (56,7%)	16879 (43,3%)	782 (2,0%)	15027 (46,1%)	12390 (38,0%)	5173 (15,9%)	9933 (43,7%)	12781 (56,3%)	87,9%	6,4%	5,7%
Labelle	21053 (64,4%)	11631 (35,6%)	485 (1,5%)	17638 (65,8%)	8494 (31,7%)	682 (2,5%)	12411 (52,7%)	11136 (47,3%)	97,2%	2,1%	0,7%
Prévost	26097 (62,4%)	15746 (37,6%)	1001 (2,3%)	17425 (50,5%)	13315 (38,6%)	3751 (10,9%)	12562 (45,5%)	15065 (54,5%)	97,2%	1,7%	1,1%
Lanaudière											
Berthier	25884 (62,9%)	15251 (37,1%)	723 (1,7%)	19206 (53,7%)	12990 (36,3%)	3593 (10,0%)	10924 (38,7%)	17282 (61,3%)	96,1%	1,1%	2,8%
Joliette	25096 (63,9%)	14194 (36,1%)	744 (1,9%)	21900 (64,7%)	8712 (25,7%)	3232 (9,6%)	13509 (44,5%)	16855 (55,5%)	98,5%	0,8%	0,7%
L'Assomption	29095 (63,7%)	16614 (36,3%)	487 (1,1%)	21809 (56,0%)	10817 (27,8%)	6291 (16,2%)	13532 (51,1%)	12970 (48,9%)	97,2%	1,3%	1,5%
Masson	28636 (71,0%)	11683 (29,0%)	813 (2,0%)	21481 (64,2%)	6999 (20,9%)	4994 (14,9%)	10115 (55,0%)	8268 (45,0%)	95,7%	2,6%	1,8%
Rousseau	24147 (64,1%)	13514 (35,9%)	629 (1,6%)	16532 (53,9%)	9833 (32,0%)	4332 (14,1%)	9170 (41,8%)	12743 (58,2%)	93,7%	4,4%	1,8%
Terrebonne	26046 (67,3%)	12659 (32,7%)	831 (2,1%)	19671 (60,4%)	8227 (25,3%)	4674 (14,3%)	9192 (52,1%)	8460 (47,9%)	96,1%	1,8%	2,0%
Laval											
Chomedey	11273 (27,3%)	29988 (72,7%)	5450 (11,7%)	3239 (24,2%)	25885 (67,7%)	3109 (8,1%)	8648 (26,4%)	24124 (73,6%)	50,6%	15,3%	34,1%
Fabre	23546 (51,3%)	22341 (48,7%)	905 (1,9%)	17679 (44,3%)	16570 (41,5%)	5661 (14,2%)	12483 (43,9%)	15932 (56,1%)	84,7%	7,2%	8,1%
Laval-des-Rapides	19035 (52,6%)	17146 (47,4%)	751 (2,0%)	14179 (46,9%)	12446 (41,1%)	3639 (12,0%)	15511 (47,4%)	17206 (52,6%)	84,4%	3,5%	12,1%
Mille-Îles	22668 (51,6%)	21231 (48,4%)	819 (1,8%)	17337 (45,7%)	15966 (42,1%)	4654 (12,2%)	17252 (48,0%)	18719 (52,0%)	87,2%	3,1%	9,7%
Vimont	24519 (50,0%)	24475 (50,0%)	841 (1,7%)	18985 (44,9%)	18857 (44,6%)	4461 (10,5%)	12089 (47,7%)	13263 (52,3%)	85,0%	3,9%	11,0%
Montréal-Est											
Anjou	15419 (49,5%)	15722 (50,5%)	522 (1,6%)	12453 (46,6%)	11697 (43,8%)	2576 (9,6%)	12092 (45,9%)	14272 (54,1%)	81,3%	5,0%	13,7%
Bourassa	13063 (43,3%)	17084 (56,7%)	639 (2,1%)	10423 (40,1%)	12963 (49,9%)	2588 (10,0%)	13374 (42,6%)	18028 (57,4%)	72,2%	4,1%	23,7%
Bourget	17260 (53,7%)	14857 (46,3%)	750 (2,3%)	12669 (45,4%)	11687 (41,9%)	3545 (12,7%)	14684 (46,6%)	16830 (53,4%)	86,4%	3,8%	9,8%
Crémazie	17120 (48,7%)	18041 (51,3%)	799 (2,2%)	14482 (46,8%)	14053 (45,4%)	2413 (7,8%)	14842 (43,5%)	19267 (56,5%)	73,1%	3,9%	13,0%
Gouin	21854 (57,8%)	15977 (42,2%)	805 (2,1%)	17305 (56,4%)	10944 (35,7%)	2423 (7,9%)	18599 (46,7%)	21267 (53,3%)	77,4%	3,5%	19,1%
Hochelaga-Maisonneuve	18511 (65,5%)	9759 (34,5%)	660 (2,3%)	14858 (64,8%)	6039 (26,3%)	2040 (8,9%)	15505 (50,5%)	15190 (49,5%)	89,4%	3,3%	7,3%
Jeanne-Mance	8654 (24,7%)	26449 (75,3%)	719 (2,0%)	6534 (22,8%)	21294 (74,2%)	862 (3,0%)	11106 (32,7%)	22832 (67,3%)	49,1%	6,2%	44,6%
LaFontaine	17779 (40,3%)	26373 (59,7%)	766 (1,7%)	12862 (34,6%)	20698 (55,7%)	3621 (9,7%)	8467 (48,8%)	8891 (51,2%)	65,3%	5,1%	29,5%
Laurier-Dorion	15384 (37,2%)	25921 (62,8%)	1552 (3,6%)	11592 (34,7%)	18522 (55,5%)	3238 (9,8%)	14621 (33,0%)	29649 (67,0%)	45,6%	7,8%	46,6%
Mercier	24687 (62,6%)	14744 (37,4%)	803 (2,0%)	17523 (56,5%)	9479 (30,6%)	4024 (12,9%)	17544 (49,3%)	18058 (50,7%)	72,6%	8,0%	19,3%
Pointe-aux-Trembles	21425 (60,9%)	13768 (39,1%)	550 (1,5%)	15999 (53,8%)	9965 (33,5%)	3790 (12,7%)	14078 (49,8%)	14177 (50,2%)	90,5%	3,3%	6,2%
Rosemont	18814 (53,6%)	16282 (46,4%)	758 (2,1%)	14736 (49,2%)	12236 (40,9%)	2947 (9,9%)	14607 (44,1%)	15672 (55,9%)	78,9%	4,7%	16,4%
Sainte-Marie-St-Jacques	23879 (58,7%)	16832 (41,3%)	987 (2,4%)	16725 (54,7%)	10061 (32,9%)	3772 (12,4%)	18308 (50,6%)	17909 (49,4%)	77,7%	7,3%	15,0%
Sauvé	11870 (40,6%)	17372 (59,4%)	710 (2,4%)	9264 (37,1%)	13447 (53,8%)	2259 (9,1%)	13215 (44,2%)	16682 (55,8%)	73,0%	4,4%	22,6%
Viau	10746 (31,3%)	23620 (68,7%)	681 (1,9%)	8463 (29,8%)	17946 (63,2%)	1991 (7,0%)	11681 (32,8%)	23885 (67,2%)	54,6%	4,3%	41,1%
Viger	10982 (32,1%)	23207 (67,9%)	666 (1,9%)	8529 (29,2%)	18743 (64,3%)	1893 (6,5%)	10159 (31,1%)	22481 (68,9%)	61,2%	6,5%	31,3%
Montréal-Ouest											
Acadie	9167 (22,0%)	32423 (78,0%)	725 (1,7%)	6736 (20,0%)	24793 (73,7%)	2110 (6,3%)	9410 (26,4%)	26205 (73,6%)	47,1%	10,2%	42,7%
D'Arcy-McGee	1401 (3,6%)	37228 (96,4%)	741 (1,9%)	1084 (3,3%)	21325 (65,4%)	10213 (31,3%)	1457 (3,9%)	35662 (96,1%)	14,9%	54,4%	30,7%
Jacques-Cartier	4016 (9,0%)	40689 (91,0%)	409 (0,9%)	3441 (8,8%)	32839 (83,7%)	2977 (7,5%)	3595 (9,8%)	32999 (90,2%)	26,1%	60,1%	13,8%
Marguerite-Bourgeoys	10157 (27,0%)	27517 (73,0%)	2194 (5,5%)	7850 (23,0%)	24046 (70,3%)	2290 (6,7%)	9638 (25,9%)	27576 (74,1%)	46,2%	31,2%	22,5%
Marquette	13627 (38,5%)	21739 (61,5%)	482 (1,3%)	11046 (36,3%)	16774 (55,0%)	2646 (8,7%)	11517 (32,5%)	23874 (67,5%)	64,0%	24,9%	11,0%
Mont-Royal	5059 (13,5%)	32355 (86,5%)	908 (2,4%)	3727 (13,1%)	22827 (80,4%)	1835 (6,5%)	5741 (15,1%)	32261 (84,9%)	30,3%	27,9%	41,7%
Nelligan	9441 (18,2%)	42498 (81,8%)	775 (1,5%)	8010 (18,3%)	33804 (77,2%)	1997 (4,5%)	6394 (21,5%)	23321 (78,5%)	41,9%	40,5%	17,5%
Notre-Dame-de-Grâce	4855 (13,4%)	31305 (86,6%)	864 (2,3%)	3755 (12,6%)	21716 (73,1%)	4245 (14,3%)	4566 (12,4%)	32168 (87,6%)	24,7%	51,8%	23,4%
Outremont	13362 (34,6%)	25269 (65,4%)	649 (1,7%)	9818 (31,5%)	19346 (62,1%)	1985 (6,4%)	12971 (35,5%)	28159 (68,5%)	51,6%	18,5%	29,9%
Robert-Baldwin	4772 (11,0%)	38430 (89,0%)	485 (1,1%)	3541 (9,8%)	29865 (83,0%)	2584 (7,2%)	4368 (13,9%)	26972 (86,1%)	28,6%	46,0%	25,3%
Saint-Henri-Sainte-Anne	17104 (46,9%)	19373 (53,1%)	910 (2,4%)	14299 (45,9%)	14940 (48,0%)	1911 (6,1%)	14557 (39,1%)	22661 (60,9%)	72,2%	16,0%	11,8%
Saint-Laurent	7213 (17,1%)	34856 (82,9%)	965 (2,2%)	5602 (16,7%)	25711 (76,7%)	2194 (6,6%)	7930 (21,7%)	28628 (78,3%)	38,7%	21,5%	39,9%
Verdun	16269 (40,3%)	24062 (59,7%)	683 (1,7%)	11963 (35,5%)	18392 (54,6%)	3261 (9,9%)	12350 (32,2%)	25980 (67,8%)	68,8%	23,4%	7,8%
Westmount-Saint-Louis	6995 (17,5%)	38180 (82,5%)	746 (1,6%)	4378 (13,1%)	26478 (79,2%)	2577 (7,7%)	6077 (15,3%)	33545 (84,7%)	33,3%	40,5%	26,2%
Outaouais											
Chapleau	14354 (27,5%)	37788 (72,5%)	895 (1,7%)	12564 (31,6%)	25181 (63,2%)	2043 (5,2%)	9262 (30,5%)	21137 (69,5%)	90,9%	6,3%	2,8%
Gatineau	10873 (30,2%)	25153 (69,8%)	357 (1,0%)	9363 (32,0%)	19046 (65,1%)	868 (2,9%)	7287 (30,4%)	16716 (69,6%)	79,8%	16,3%	3,9%
Hull	12394 (30,3%)	28553 (69,7%)	683 (1,6%)	13947 (41,1%)	19184 (56,6%)	785 (2,3%)	10531 (33,2%)	21173 (66,8%)	85,3%	7,1%	7,6%
Papineau	12371 (36,5%)	21561 (63,5%)	282 (0,8%)	11703 (41,6%)	15084 (53,7%)	1317 (4,7%)	6746 (32,6%)	13946 (67,4%)	89,3%	9,9%	0,8%
Pontiac	4484 (12,7%)	30220 (87,3%)	446 (1,2%)	4184 (14,5%)	23066 (80,2%)	1518 (5,3%)	3644 (14,7%)	21082 (85,3%)	54,5%	41,3%	4,2%
Nord-Ouest											
Abitibi-Est	16447 (57,9%)	11980 (42,1%)	511 (1,8%)	12314 (54,5%)	8397 (37,2%)	1885 (8,3%)	9476 (45,5%)	11331 (54,5%)	93,8%	3,1%	3,1%
Abitibi-Ouest	17969 (61,8%)	11093 (38,2%)	418 (1,4%)	17391 (74,4%)	5993 (25,6%)	—	11223 (46,9%)	12703 (53,1%)	98,2%	0,9%	0,9%
Rouyn-Noranda-Témis.	20553 (54,4%)	17249 (45,6%)	512 (1,3%)	18160 (58,6%)	10788 (34,8%)	2030 (6,6%)	12856 (43,4%)	16792 (56,6%)	93,1%	5,8%	1,2%
Ungava	9187 (46,9%)	10396 (53,1%)	318 (1,6%)	7275 (54,2%)	5371 (40,0%)	779 (5,8%)	10743 (54,3%)	9036 (45,7%)	56,2%	3,6%	40,2%

La guerre des sondages n'a fait que des gagnants

Les principales maisons de sondage ont bel et bien annoncé un résultat serré

MARIO FONTAINE

■ En un sens, le référendum d'hier n'a fait que des perdants chez les Québécois. Mais du côté des sondeurs, il n'a fait que des gagnants. Les principales maisons avaient annoncé une égalité entre les camps du OUI et du NON, elles n'auraient pu être mieux servies.

Som, Crop et Léger & Léger sont en effet aussi méritoires les uns que les autres, ayant prédit presque à la décimale près le résultat final. Compte tenu des marges d'erreur, on ne pouvait mieux faire.

Aux points, le SOM effectué du 22 au 25 octobre est tombé pile, 49,5 p. cent pour le OUI et 55,5 p. cent pour le NON, une précision jamais vue auparavant. De quoi porter aux nues la firme de la Vieille capitale.

Le Crop pris du 19 au 23 octobre et publié dans *La Presse* la semaine dernière est presque aussi précis, avec un écart d'à peine quatre dixièmes de point. Le Léger & Léger effectué du 25 au 26 octobre le talonne littéralement, à six dixièmes de point de SOM.

Cette précision dans les résultats des trois grandes maisons est d'autant plus remarquable que cette quasi-égalité s'est manifestée seulement dans le dernier droit de la campagne. Car si

Sondages référendaires depuis dix jours

	N	Résultats bruts			Après répartition des indécis ¹		Pondération réaliste ²	
		Non	Oui	Discrets	Non	Oui	Non	Oui
Léger & Léger (20/10)	1005	42,2	45,8	12,0	49,8	50,2	51,2	48,8
Crop (23/10)	1072	42,2	44,5	13,3	51,0	49,0	52,2	47,8
Angus Reid (25/10)	1029	40,0	44,0	16,0	48,0	52,0	52,0	48,0
Som (25/10)	1115	40,0	46,0	14,0	50,5	49,5	50,5	49,5
Léger & Léger (28/10)	1003	41,4	46,8	11,8	50,0	50,0	50,2	49,8

¹ La méthode de répartition varie selon les maisons de sondage

² Selon le sociologue Pierre Drouilly, qui accorde 25 % des indécis au OUI et 75 % au NON

Infographie La Presse

on les regarde dans leur ensemble, les 23 enquêtes d'opinion réalisées entre le dépôt de la question référendaire et le vote d'hier ont en effet indiqué une lente mais constante remontée de l'option souverainiste, avec un déclin parallèle de son pendant fédéraliste.

Rien de spectaculaire dans ces variations, toutefois. On parle ici d'un tassement de plus ou moins cinq points pour le NON, et d'un gain parfois un peu plus important pour le OUI. Mais toutes les maisons n'ont pas fait état des mêmes changements, loin de là.

Léger & Léger, par exemple, accordait 43,8 p. cent au OUI et 42,9 p. cent au NON dans son sondage du 8 septembre. Presque deux mois plus tard, le OUI n'avait monté selon elle que de trois points et le NON baissé de 1,5 point.

Dans l'ensemble, par rapport

au référendum de 1980, les maisons de sondage ont fait preuve d'une grande prudence. On est loin, ici, des prédictions farfelues d'un IQOP, qui annonçait une victoire du OUI à une semaine du scrutin. C'est finalement le NON qui l'avait emporté, avec 59,6 p. cent des voix. IQOP a depuis fermé ses portes.

De fait, les techniques de sondage se sont beaucoup raffinées depuis ce temps. Grâce aux prises de données directement sur ordinateur, mais aussi au raffinement mis à décorifier les indécis. Avec des questions de relance, des résultats divers qu'on croise en fonction de l'âge, de la langue, de la scolarité, du revenu et du lieu de résidence de la personne interrogée, on peut désormais déduire avec une certaine justesse comment elle devrait voter.

Mais cela reste aléatoire et ce sont les 12, 13, 14 p. cent d'indécis ou de discrets qui ont donné des ulcères aux sondeurs jusqu'à la dernière minute, eux qui ne savaient pas être tombés si juste. Leur réputation se construit en effet beaucoup sur la précision de leurs prédictions, lesquelles dépendent en bout de ligne de gens qui ne veulent rien leur révéler!

D'où le soin apporté à élaborer des grilles de pondération. Chacun à la sienne et, en plus, ces grilles peuvent varier d'un sondage à l'autre. Beaucoup de travail, en somme, pour un revenu modeste. Car contrairement à ce qu'on pourrait croire, aucune des grandes maisons tire plus de cinq p. cent de ses revenus des sondages politiques. Ceux-ci leur procurent en revanche une notoriété propre à leur amener d'autres clients.

Soulagement à Washington

Presse Canadienne
WASHINGTON

■ La Maison-Blanche et le département d'État ont poussé un soupir de soulagement collectif hier soir.

C'est du moins l'opinion de M. Jonathan Doe, un consultant américain qui s'est occupé des affaires canadiennes au département du Commerce pendant des années avant de quitter le gouvernement, il y a quelques mois.

M. Doh a déclaré qu'il était encore en contact avec ses anciens collègues du département d'État, et qu'il connaissait donc leur état d'esprit.

Il a expliqué que les États-Unis avaient toujours évité de s'immiscer dans le débat sur la souveraineté du Québec parce qu'il s'agissait d'une question de politique interne. Mais récemment, cette question était passée dans le domaine de la politique étrangère pour les États-Unis, et le département d'État et la Maison-Blanche avaient dû faire des commentaires.

Le résultat du référendum signifie que cette question redeviendra une question de politique interne canadienne. Il a affirmé que l'administration américaine ne se sentira pas tenue de commenter la victoire serrée du NON, alors qu'elle au-

rait dû préparer une réaction pour une victoire du OUI.

M. William Merkin, un consultant qui avait participé à la négociation de l'accord de libre-échange dans le camp du gouvernement américain, a affirmé que la victoire fédéraliste permettra aux deux pays de revenir à une situation « normale » au niveau du commerce international.

Il a expliqué qu'au cours des dernières semaines, le Canada et les États-Unis avaient mis la pédale douce en fait de conflits commerciaux. Ces conflits, qui mijotaient, pourraient donc refaire surface.

Paris prend acte du NON et réaffirme sa fidélité au Québec

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne
PARIS

■ À peine connue la mince victoire du NON, Paris s'est empressé de prendre acte du choix des Québécois tout en réaffirmant sa fidélité au Québec.

« La France prend acte du résultat de cette consultation, a déclaré le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué. Elle entend tout naturellement confirmer et développer les relations directes et privilégiées qui l'unissent au Québec, partenaire essentiel du monde francophone. » Le Quai d'Orsay a ajouté que la visite que le premier ministre Alain Juppé effectuera l'an prochain au Québec sera « l'illustration de cette fidélité aux liens tissés par l'histoire ».

À Paris, il était 4 h 20 du matin lorsque la victoire du NON a été annoncée. La nouvelle a été accueillie dans un silence de mort à la Délégation générale du Québec. Près d'un millier de

Québécois vivant ou séjournant dans la capitale française, des étudiants pour une large part, souverainistes en majorité, attirés par tout le tapage médiatique fait ces derniers jours autour du référendum, s'étaient massés à la Délégation pour regarder la soirée référendaire de Radio-Canada diffusée en direct sur TV5-Europe.

Les salons de la délégation, rue Pergolèse, étaient bourrés à craquer, au point où il était impossible d'y circuler. Environ 200 personnes avaient préféré suivre la soirée en plein air dans la cour intérieure, où il faisait plus frais. Les « Québéco-parisiens » ont eux aussi suivi la lutte serrée entre le OUI et le NON en retenant leur souffle, ou en se rongant les ongles. Ils ont frissonné, tout en sachant que cela ne voulait rien dire, quand les premiers résultats, donnant une forte avance à la souveraineté, se sont affichés à l'écran. Mais pour le reste, ils n'ont guère eu l'occasion de s'emballer tant la bataille était chaude. L'incrédulité aura en fait été ici

le sentiment dominant. « C'est incroyable ! », est le commentaire le plus fréquemment entendu pendant la nuit.

La délégation s'est rapidement vidée dans les minutes qui ont suivi le moment où le camp fédéraliste a été déclaré gagnant. « Moi, je rentre plus jamais au Québec », a laissé tomber en sortant une toute jeune femme aux yeux rougis. D'autres étaient moins tranchants. Et plus philosophes. « C'est décevant. C'est pas le meilleur scénario. Mais ça nous donne un levier pour négocier quelques chose en attendant la prochaine fois, qui sera la bonne. Mais Chrétien devra comprendre qu'il vient de se passer quelque chose », a dit pour sa part un étudiant.

Aucune personnalité politique française importante ne s'était déplacée à la Délégation. Le délégué général Claude Roquet devait en revanche en recevoir quelques-unes à sa résidence de l'Avenue Foch ce matin pour le petit-déjeuner. L'influent président de l'Assemblée nationale, le pro-souverainiste Philippe Séguin, devait y assister.

Un Torontois coincé entre la gigue et la plainte

GÉRALD LEBLANC
envoyé spécial
La Presse à TORONTO

■ Bill est arrivé vers 20 h 30, avec son bérêt à pompon et sa chemise à carreaux, surtout avec l'instrument écossais des grandes occasions, la cornemuse. Il m'a raconté que Français et Écossais étaient destinés à s'entendre jusqu'à ce que les Anglais, toujours eux, ne s'interposent.

Bill était prêt à toute éventualité : une plainte pour un OUI et une gigue pour un NON. N'en pouvant plus de voir la balance osciller, il a improvisé une sorte d'ode à l'indécision.

Un unifolié gênant

Et une autre convive, une brave dame qui avait aimé un journaliste de *La Presse*, dont elle avait oublié le nom, ne savait plus quoi faire de son unifolié géant, s'en draper dans l'amertume ou le hisser en triomphe. Tout ça au coeur du coeur du Canada, au centre-ville de Toronto, au Pub Jack Russel, belle bourgeoise victorienne construite par le secrétaire général du Canada en 1875 et ayant abrité

un premier ministre de l'Ontario, lieu de rendez-vous de la faune de Queen's Park, qui avait organisé un party du référendum.

Branché sur le réseau Newsworld de la CBC, la quarantaine de convives référendaires retenait son souffle, se disant tantôt qu'on l'avait échappé belle et tantôt qu'on avait hélas oublié de préparer un plan B pour une victoire du OUI, que Jean Chrétien avait écarté comme purement chimérique.

La faute à Pierre

Rentré tard dans la course, le Canada l'a poursuivi jusqu'à la toute première minute. Hier matin tous les quotidiens étaient encore en pleine campagne, avec force drapeaux à la UNE et même un éditorial du *Globe and Mail* disant que tout ce qui arrivait était la faute à Pierre Elliott Trudeau.

Dans le magazine culturel, même le terrible Mordecai avait de bons mots pour la province qu'il a tant dénigrée. On voyait encore des unifoliés plantés à travers les paquets de cigarette chez le dépanneur, tout comme

au Jack Russel Bar, où le drapeau du Canada cotoyait cependant les sorcières et têtes de mort de l'Halloween.

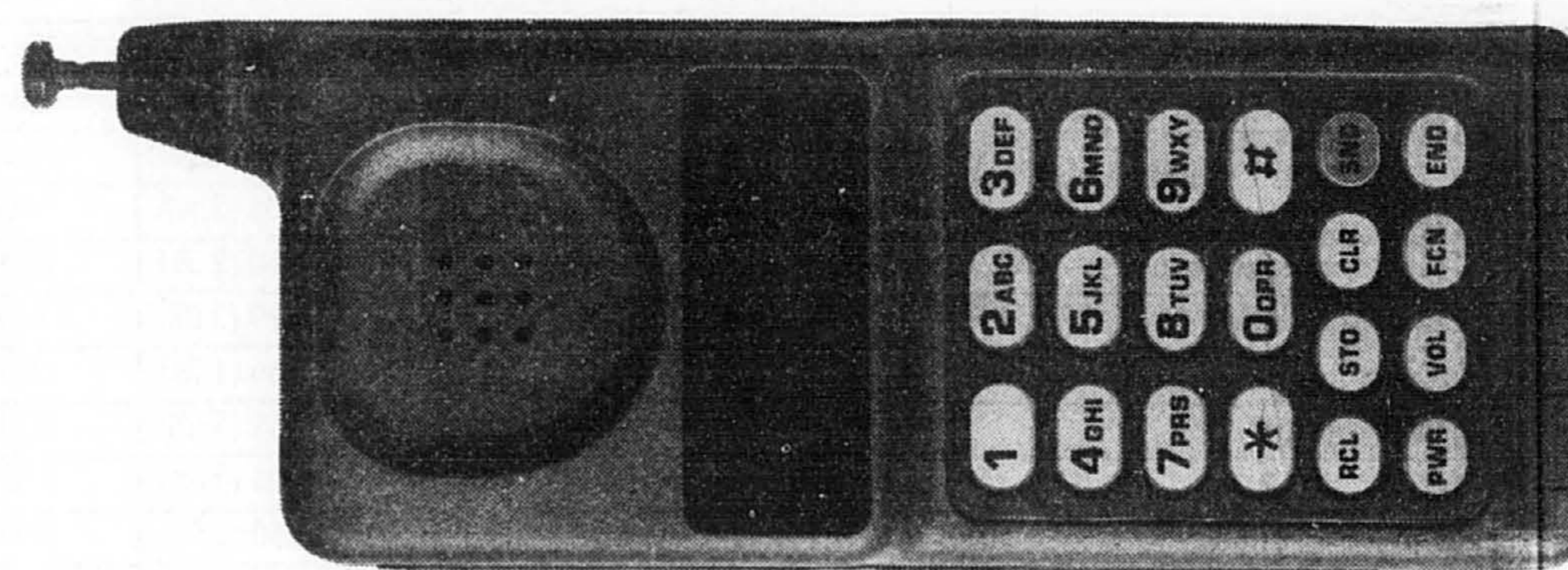
On sentait cependant que la danse des drapeaux n'arrivait plus à couvrir la colère de la famille canadienne devant l'enfant gâtée du Québec. Quelques chroniqueurs, du terrible *Toronto Sun* mais aussi du *Star*, laissaient présager le pire pour le Québec bien-aimé si jamais il ne votait pas du bon bord.

La prison pour les Bleu Poudre

Et une grande gueule des tribunes téléphoniques, comme celles de chez-nous, suppliait l'animateur de lancer une offensive nationale pour l'arrestation et l'emprisonnement des Bleu Poudre, pour crime de lèse-majesté.

Au Jack Russel Pub, Bob Huges, ex-député néo-démocrate de Sarnia, me disait que le test serait ce matin. « Verra-t-on encore une parade de drapeaux canadiens devant l'hôtel de ville de Toronto, au Square Phillips, pour réclamer des changements pouvant satisfaire les aspirations légitimes du Québec ? »

Vous prendrez vite



AGENTS AUTORISÉS

Chomedey
Boutique Cellulaire
Tél. : (514) 686-6959
Metro Com Canada
Tél. : (514) 687-4000
Dollard-des-Ormeaux
C.T.M. Banlieue Ouest
Tél. : (514) 626-8888

Joliette
Boutique du
Téléphone enr.
Tél. : (514) 752-5030
Lafontaine
Cosap
Tél. : (514) 431-5122
Laval
Audiocom Laval inc.
Tél. : (514) 681-8340

Centre du Téléphone
Mobile-Auteuil
Tél. : (514) 628-9366
Longueuil
Cellcom Rive-Sud
Tél. : (514) 463-7777
Triacomm
Tél. : (514) 928-2244
Montréal
ABCO Télécom
Tél. : (514) 389-8900

Autocell inc.
Tél. : (514) 257-9292
C.B.C.I. Télécom
Tél. : (514) 748-5224
Carrefour Angrignon
Tél. : (514) 363-6610
Communication Idéale
Montréal-Est
Tél. : (514) 645-4455
Locatel Itée
Tél. : (514) 593-5555

Satisfaction modérée du côté de Wall Street

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
NEW YORK

Les marchés financiers américains devraient accueillir avec un enthousiasme plutôt modéré la victoire du NON, selon les représentants de Wall Street qui ont suivi le reportage en direct du vote référendaire du Québec hier soir au consulat canadien de New York.

« Même après la victoire du NON, les investisseurs continueront à jeter un regard critique sur le Québec, a déclaré Dean Dolan, de la firme de courtage Bear Stearns, de New York. Le verdict est beaucoup trop serré pour penser que la question de l'avenir de la province au sein du Canada ne reviendra pas sur le tapis à court terme. »

Même s'il a prédit une « augmentation marginale » du dollar canadien, John Kroy, de la banque privée Barclays, a également soutenu qu'une certaine nervosité continuerait de planer sur les marchés financiers américains au lendemain du référendum québécois.

« La question québécoise ne disparaîtra pas, a-t-il déclaré. Et si l'on ajoute le point d'interrogation que constitue le prochain budget canadien, les investisseurs resteront sur leurs gardes au cours des prochains mois. »

Dylan McKenzie, un cambiste de Chicago, a pour sa part adopté une attitude plutôt calme quant à la réaction des marchés de change aujourd'hui.

« Je ne prévois pas de grands changements, a-t-il dit. Le dollar canadien devrait rester à peu près au même niveau qu'au cours des derniers jours, alors que le marché attendra de voir ce qui arrivera sur le plan politique. »

« Malheureusement, a ajouté McKenzie, si le NON l'avait emporté par une marge plus élevée, le dollar aurait rebondi de façon plus vigoureuse. »

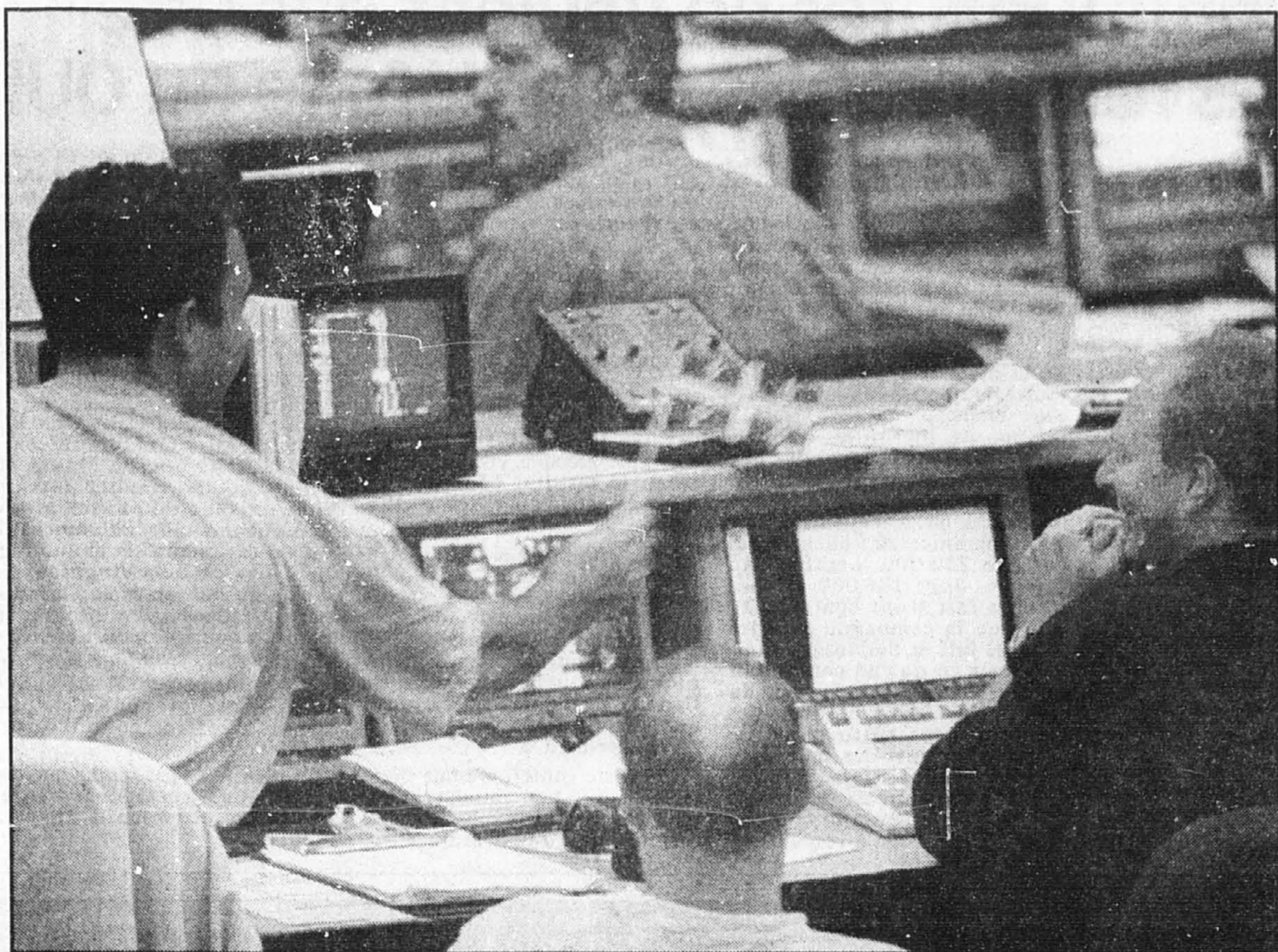
Sous le couvert de l'anonymat, un courtier travaillant pour une maison importante de Wall Street a pour sa part prédit que les marchés financiers réagiraient de façon « favorable » au vote québécois, bien que cette réaction serait « tempérée par la victoire très mince du NON. »

« Les questions fiscales continueront également à préoccuper les investisseurs qui s'intéressent au Québec, a-t-il dit. Il n'y a pas que le référendum qui compte. »

Environ 250 personnes ont assisté à la retransmission en direct du reportage référendaire de Radio-Canada hier soir au consulat canadien de New York. La plupart d'entre eux étaient des Canadiens anglophones étudiant ou travaillant à New York.

Ils ont accueilli avec des applaudissements les toutes premières indications de la victoire du NON.

Une salle à part avait été aménagée pour les Québécois souhaitant suivre le reportage de Radio-Canada en français. Avant Bernard Derome et Jean-François Lépine, ils ont eu droit à une demi-heure de la Petite vie. Pendant ce temps, leurs compatriotes d'expression anglaise regardaient un reportage sur le référendum de 1980.

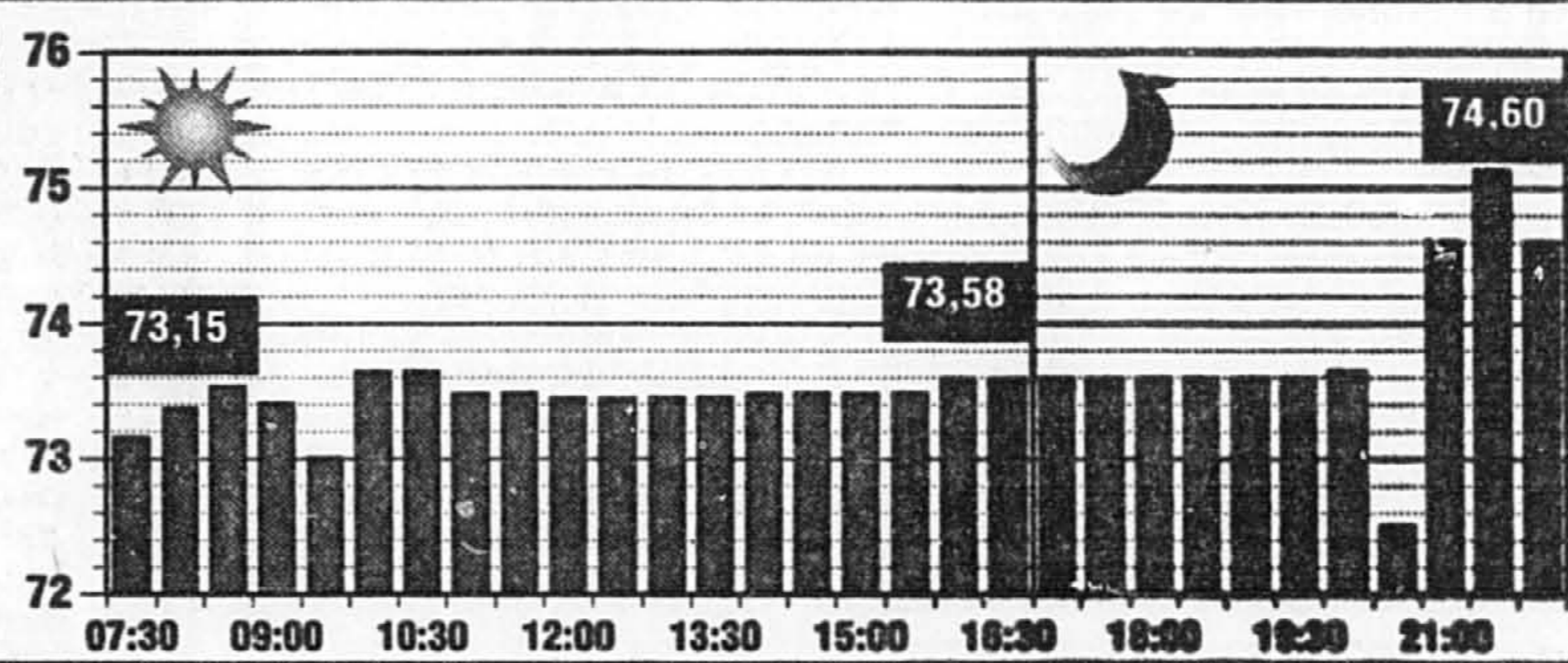


TELEPHOTO PC

Qui-vive chez les cambistes

Un cambiste d'une banque canadienne à Toronto agite un fleurdelisé pendant que se déroule l'introuvable match des chiffres du OUI et du NON à la télé.

LA JOURNÉE DU DOLLAR CANADIEN (en cents US)



Infographie La Presse

Le dollar bondit sur l'avance du NON

PAUL DURIVAGE

Le dollar canadien a bondi de près de trois cents hier soir, alors que les opérateurs révisaient leurs point de vue sur le marché, d'abord à la baisse, mais ensuite fortement à la hausse tandis que le NON marquait son avance sur le OUI.

Le dollar canadien, qui avait perdu près de deux cents américains au cours des deux dernières semaines, cotait plus de 75 cents US en fin de soirée sur le marché interbancaire poursuivi par les cambistes, comparé à 73,58 cents à la fermeture du marché officiel hier après-midi.

Il avait d'abord glissé momentanément sous les 72 cents à l'ouverture des affaires sur le marché asiatique, aussitôt révéla le contenu d'une première boîte de scrutin qui donnait la majorité au OUI. Le dollar devait cependant se refaire une popularité au fur et à mesure que progressait le NON.

Les bons du Trésor de 90 jours, servant de base au calcul hebdomadaire du taux d'escompte, étaient par ailleurs en baisse de près d'un point et demi de pourcentage au même moment, suggérant une possible réduction de même ampleur du taux directeur cet après-midi.

Les préoccupations renaissantes des investisseurs concernant l'état des finances publiques pourraient cependant modifier ces chiffres, considérant le peu de marge de manoeuvre laissée au gouvernement fédéral par les électeurs québécois.

« Le marché a réagi positivement, mais ce n'était pas la fête attendue avec un résultat plus décisif, a commenté Avery Shenfeld, économiste de CIBC Wood Gundy en entrevue à l'agence de presse financière Dow Jones qui prolongea son service jusqu'à tard hier soir. Le marché récupère les pertes de la semaine dernière, mais il n'y a pas de signe qu'il veut aller plus loin. »

Le marché de nuit était anormalement animé hier, la plupart des banques et des grandes firmes de courtage ayant gardé leurs opérateurs en poste, non seulement dans les salles de change canadiennes mais également dans leurs bureaux de trésorerie à l'étranger le cas échéant. A Toronto, certaines firmes ont même réservé des chambres d'hôtel pour leurs cambistes sujets à passer une nuit blanche.

Le dollar avait de même connu des heures mouvementées sur le marché officiel nord-améri-

cain, dans la journée hier, alors que les Québécois se pressaient encore aux urnes. La devise a oscillé entre un sommet de 74,1 et un bas de 72,96 cents US, une fourchette anormalement grande.

Selon Pierre Ghazi, directeur des marchés monétaires à la Banque de Montréal, les investisseurs encore sur la brèche ont voulu couvrir des positions à découvert devenues trop risquées. Les volumes étaient généralement faibles mais le marché peu liquide, de sorte qu'il suffisait de peu pour débalancer le huard.

La Banque du Canada, qui disposait d'une réserve en devises étrangères de 16 milliards pour protéger sa devise, est intervenue sur le marché monétaire à deux occasions pour empêcher les taux courts de partir à la hausse.

Les marchés boursiers canadiens, fermés à l'heure habituelle, ont pour leur part ignoré les conséquences d'une éventuelle victoire du camp du OUI. L'indice boursier, l'indice composé TSE-300 de la Bourse de Toronto a clôturé en hausse de 44,57 points à 4379,76 points, surpassant, fait rare, la bonne performance du Dow Jones des industrielles de la Bourse de New York (+14,82 à 4756,56).

Premières réactions positives du marché obligataire

MIVILLE TREMBLAY

Le marché obligataire a réagi positivement à la très mince victoire du NON, hier soir.

A 22 h 30, peu après que Radio-Canada eut prédit une majorité de NON, la valeur des obligations à long terme (30 ans) était en hausse de 1,6 p. cent depuis la fin de l'après-midi.

« Les gens sont plutôt soulagés », a déclaré le chef négociateur d'une grande salle de marché de Toronto.

Mais le caractère très serré du résultat empêchera la disparition complète de la prime de risque associée à l'incertitude politique. Cela limitera la force du rallye des valeurs canadiennes, estime ce négociateur.

Hier soir, on n'a pas réagi au ton batailleur du discours du premier ministre Jacques Parizeau, quoique des investisseurs du Canada anglais ont appelé des courtiers montréalais pour obtenir leur interprétation. On s'en est bien gardé, a dit l'un d'eux.

« Les marchés sont soulagés, mais déçus que la question n'a pas été réglée », a affirmé M. Selig Sechzer, vice-président d'Alliance Capital, un important gestionnaire de portefeuille de New York.

Il pense que les leaders politiques québécois et canadiens doivent comprendre que les Québécois veulent des changements et que les Canadiens veulent conserver leur pays.

Un négociateur de Montréal souligne que le ministre des Finances Paul Martin aura maintenant plus de difficulté à poursuivre la réduction des dépenses publiques dans ce nouveau contexte. Il

ajoute que le prochain budget ontarien va, par voie de comparaison, accroître la pression sur le ministre des Finances du Québec, M. Jean Campeau.

Un peu avant 21 h, lorsque l'avance du OUI s'est effritée, le marché obligataire canadien a pris son envol, enregistrant un gain de 3 p. cent en valeur sur les titres de 30 ans. Une prise de profits a réduit cette progression.

Certains opérateurs rapportaient des transactions nombreuses, mais de taille modeste. L'écart qui sépare les obligations canadiennes des obligations américaines de 10 ans, une mesure du risque qui sépare les emprunteurs, s'est resserré à 154 points de base, contre 170 points à 17 h, rapporte un courtier américain. (100 points de base = 1 p. cent)

L'écart sur les obligations à long terme du Québec et du Canada s'est resserré de 20 points de base à 74 points. Le volume échangé était modeste.

Bien des investisseurs canadiens ont poussé un soupir de soulagement, car « très peu de gens avaient un plan B », affirme un autre négociateur canadien. Malgré les sondages, beaucoup d'investisseurs canadiens « ont nié la probabilité d'un NON ».

M. Warren A. Keyser, gestionnaire de portefeuille obligataire pour Fiduciary Trust, de New York, a déclaré en fin d'après-midi qu'il gageait sur un NON serré. « Je serai content si c'est NON. Si c'est OUI, je serai triste, mais je vais attendre pour évaluer la situation. Il est peu probable que je négocie ce soir. »

le pli.



99\$

Offre combinée avec un abonnement de 49,95 \$/mois* incluant :

- Appels de durée illimitée le soir et le week-end.
- 30 minutes d'appels locaux par mois.
- Aucuns frais d'activation.
- Tout autre appel local à seulement 55¢ la minute.

TAXES EN SUS

*Offre disponible jusqu'au 31 décembre, 1995. Contrat minimum de 12 mois. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants.

Bell Mobilité

Location G.E.
Tél. : (514) 891-0008
Télécentre Québec
Tél. : (514) 485-5222
Rosemère
Centre du Téléphone Mobile
Tél. : (514) 979-3838
Shawinigan
Reynolds Radio inc.
Tél. : (819) 539-1992

Sherbrooke
Audiotec
Tél. : (819) 562-9262
Gobeil et Filles inc.
Tél. : (819) 563-0406
St-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél. : (819) 326-2006
St-Eustache
Communications J.D.
Tél. : (514) 974-7444

St-Hyacinthe
Info-Comm
Tél. : (514) 778-1911
Terrebonne
Galeries Est
Tél. : (514) 942-8686
Tracy
Radio Michel inc.
Tél. : (514) 746-7777

Verdun
Citécell
Tél. : (514) 762-2000
Ville Mercier
Distribution Réjean
Mailloux inc.
Tél. : (514) 951-0446
Ville St-Laurent
J.G. Communication
Tél. : (514) 956-8885
Lazer Auto
Tél. : (514) 334-4785

RÉFÉRENDUM 95



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

A circonstances exceptionnelles, couverture exceptionnelle : le réseau de télévision américain ABC a consacré hier soir de longues minutes au Québec. Pour l'occasion, le reporter vedette Peter Jennings a fait un topo du haut du mont Royal.

Un suspense à l'avantage de Bernard

Télévision



LOUISE COUSINEAU

Il a fallu attendre jusqu'à 22 h 20 pour que Bernard Derome nous annonce l'issue du référendum. La soirée s'est donc en un sens arrêtée là à toutes les télévisions, puisque c'est maintenant M. Derome qui a le privilège insigne d'annoncer que les jeux sont faits.

La plus longue soirée électorale de notre vie, peut-être. Pensez-y : à 22 h, on n'était pas encore fixé, Bernard n'avait pas prononcé LA phrase. Le suspense n'a jamais été aussi grand de mémoire de chroniqueur de télévision.

Au référendum de 80, le sort avait été réglé en 50 minutes. Pas du côté où j'avais voté, alors j'aime mieux le suspense...

La radio montréalaise a bien tenu le coup

Radio



SUZANNE COLPRON

La radio montréalaise s'est bien tirée d'affaires hier lors de la soirée référendaire.

CBF, CKAC et CKVL ont mis en onde des émissions spéciales sur le référendum du Québec. La radio de Radio-Canada a tenu le coup toute la soirée et toute la nuit jusqu'au matin.

Les journalistes, en poste dans les régions et à Montréal, ont rendu compte des résultats avec rapidité. Mais il a fallu attendre 22 h 20 pour entendre la petite phrase tant attendue : « Si la tendance se maintient, Radio-Canada prévoit la victoire du NON. »

Et cela après le dépouillement de 93 % des bulletins...

Les réactions enthousiastes ont immédiatement suivi au Métropolis où s'étaient réunis les partisans du NON. Pendant ce temps, les gens du OUI se résignaient en silence au Palais des congrès. Il ne semblait y avoir aucune manifestation d'émotion dans la foule.

« Nous sommes déçus, mais nous acceptons le résultat, a déclaré la ministre Pauline Marois en prenant la parole. Nous avons fait des progrès. Rien, désormais, ne pourra entraver notre marche même si elle est un peu plus longue que prévue. »

A l'hôtel Delta, Mario Dumont a été le premier des

Comme toujours, Radio-Canada a une machine qui bat tout le monde. Les comités sont clairement identifiés en rouge ou bleu, et Bernard nous personifie le comté. A Sorel, on est chez M. Simard. Saint-Jean n'est pas toujours le comté baromètre : rappelez-vous en 36.

Michel Bélanger, grand patron du NON, a été interviewé depuis le Métropolis juste au moment où pour la première fois de la soirée, le NON prenait le devant. Grands cris de joie chez les NON. M. Bélanger s'exclame : « C'est la première fois que je suis aussi bien reçu à Radio-Canada ! »

A TVA, le chef de la CSN Gérard Larose a dit : « À partir de 47 % de OUI, le Canada a un immense problème. »

A Radio-Québec, le studio était d'abord bruyant comme un party. Peu à peu, les bruits se sont calmés. Les NON ne sont jamais aussi excités que les OUI. A chacun sa sorte de plaisir.

Les communautés ne veulent pas être tenues responsables de la défaite du OUI

PIERRE GINGRAS

Le Congrès juif du Canada a été outré par les propos du premier ministre Jacques Parizeau, qui attribue la victoire du NON « à l'argent et au vote ethnique ».

« C'est un discours xénophobe qui frise le racisme, un discours qui menace notre démocratie, a fait savoir Jack Jedwab, le directeur général du Congrès juif du Canada. M. Parizeau a toujours dit qu'un Québécois égalait un vote et que nous étions tous égaux. Il vient de se contredire d'éclatante façon. C'est faire honte à la mémoire et aux principes de René Lévesque. »

Les communautés culturelles ne veulent pas, en effet, porter le blâme du camp souverainiste pour la défaite du OUI et souhaitent une rapide réconciliation entre les tenants des deux options.

Président du Congrès national des Italo-Canadiens, Nick Pierni indique que les résultats référendaires le laissent un peu per-

plexe. Ce partage presque à parts égales du vote était justement ce qu'il appréhendait le plus.

« C'est inquiétant, dit-il. J'espère que les communautés culturelles ne seront pas accusées par les gens du OUI de leur avoir avoir volé un pays. Nous avons, nous aussi, exprimé notre opinion qui se trouve à être la voix de la majorité. Nous croyons toutefois que les lendemains seront sereins. »

Selon M. Pierni, les résultats démontrent cependant plus que jamais « qu'il faut travailler à refaire cette confédération car ça ne marche pas actuellement ».

La communauté italienne, qui compte 230 000 membres au Québec, dont 185 000 à Montréal, a fait front commun au cours de la campagne avec les congrès juif et hellénique pour dénoncer ce qu'elle considérait comme des écarts de langage du comité du OUI à l'endroit des communautés culturelles. Le Congrès national des Italo-Québécois n'a jamais fait de secret de ses allégeances. Selon M. Pierni, c'est 85 % de la communauté italienne qui a voté NON.

Au Congrès juif canadien, on fait valoir que même si la marge est très mince, c'est le NON qui est victorieux.

« La majorité des Québécois veulent continuer à rester dans le Canada et préfère un système gouvernemental fédéral », dit Reisa Teitelbaum, présidente du chapitre québécois du congrès.

La communauté juive compte 100 000 membres à Montréal.

Chez les 80 000 Québécois d'origine grecque vivant à Montréal, le résultat constitue un message sans équivoque à Ottawa.

« Le vote indique que le Québec a un immense besoin de changement, même s'il est évident que les gens ne veulent pas se séparer, confie Sotiris Antypas, président du Congrès hellénique du Québec. Le reste du Canada ne pourra pas ignorer que 50 % des Québécois veulent du changement. »

Il insiste toutefois pour mentionner que peu importent les résultats, les Québécois de toutes origines devront demain « tra-

vailler ensemble pour le bien-être du Québec, pour son essor économique, pour la paix sociale ».

A ceux qui voudraient tenir les communautés culturelles en grande partie responsable de la défaite du OUI, M. Antypas fait valoir « qu'il y a beaucoup plus de Québécois francophones qui ont voté NON que de membres des communautés culturelles. »

Jasmire Polifort, présidente du conseil d'administration du Bureau de la communauté chrétienne haïtienne de Montréal, estime que les résultats, et surtout les taux de participation, démontrent que la démocratie est en excellente santé au Québec. Les 50 000 Montréalais d'origine haïtienne ne forment pas un groupe monolithique au point de vue politique, dit-elle.

« On peut se demander, aujourd'hui, comment il se fait que le message souverainiste ne passe pas chez les communautés culturelles », dit-elle.

Il n'en reste pas moins que demain, tous les Québécois devront marcher main dans la main ».



PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Les Colocs étaient vraiment déchainés hier soir. Beaucoup de leurs invités aussi.

Un lancement qui aurait pu être historique...

ALAIN BRUNET

« Si c'est OUI, on jouera très longtemps. Si c'est NON, on va jouer longtemps pareil !!! » a clamé Dédé Fortin, leader des Colocs.

Ça aurait pu être un lancement de disque... historique. Comme au Palais des congrès et au Métropolis, les réseaux de télé et de radio étaient présents au Medley, où se sont retrouvés nombre de partisans du OUI issus du milieu des variétés et de la chanson québécoise. Plusieurs artistes ont fait acte de présence ; plus de 2 000 personnes avaient rempli le Medley à craquer.

Et les Colocs furent déchainés. Aux allures heavy bastringue, mêlant blues, rock et fanfare déglingée (une section de vents donnait une nouvelle couleur à la formation), Dédé Fortin et ses collègues ont viré le Medley à l'envers... pour un moment.

On a évidemment livré sur scène un condensé d'Atrocetomique, nouvel album des Colocs. Le guitariste Mike Sawatzky, un Crî originaire de Saskatoon, a même eu le loisir d'interpréter Luvlagirl, une chanson en... anglais.

« On va leur montrer qu'on reste ouvert », a lancé Dédé For-

tin en guise d'introduction — chaudement applaudie, on le devine bien.

À compter de 20 h, l'auditoire des Colocs s'est branché sur les émissions spéciales, retransmises sur écran géant. Est-il besoin que chaque résultat partiel en faveur du OUI génère des ovations monstres ! Surchauffée d'entrée, la salle a perdu un peu de sa ferveur initiale lorsque le NON a pris une légère avance.

Et l'enthousiasme a carrément chuté... À 22 h 20, lorsque Bernard Derome a annoncé la victoire du NON (« Si la tendance se maintient... »), les réactions ont été timides dans la salle. Quelques cris de désespoir, isolés, ont été remarqués... des inconnus sont montés sur les planches pour intervenir avant d'être évincés. On pouvait alors entendre La Bitte à Tibi, de Raoul Duguay...

Un pays coloooooooooisé, à li-bé-rrer...

Dédé Fortin, assis entre deux « sets », a déclaré : « Je ne suis pas nationaliste, mais je ne trouvais pas la raison pour dire NON. Ce n'est pas un rêve illégitime. »

Toujours selon Fortin, le choix du 30 octobre, c'était quitte ou double. Idem pour son entourage : « Lorsque nous avons envisagé faire ce lancement,

nous avions deux autres dates au choix. Le 31 octobre, cela aurait été noyé par l'effet de la veille. Le 6 novembre, lendemain du Gala de l'ADISQ, l'effet aurait été le même. Dédé était pour le OUI et il s'est dit que ce serait un genre de porte-bonheur », a expliqué Raymond Paquin, manager des Colocs.

« Quand la décision a été prise de faire ce lancement, le NON était en avance de 10 points. On s'était dit ça serait plate, qu'on allait perdre. Autant fêter... » a ajouté Ian Tremblay, grand patron de l'étiquette BMG-Québec, qui endosse le nouvel album des Colocs.

Marc Déry, chanteur de Zébulon, était aussi présent : « Les gens du band sont assez proches des Colocs. C'était une excellente idée que de faire un lancement le soir du référendum. Je me suis laissé prendre par le jeu. J'aime ça. »

C'était, bien sûr, avant l'issue du vote...

La rock star Éric Lapointe portait un veston sur lequel était cousu le fleurdelisé.

« Y a pas beaucoup d'occasions de porter ce veston : au Forum lors de la soirée des AS, puis ce soir. C'est assez dur de passer inaperçu », a-t-il blagué, avant d'ajouter qu'il militait déjà pour le Parti québécois à l'âge de 17 ans.

« Depuis lors, je n'ai jamais arrêté de rêver à ça. »

Richard Séguin, qui vient de lancer l'album D'Instinct, se sentait hier « rempli d'énergie ».

« Je suis allé voter avec ma blonde et ma fille. Mayou a 18 ans, elle a baigné là-dedans depuis toujours, elle a participé avec nous à cette grande marche. Un feeling ben spécial », a-t-il raconté.

« Je suis allé voter à la télé, Séguin a scandé, sous un tonnerre d'applaudissements : « On ne veut plus d'un Québec distinct, mais bien un Québec souverain... »

Paul Piché, qui n'est pas resté toute la soirée au Medley, paraissait songeur. « Il est trop tôt pour s'enfermer, on va attendre le résultat final... » a-t-il dit.

« Je suis allé voter ce matin, chez moi à La Minerve. Je suis allé au bar, j'ai rencontré du monde et on n'a pas eu de chicane comme ce fut parfois le cas. C'était plus serein... »

La chanteuse Marie-Denise Pelletier s'était aussi pointée au Medley.

« Je suis née nationaliste ! En 1976, j'avais 16 ans et j'étais allée au Centre Paul-Sauvé. Il y a une couple de mois, je n'y croyais plus. Je suis donc très surprise de cette effervescence. Une nouvelle génération a poussé, elle fera la différence. »

Le premier référendum branché de l'histoire du Québec

MARIE-ANDRÉE AMIOT et ANDRÉ BÉLANGER

collaboration spéciale

L'émotion allait dans tous les sens hier soir sur l'autoroute électronique. Un peu de soulagement, beaucoup d'anticipation, mais surtout, de la consternation chez les internautes. C'est que les adeptes de l'Internet se sont toujours montrés éminemment favorables à l'option du Parti québécois.

Plus de 75 % des internautes avaient en effet voté OUI dans le cadre de deux référendums réalisés sur l'Internet. Un manifeste pour le OUI créé par le journaliste Jean-Hugues Roy avait réuni plus de 110 signatures. Les initiatives en faveur du OUI ont été tellement nombreuses qu'on a cessé depuis belle lurette de les compter. Par ailleurs, les tenants du NON se sont fait beaucoup plus discrets.

C'est que les partisans de l'option fédéraliste se sont fait « carrément » ramasser par les internautes favorables au OUI.

Les amateurs de hockey ont pu délaissier les conférences d'idées aux sujets généraux, telles mtl.general ou soc.culture.quebec, puisque ces dernières ont été inondées de messages sur la question référendaire. Même son de cloche chez les serveurs commerciaux comme CompuServe ou eWorld où le sens des questions portait davantage sur les raisons profondes qui ont poussé les Québécois à vouloir se dissocier du Canada.

« Ça rappelait le What does Quebec want des années 60 », faisait remarquer un adepte de eWorld, qui a patiemment et diligemment répondu à toutes les questions formulées par les membres venant du monde entier.

Par ailleurs, la présence cana-

Internet



dienne a été beaucoup plus importante, voire envahissante dans les conférences à savoir référendaire.

Et ce sont les internautes souverainistes qui ont littéralement pris d'assaut les sites de l'Internet. Un groupe d'Ottawa a même décidé de recenser tous les Québécois ayant une adresse sur l'Internet. Pascal Gosselin, un internaute invité, avait posté un message dans la conférence rec.aviation.owning qui s'adresse, comme l'indique son nom, aux amateurs d'aviation. Dimanche encore, il recevait un message d'amitié d'un illustre inconnu. La réaction ne s'est pas fait attendre et certains messages ont parfois frisé l'insulte.

Mais quelques messages ont été plutôt surprenants. Un envoi de John Edwards, de North Vancouver, encourageait les Québécois à voter OUI, histoire de jeter le gouvernement de Jean Chrétien à terre et d'en finir une fois pour toutes avec un gouvernement fédéral central.

D'autres internautes ont traité de la question des rabais offerts par les compagnies de téléphone et les compagnies aériennes. Un exemple : « Les compagnies qui se sont livrées à ces manoeuvres sont passibles d'une amende allant jusqu'à 10 000 \$ imposée par le Bureau des élections générales du Québec (sic) en plus peut-être d'une autre amende du CRTC dans le cas des compagnies de télécommunications, car elles ont été averties ce matin... Elles semblent s'en foutre royalement. OÙ EST LA DÉMOCRATIE LA-DEDANS ??? JE VEUX MES RABAIS !! »

Mais tout ne filait pas toujours doux dans le ciel cybernautique en ces derniers jours de la campagne, et il y a eu quelques invectives. Une en particulier d'un homme d'Alberta, qui s'appelle Warmonger, et qui s'est lancé dans une attaque à fond de train des francophones navigant sur le Net. Là aussi, les réactions n'ont pas tardé...

La soirée référendaire virtuelle s'est révélée fort intéressante et a suscité beaucoup d'intérêt. À Radio-Québec, où on recevait le courrier électronique des internautes, les commentaires ont commencé dès 15 h. Vers 20 h 30, on y allait à raison de dix messages à la minute venant de partout. Quelques-uns s'interrogeaient sur les conséquences d'un vote en faveur du OUI : « L'esprit de la démocratie soufflera-t-il suffisamment fort pour que les partisans d'un OUI ou d'un NON respectent le dix de

la majorité ? » s'est demandé un internaute.

Un autre citait une déclaration sur les ondes de CNN de Newt Gingrich, une figure de proue du Parti républicain américain. Selon le politicien, le message du Québec indique clairement que les USA devraient cesser d'enseigner dans une autre langue que l'anglais. « Bonne chance », a conclu le message.

Par ailleurs, trois sites sur le World Wide Web étaient en compétition pour présenter les résultats du référendum québécois du 30 octobre : celui de Radio-Québec, celui du Réseau de l'Information de la Société Radio-Canada et celui de l'émission Radinet@.

Ces trois sites présentaient des informations à satiété : les plus récents sondages, des textes d'analyses en archive, des résultats par comté, etc., mais seul Radio-Québec a permis aux internautes de réagir.

POLITIQUE

Les premiers ministres de l'Ouest confrontés à l'avenir du Canada

Presse Canadienne
REGINA

Le premier ministre Roy Romanow a beau dire que les questions régionales seront examinées à fond durant la conférence des premiers ministres de l'Ouest qui se tiendra au cours des prochains jours à Yorkton, en Saskatchewan, il n'y a pas le moindre doute que l'avenir du Canada se retrouvera sur le tapis.

La conférence, qui commence au lendemain du référendum québécois, est censée donner aux quatre premiers ministres de l'Ouest et aux deux leaders territoriaux l'occasion de discuter du

commerce interprovincial, des relations fiscales avec Ottawa et des dépenses sociales.

Vendredi même, M. Romanow s'en tenait toujours à son ordre du jour initial.

« Les premiers ministres de l'Ouest sont résolus à s'entretenir en premier lieu des questions économiques, sociales et fiscales au Canada », a soutenu le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan au cours d'une interview.

« Les résultats du référendum seront probablement dans tous les esprits... mais nous allons faire de notre mieux pour parler d'emplois, de développement économique et de pressions fiscales. »

M. Romanow, qui n'est pas vraiment intervenu durant la campagne référendaire, a reçu l'appui de son collègue néo-démocrate Mike Harcourt qui, en fin de compte, aime mieux parler de n'importe quoi sauf du scandale du bingo de bienfaisance au sujet duquel on ne cesse de lui poser des questions chez lui, en Colombie-Britannique.

Reprenant à son compte les commentaires du premier ministre conservateur du Manitoba Gary Filmon, M. Harcourt a déclaré que les coupes des dépenses fédérales en matière de transports et de services sociaux doivent faire l'objet de discussions.

« Nous devons étudier l'impact que les coupes de 2,2 milliards auxquelles Ottawa a l'intention de procéder dans notre assurance-maladie ainsi que dans nos services sociaux et nos budgets de formation professionnelle », a souligné M. Harcourt hier.

L'Albertain Ralph Klein est le seul premier ministre qui voit la situation autrement.

« L'ordre du jour, à mon avis, sera presque exclusivement dominé par la question du Québec », a déclaré le premier ministre conservateur au cours du week-end.

Le politologue Roger Gibbins abonde dans le même sens à

cause de la date à laquelle démarre la conférence et pour des raisons politiques.

« Les premiers ministres ne parleront que de ça, ou presque », a soutenu M. Gibbins, qui enseigne à l'Université de Calgary.

« Peu importe les inquiétudes ou les priorités des premiers ministres de l'Ouest, elles seront de toute façon liées à la question québécoise. »

Cela fait bien l'affaire de certaines provinces — particulièrement le Québec et l'Alberta — qui n'ont jamais cessé de réclamer des pouvoirs détenus par Ottawa.

« Je crois qu'on peut s'atten-

dre à ce que presque tout le monde se dise en faveur de la décentralisation, au nom de l'unité nationale, en ajoutant que c'est cela dont on a besoin pour maintenir uni le pays. »

C'est un jeu dangereux, avertit l'expert constitutionnel Bryan Schwartz de l'Université de Manitoba.

Au cours de la délicate période post-référendaire, les premiers ministres devraient éviter de s'adonner à des jeux politiques, rappelle Schwartz. Ils doivent au contraire se rallier tous derrière le premier ministre Jean Chrétien et insister sur le fait que ce dernier représente la voix légitime de tout le Canada.

PRÊT PERSONNEL

PRÊT: APPELEZ!

Ligne Xpress de la Banque Laurentienne 522-1846

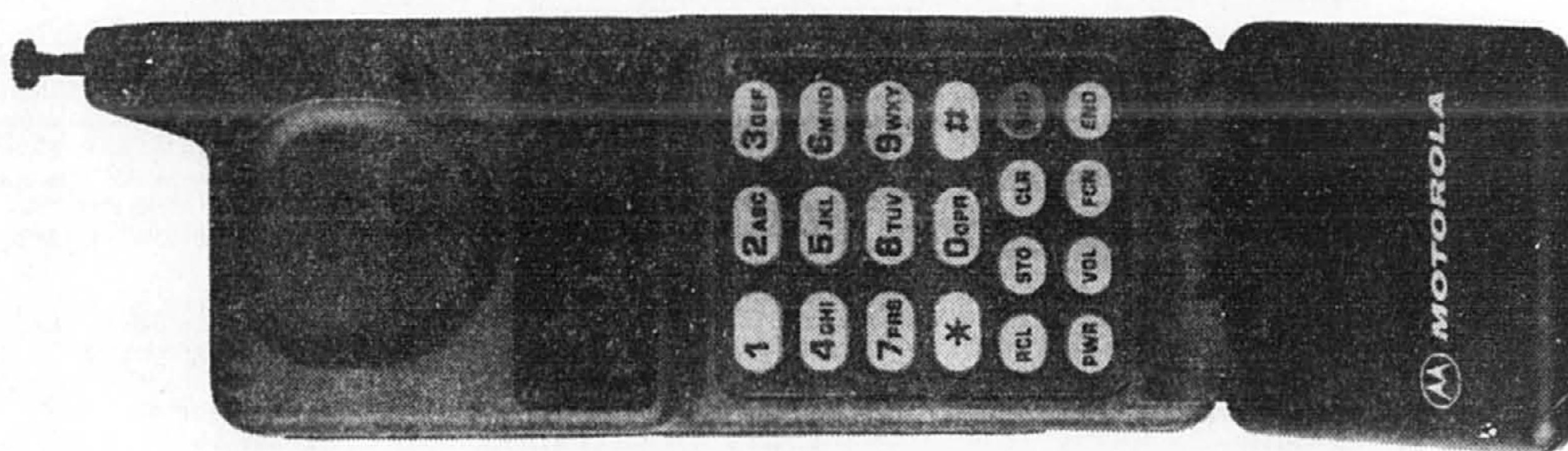
BANQUE LAURENTIENNE

Nous Achetons Les bijoux

Nous évaluons et achetons les bijoux de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à offrir, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone Ltée. 289-9761
1117 rue Ste-Catherine O. bur. 900 Montréal

Vous prendrez vite le pli.



99\$

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

Offre combinée avec un abonnement de 49,95 \$/mois*, incluant :

- Appels de durée illimitée le soir et le week-end.
- 30 minutes d'appels locaux par mois.
- Aucuns frais d'activation.
- Tout autre appel local à seulement 55¢ la minute.

TAXES EN SUS

*Contrat minimum de 12 mois. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants.

LE PLUS GRAND RÉSEAU DE CENTRES DE COMMUNICATION AU QUÉBEC



CTM MONTRÉAL
Centre de communication personnelle
5187, rue Papineau, Montréal
(514) 526-2020

CTM MONTRÉAL-EST
Centre de communication personnelle
4880 Est, Métropolitain, St-Léonard
(514) 729-2020

CTM RIVE-SUD
Centre de communication personnelle
3379, boul. Taschereau, St-Hubert
(514) 926-2020

CTM ST-BRUNO
Centre de communication personnelle
Promenades St-Bruno
2e étage (près d'Eaton)
(514) 461-2020

CTM BANLIEUE-OUEST
Agent autorisé
3699, boul. St-Jean, D.D.O.
(514) 626-8888

CTM ROSEMÈRE
Agent autorisé
244, boul. Labelle
Rosemère
(514) 979-3838

CTM AUTEUIL
Agent autorisé
5330, boul. des Laurentides
Laval
(514) 628-9366

CTM RIVE-NORD
Centre Cellulaire Plus
2271, boul. Le Corbusier
Laval
(514) 682-9366

CTM BELOEIL
Centre de communication personnelle
600, Sir Wilfrid Laurier
Mail Montnach
(514) 942-9226

Bell Mobilité



Sunfire 4 portes 1996

259\$

par mois* pour 36 mois

Sport d'équipe

La nouvelle Sunfire 1996 quatre portes est une vraie petite sportive. Mais à la différence d'autres voitures de sport, elle offre quatre vraies places. Avec les 120 chevaux de son moteur 2,2 L, les émotions sont garanties. Avec ses freins ABS aux quatre roues, ses deux sacs gonflables et son système antivol PASSLock, la sécurité est garantie. Avec sa radio AM/FM stéréo et ses nouveaux coloris, votre plaisir est garanti... et son prix ne fera que l'amplifier.

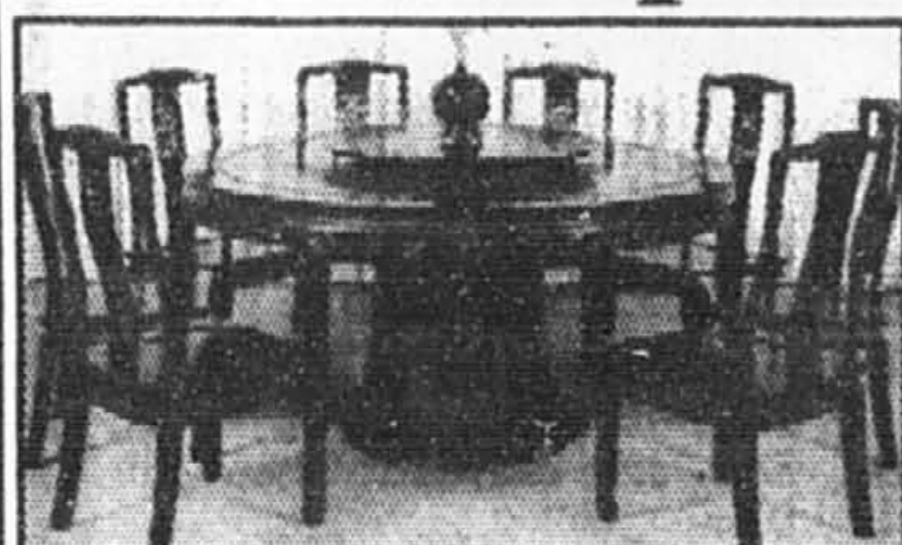


LA PASSION DE CONDUIRE

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules 4 portes de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou décharge équivalente) de 1 975 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Débit remboursable de 3001 \$/mois. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Immobilisations et taxes en sus. **Obligatoire. Réviser et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac Buick GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Taux aux diplômés titulaires et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

中國外銷紅木傢俱藝品聯合展覽會

Exposition d'Art et Meubles de Chine



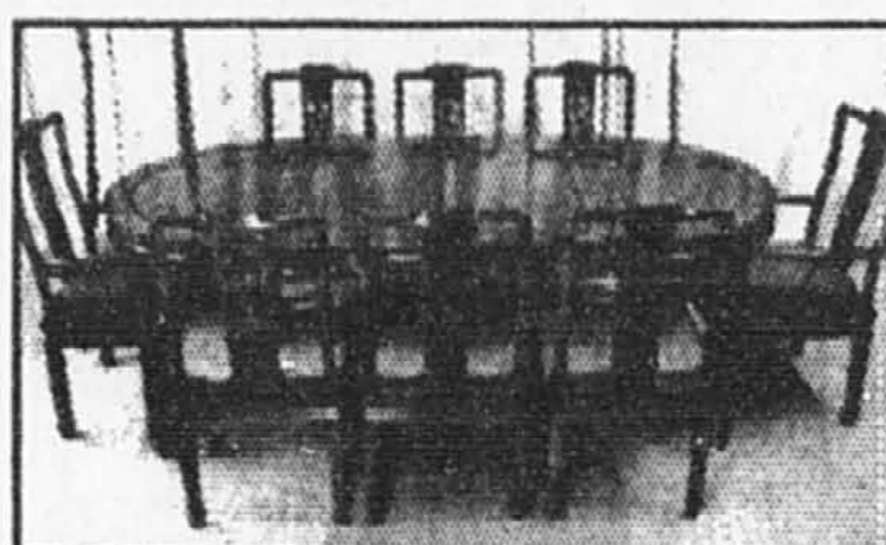
MOBILIER DE SALLE À MANGER À TABLE RONDE, 10 pces

PRIX COUR. 7 990 \$
SOLDE 3 990 \$

DES MILLIERS DE MEUBLES ORIENTAUX VOUS Y SONT OFFERTS EN PROVENANCE DIRECTE DE CHINE.

TOUS OFFERTS AU PUBLIC À PRIX D'OCCASION

Meubles en bois de rose massif: mobiliers de salle à manger, salon et chambre à coucher ainsi que bars, bureaux, horloges de parquet, tables de centre ou d'appoint et beaucoup plus encore. Meubles sur commande disponibles.



MOBILIER DE SALLE À MANGER 9 pces

PRIX COUR. 5 990 \$
SOLDE 2 990 \$



Table d'appoint COUR. 499 \$
SOLDE 249 \$



Tables gigognes COUR. 699 \$
SOLDE 299 \$



Vitrine COUR. 3 490 \$
SOLDE 1 790 \$

Exportations de qualité remarquable
Bas prix imbattables
Entrée gratuite
Livraison sans frais (en ville)

HEURES D'OUVREURE SEULEMENT DU 15 OCTOBRE AU 26 NOVEMBRE 7 JOURS SUR 7 de 10 h à 19 h

Une production de Quality Best Supply Inc.

1430, Ste-Catherine O. (entre Bishop et MacKay)

393-9538

Sur présentation de cette annonce, obtenez un RABAIS additionnel de 10%.

Avis public

Ville de Montréal

Commission du développement urbain de Montréal

Étude publique

Invitation à participer
Assemblée des 7 et 8 novembre 1995, à 19 h, à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du Conseil

En cas d'ajournement, la reprise des travaux aura lieu le jeudi 9 novembre 1995 à 19 h, au même endroit.

Lors de cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir de l'information sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour;
- poser des questions et émettre des commentaires.

L'ordre du jour comprend les points suivants :

Séance du 7 novembre 1995

- Étude des projets de règlement soumis par le Comité exécutif pour avis et recommandations:
 - Permettre de relier le bâtiment de la Cinémathèque québécoise, situé au 335, boulevard de Maisonneuve Est, et l'ancienne école sise à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Sanguinet, pour permettre d'accueillir des organismes œuvrant dans les domaines du cinéma, de la télévision et de l'infographie (district électoral de Saint-Jacques).
 - Autoriser Productions 5 sur 5 inc. à occuper les bâtiments situés au 55, rue Prince, à des fins d'espace de production et de diffusion polyvalent (district électoral de Peter-McGill).
 - Autoriser la construction du centre sportif Georges-Vanier, à l'angle nord-est des rues

Notre-Dame et des Seigneurs (district électoral de Pointe-Saint-Charles).

- Autoriser la construction du centre sportif Côte-des-Neiges, sur un emplacement situé sur l'avenue Van Horne, entre l'avenue Victoria et le prolongement de la rue Lemieux (district électoral de Victoria).

- Autoriser l'Église du Messie (Unitaire de Montréal) à construire un bâtiment sur le boulevard de Maisonneuve, entre les avenues Bulmer et Claremont, à des fins de lieu de culte et de centre communautaire (district électoral de Décarie).

- Autoriser Lower Canada College à modifier les bâtiments situés au 4019-23, avenue Royal, à des fins d'enseignement de la musique (district électoral Notre-Dame-de-Grâce).

- Modifier le Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1) pour changer l'affectation de résidentiel à commercial sur le côté sud de la rue Fleury, entre les rues Garnier et Marquette (district électoral de Fleury).

- Permettre la construction de trois bâtiments résidentiels de type individuel sur un terrain situé à l'angle nord-est du boulevard de l'Acadie et de la rue Arthur-Lismer (district électoral de l'Acadie).

- Autoriser l'Institut des Sœurs de l'Immaculée de Gênes à agrandir l'école Augustin-Roscelli, située au 11940-60, boulevard de l'Acadie, en vue d'aménager des salles de cours et d'accroître la superficie du gymnase (district électoral de l'Acadie).

- Autoriser l'Organisation populaire des droits sociaux à occuper le rez-de-chaussée du bâtiment situé au 1781, rue Molson à des fins de centre d'information et d'assistance (district électoral de François-Perrault).

- Autoriser le Centre d'alphabétisation de Villery, La Jarnigo inc., à occuper le rez-de-chaussée et le sous-sol du bâtiment situé au 7441-7445, rue Saint-Denis, à des fins éducatives (district électoral de Jarry).

- Permettre le maintien d'un agrandissement à l'arrière du bâtiment situé au 4885, 7^e Ave. (district électoral de Rosemont).

- Autoriser l'Église de Dieu Zion à occuper une partie du deuxième étage du bâtiment situé au 7130, rue Alexandra à des fins de lieu de culte (district électoral de Saint-Édouard).

- Autoriser la Société de Distribution Matrices Multimédia Tag Nett inc. à occuper le sous-sol et le rez-de-chaussée du bâtiment situé au 6006-24, rue de Bordeaux, à des fins éducatives (district électoral de Rosemont).

Séance du 8 novembre 1995

- Autoriser la rénovation et l'agrandissement des bâtiments situés au 1315-19, rue Alexandre-DeSève et du 1550 au 1592, rue Sainte-Catherine Est (district électoral de Saint-Jacques).

- Autoriser l'agrandissement du bâtiment situé au 4623-25, avenue du Parc, et l'occupation commerciale d'une partie de l'étage (district électoral de Mile End).

- Autoriser Résidence Nicole-Laroche à occuper une partie du bâtiment situé au 4065-75, rue de Bordeaux, à des fins d'assistance à des personnes ayant besoin d'hébergement et de soins médicaux (district électoral De Lorimier).

- Autoriser l'agrandissement de l'hôpital Villa Médica, situé au 225, rue Sherbrooke Est (district électoral de Jeanne-Mance).

- Autoriser l'aménagement d'un hélicoptère privé à l'angle sud-est des rues Pierre-De

Coubertin et Viau (district électoral de Pierre-De Coubertin).

- Autoriser l'agrandissement d'un restaurant dans le bâtiment situé au 6001-07, rue de Jumonville, de même que l'aménagement d'une terrasse et l'installation d'une enseigne (district électoral de Louis-Riel).

- Autoriser Le regroupement des 14-18 ans de Guybourg à occuper le deuxième étage du bâtiment situé au 1845, rue Bossuet, à des fins socio-culturelles et éducatives (district électoral de Longue-Pointe).

- Modifier le règlement 94-095 sur la construction et l'occupation du projet «Les Pignons de la rivière», situé au 9385 au 9395, boulevard Gouin Est, en modifiant la localisation des garages et des unités de stationnement et l'implantation des bâtiments (district électoral de Rivière-des-Prairies).

- Autoriser 2851121 Canada inc. à occuper une partie du bâtiment situé au 14536, rue Notre-Dame Est, à des fins de centre d'hébergement (district électoral du Bout-de-l'île).

- Autoriser l'occupation du bâtiment situé au 7535-55, boulevard Henri-Bourassa, par des usages commerciaux (district électoral de Marie-Victorin).

Documentation disponible pour consultation dans tous les bureaux Accès Montréal.

Renseignements sur ces dossiers et sur les prochaines assemblées :

Division du soutien aux instances de participation et de consultation publiques

872-8265

Le greffier,
Léon Laberge

L'Armée du Salut récupère une fraude de 8,8 millions

Agence France-Presse
LONDRES

■ L'Armée du Salut est de nouveau rentrée dans ses frais, deux ans et demi après avoir été victime d'une fraude qui lui a coûté quelque 8,8 millions de dollars, et pour laquelle l'imprudence de certains officiers a été épinglée, révèle un rapport publié hier.

Selon une enquête de deux ans menée par la Commission des Charités, un organisme paragouvernemental, l'Armée du Salut a été victime de détournements de fonds aux ramifications dans 13 pays, portant sur les profits escomptés à partir de fausses lettres de crédit.

Les avocats de l'organisation chrétienne caritative ont indiqué avoir obtenu plus de 50 injonctions de justice depuis 1993 pour récupérer les fonds détournés, dispersés notamment au Royaume Uni, aux Pays-Bas au Luxembourg, en Californie.

Malgré une enquête de police menée sur la fraude, personne

n'a à ce jour fait l'objet d'une poursuite pénale.

Le rapport souligne également la responsabilité de certains « officiers » de l'Armée du Salut, pour n'avoir pas pleinement tenu compte des avertissements donnés par des conseillers de l'organisation en matière d'investissements.

Le « général » de l'Armée du salut, Paul Rader, a reconnu que l'Armée avait pris une « dure mais précieuse » leçon au cours des deux années passées, et s'est dit « enchanté » que l'Armée, avec l'aide de la Commission des Charités, ait pu recouvrer l'intégralité des fonds détournés.

L'Armée du Salut, qui revendique 1,5 million de « soldats » dans 98 pays où elle étend son réseau au cours des deux dernières années, est considérée en Grande-Bretagne comme le deuxième pourvoyeur de services sociaux après le gouvernement. En 1992, l'année de la fraude, elle avait enregistré quelque 79 millions de livres de revenus en Grande-Bretagne.

La plus grosse femme du Brésil a perdu 256 kg

Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO

■ Une manucure brésilienne de 36 ans a réussi à maigrir de 256 kg en deux ans : elle pèse désormais 150 kg pour 1m62, et se félicite de ne plus avoir besoin de mobiliser dix pompiers pour prendre un bain.

L'exploit de Joseline da Silva, inscrite dans l'édition brésilienne du livre Guinness des records comme la plus grosse femme du Brésil, a été révélé hier à la presse par son médecin, le Dr Hely Carneiro.

Son remède : plusieurs opérations pour enlever des dizaines de kg de graisse, et une diète de 420 calories seulement par jour (contre 1500 environ pour une personne « normale »).

Lors de son premier séjour, en 1993, à la clinique d'amaigrissement, où elle avait été conduite à bord d'une voiture de pompiers, elle ne marchait pas et il avait fallu démolir un mur pour l'installer dans sa chambre car elle ne passait par aucune porte.

Aujourd'hui, à 150 kilos, elle marche et fait de l'exercice. Elle

doit terminer son traitement entre juillet et septembre 1996 quand elle aura atteint 80 kg, d'après le Dr Carneiro.

« Je retrouve une vie normale. Je vais au cinéma et je fais même du shopping. Les médecins ont fixé 80 kg mais je veux arriver à 74 kg », a assuré Joseline à la presse en rappelant qu'avant le traitement dix pompiers venaient chez elle pour lui donner son bain.

Souffrant d'éléphantiasis, elle devait alors passer la plupart de ses journées allongée sur le ventre pour ne pas étouffer sous le poids de ses seins.

L'ex-plus grosse femme du Brésil a déjà subi trois opérations pour retirer des dizaines de kilos de graisse. Elle doit en subir encore huit : trois de l'abdomen, trois des jambes, une des seins et une des bras, selon le Dr Carneiro.

Selon la dernière édition du livre Guinness, la femme la plus grosse du monde est une certaine Roselie Bradford, née le 27 août 1943. Elle pesait 476 kg en janvier 1987.

L'ÉLÉGANCE...
sans griffe!

Le mercredi dans

La Presse

Tout sur la mode dans le cahier

Vivre

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Bon
appétit!

39 800 \$

La I30 d'Infiniti

Et si tout, vraiment tout, vous était servi sur un plateau d'argent ? Un moteur de 3 litres à DACT de 190 chevaux, une suspension arrière multibras différentielle, une traction avant et un ABS avec quatre capteurs et quatre voies. Mais aussi, une télécommande de verrouillage des portes, beaucoup plus d'espace pour les jambes et un habitacle plus spacieux que celui de la Lexus ES300. Sans oublier des sièges chauffants en cuir, le régulateur automatique de la température, le climatiseur sans CFC et un système Bose avec radio AM/FM, lecteur de disques, lecteur de cassettes et six haut-parleurs. Au bout du compte, la I30 d'Infiniti offre plus de 70 caractéristiques de série. Maintenant, si cela ne suffit pas à satisfaire les plus fines bouches et les mauvaises langues, peut-être que son prix, lui, y parviendra!

INFINITI
The Original Name

Le P.D.S.F. est tout-compris. Prix incluant le transport et la préparation. Taxes en sus.

MÉRIDIEN INFINITI
4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
(514) 731-7977

INFINITI LAVAL
305, boul. St-Martin Est, Laval
(514) 382-8550

SHERBROOKE INFINITI
4280, boul. Bourque, Rock Forest
(819) 820-1122

INFINITI QUÉBEC
5055, boul. des Gradins, Québec
(418) 528-2525

OBERSON

VENTE



ANNIVERSAIRE DU PLUS GRAND MAGASIN DE SKIS ET DE SNOWBOARDS AU QUÉBEC



**ENSEMBLES DE SKIS ALPINS
COMPLETS POUR ADULTES
(HOMMES - FEMMES)
COMPRENANT:**

- 1 1 paire de skis de marque Dynamic VR17 ou Atomic Arc
- 2 1 paire de bottes Munari R28 avec ajustement sur le dessus du pied
- 3 1 paire de fixations Ess 410
- 4 1 paire de porte-bottines

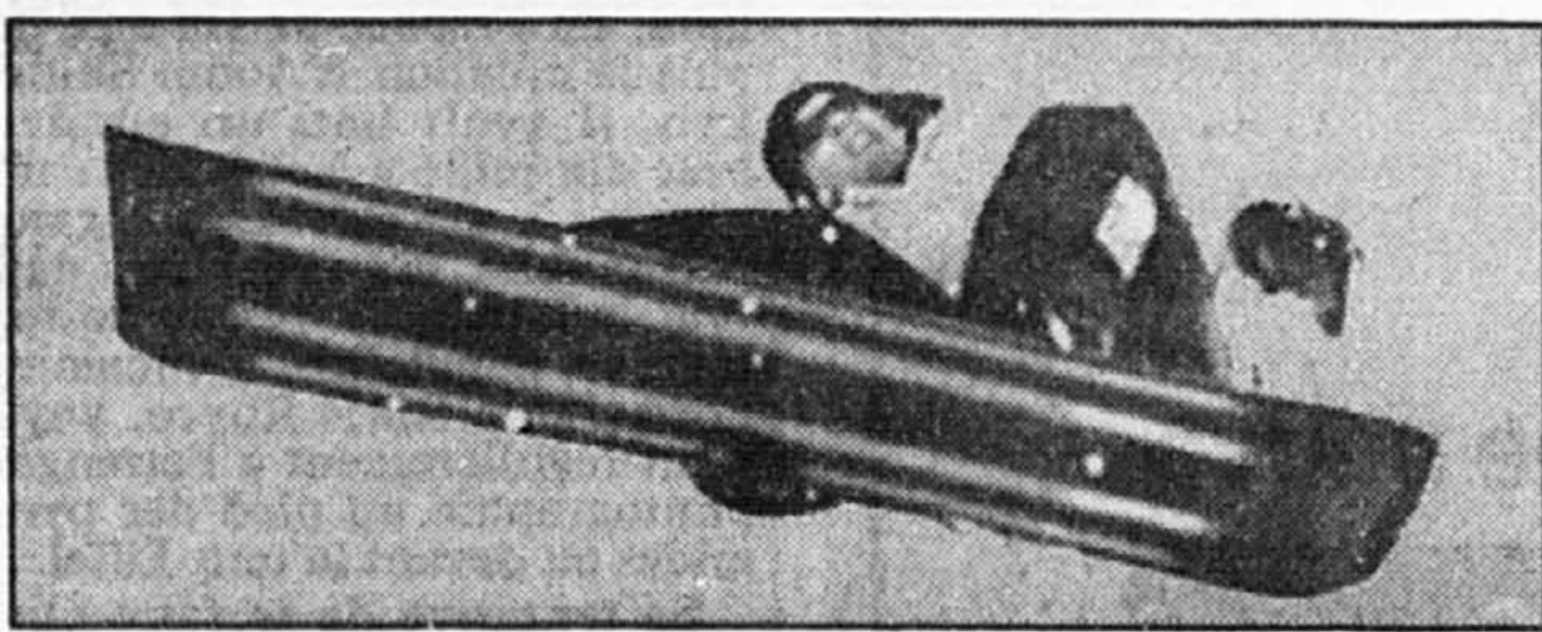
169⁹⁵\$

ENSEMBLE DE SKIS JUNIOR

- Skis Dynamic VR 27, grandeur 150 à 170
- Fixations Ess, Modèle 285

99⁹⁵\$

LE DÉPARTEMENT DU SNOWBOARD



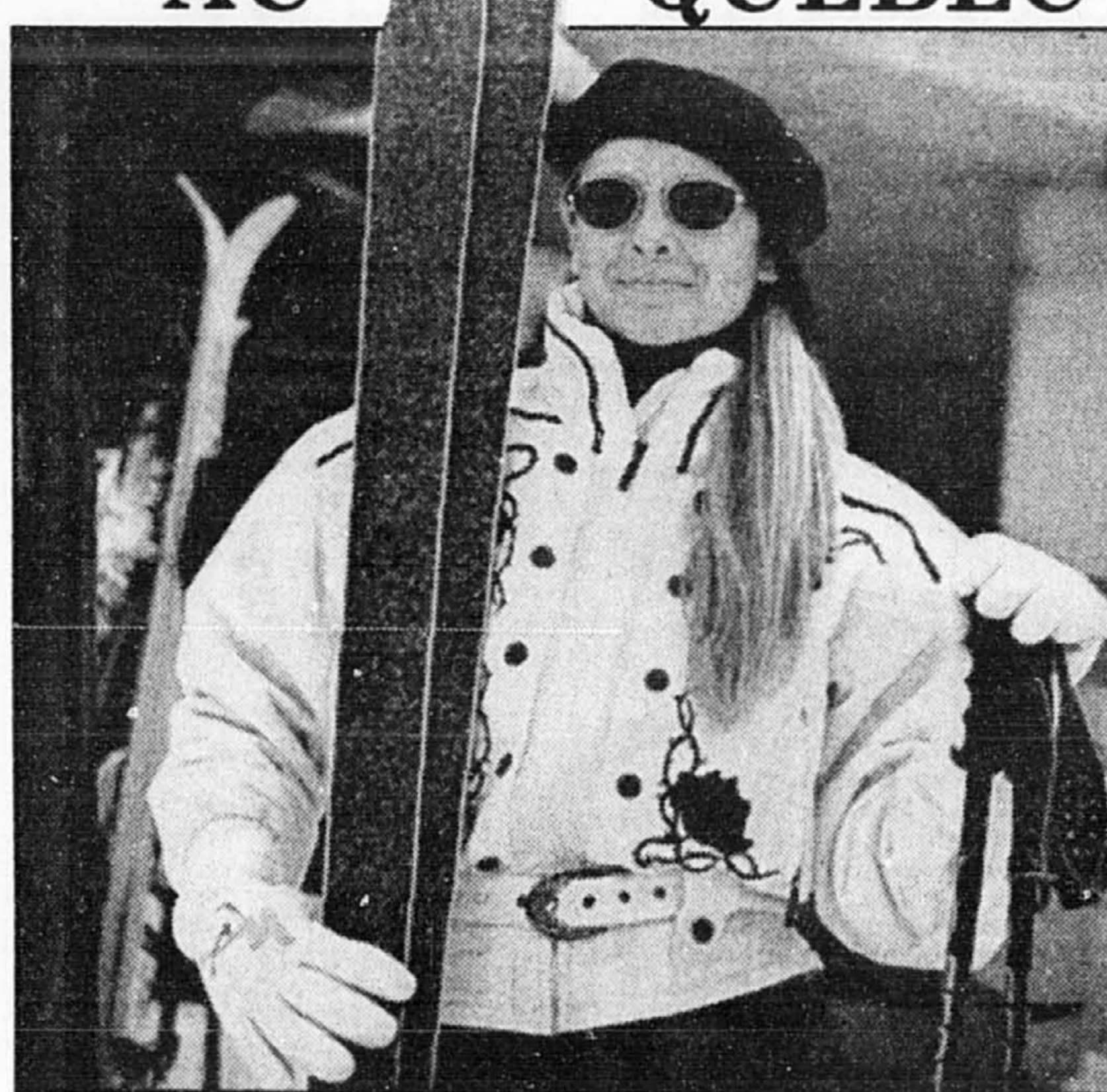
Ensembles Snowboard
de marque Oxygen
Modèles XE 52, XE 62
Fixations marque Oxygen

Votre choix **279⁹⁵\$**

PLANCHE À NEIGE JUNIOR

de marque Oxygen NE
Gr. 118 cm

149⁹⁵\$



Avec tout achat de vêtements de
ski de la Collection 95-96,
vous recevez

20%

du prix de l'ensemble en
accessoires de vêtements
GRATUITEMENT

Ex.: ens. de 400 \$ = 80 \$ d'accessoi-
res gratuits.



SKIS HAUTE PERFORMANCE

Salomon 8000 Expert
Dynamic VR27 SL
Rossignol 5XX ou 5SM
K2 8.1 MX
Dynastar V6

Votre choix **299⁹⁵\$**

BOTTES HAUTE PERFORMANCE

Salomon Intégral 8.0
Rossignol Course NA
Rossignol M.9
Koflach 837 Racing
Nordica 8.5 Syntech

Votre choix **199⁹⁵\$**

BOTTES 4 BOUCLES

Rossignol Mid M3, M5
Lange Mid 4.61
Nordica V25 ou 683
Salomon 6.1
Koflach 799

Votre choix **119⁹⁵\$**

ENSEMBLES DE SKIS DE FOND

comprenant: 1 paire de skis Atomic ou Élan
1 paire de bottes Salomon 301
1 paire de fixations Salomon SR
Touring
1 paire de bâtons Swix

Votre choix **179⁹⁵\$**

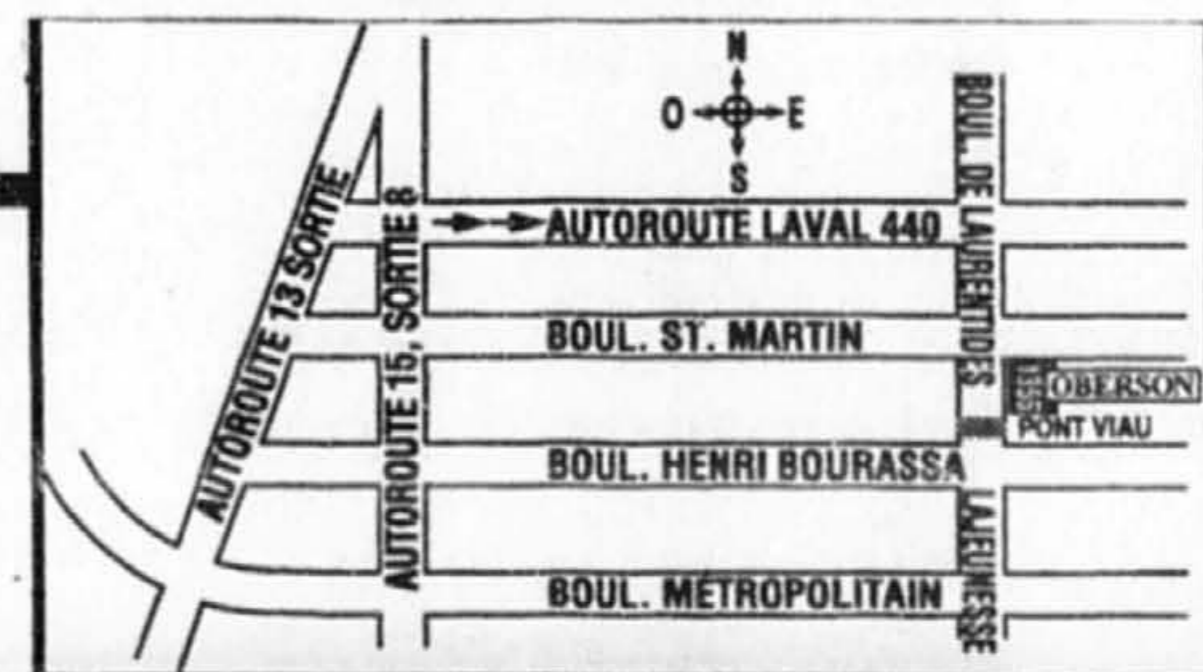
BALANCE DE SKIS ADULTES

Modèles des années antérieures tels
que Ski Kastle 701 Air, Atomic
Arc, Dynamic VR17, Dynastar Supra,
Olin Mark I

Votre choix **99⁹⁵\$**

★★★ Une seule adresse ★★★
1355, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL

Ouvert Dim. 10 h - 17 h * Lun. - Mer. 10 h - 18 h * Jeu. - Ven. 10 h - 21 h * Sam. 9 h - 17 h



ACTUALITÉS

La cour ordonne la dissolution de la secte Aoum

Agence France-Presse
TOKYO

Le tribunal de Tokyo a ordonné hier la dissolution de la secte Aoum Shinrikyo, motivant sa décision par la production de gaz sarin par la secte, le gaz utilisé dans l'attentat du métro de Tokyo du 20 mars où 11 personnes avaient été tuées.

La cour a décidé de retirer à la secte son statut d'organisation religieuse, étape administrative qui débouche directement sur la dissolution de cette organisation qui affirme compter 10 000 membres au Japon.

Le juge Seisi Kanetsuki s'est appuyé sur la Loi sur les organisations religieuses, qui permet la dissolution d'un groupe commettant des actes extrémistes contre les intérêts de la communauté.

Le tribunal avait été saisi il y a quatre mois par le procureur et par le gouvernement de Tokyo, qui lui avait octroyé ce statut d'organisation religieuse en août 1989.

Ce statut créé après la guerre protège les innombrables sectes qui ont proliféré au Japon, à l'abri du fisc et des obligations administratives.

Les médias japonais estiment que la secte va faire appel de cette décision, ce qui lui donnerait un nouveau sursis.

Une fois le jugement confirmé par la Cour d'appel, et sans attendre un éventuel recours de



PHOTO AFP
L'avocat de la secte Aoum Shinrikyo, Syoji Yokoyama.

avant la Cour suprême, un liquidateur serait désigné par le tribunal et les biens de la secte saisis et dispersés.

Nombreuses propriétés

Aoum Shinrikyo dispose d'un nombre très important de propriétés, au moins une trentaine évaluées à quelques 20 millions de dollars. Mais depuis le mois d'août la secte a déjà transféré au moins quatre de ses propriétés au nom de certains membres

ou au nom de sociétés écrans, selon le quotidien du soir Asahi Shimbun.

Après l'attentat du métro de Tokyo au moyen de sarin, un gaz de combat inventé par les nazis dans les années trente, la police avait lancé des perquisitions dans plus de 130 installations de la secte à travers tout le Japon.

Lentement l'étau s'était resserré autour de cette organisation, dont le gourou Shoko Asahara prônait le bouddhisme et annonçait la fin du monde dans une troisième guerre mondiale.

Asahara avait affirmé avoir découvert la vérité spirituelle dans l'Himalaya en 1984. Il fondait une petite secte Aoum Shinsen no Kai en février de cette année là. Trois ans plus tard en juillet 1987, il rebaptisait son organisation Aoum Shinrikyo (Vérité suprême d'Aoum), Aoum étant le premier mot d'une sutra d'action de grâce à Bouddha.

Le gouvernement de Tokyo lui fournissait une protection légale avec le statut d'organisation religieuse en août 1989.

La secte prospérait rapidement, recrutant tout particulièrement parmi les jeunes diplômés scientifiques des meilleures universités. Elle amassait également une fortune colossale en forçant les adeptes à faire don de tous leurs biens. Cette fortune a été évaluée par certains médias à près d'un milliard de dollars.

Pour se préparer à survivre à la fin du monde, la secte s'était engagée dans de nombreuses recherches et investissements, multipliant laboratoires et ateliers à travers tout le Japon.

L'échec de Shoko Asahara et de 24 de ses adeptes aux élections législatives de 1990 a constitué un tournant dans les activités de la secte. Sous les ordres d'Asahara, elle se tourna vers des préparatifs subversifs et terroristes, avec la fabrication de gaz toxiques, la culture de virus, la tentative de produire des armes.

L'étendue des activités illégales d'Aoum Shinrikyo n'a jamais été complètement divulguée. Les enquêteurs ont laissé filtrer les informations au compte-gouttes et les premiers procès qui ont débuté au début du mois, n'ont apporté que des éléments fragmentaires. Dépeint par ses anciens lieutenants passés aux aveux, Shoko Asahara est apparu comme un tyran responsable de nombreux crimes.

Pratiquement tous les cadres de la secte sont sous les verrous, le dernier arrêté ayant été le porte-parole Fumihoro Joju, interpellé le 7 octobre. Il assurait de facto la direction de l'organisation.

Asahara, arrêté le 19 mai, a réussi à la dernière minute en récusant son unique défenseur à faire reporter son procès qui devait débiter jeudi dernier.

Grandeur et décadence d'Aoum Shinrikyo

PIERRE TAILLEFER
de l'Agence France-Presse
TOKYO

Sous le coup d'un ordre de dissolution du tribunal de Tokyo, la secte Aoum Shinrikyo est aujourd'hui une organisation sur la défensive, aux antipodes des années d'expansion où l'argent était dépensé sans compter.

Le tribunal de Tokyo, qui a arrêté ce jugement lundi, sept mois après l'attentat du métro de Tokyo, s'est justifié d'une de ces installations démesurées qu'avait réalisées la secte.

C'est l'unité de production de gaz sarin, le gaz utilisé dans l'attentat du métro, située à Kami-kushiki, au pied du mont Fuji, qui a servi d'argument aux juges pour estimer que la secte avait des activités contraires à la Loi sur les organisations religieuses.

Cette installation secrète, camouflée derrière une statue géante de Shiva, avait les dimensions d'une véritable usine chimique. Cet entrelacs de tuyauteries aurait dû produire deux tonnes de sarin par jour, avec une production totale prévue de 70 tonnes, assez pour faire disparaître la totalité de la population de la Terre. Elle n'a jamais pu fonctionner, selon les dépositions des inculpés.

En 1993, quand les travaux de cette installation ont commencé, rien n'arrêtait les projets de grandeur du gourou Shoko Asahara. En l'espace de six ans, depuis la création d'Aoum Shinrikyo, il avait bâti un empire, avec dix mille adeptes, des « ministres » à son service, une garde personnelle, des propriétés dans tout le Japon, un réseau de restaurants populaires. Il circulait à bord d'une Rolls Royce, voyageait régulièrement à l'étranger, photographié au pied des pyramides ou devant la tour Eiffel.

Sa tentative de se faire élire au parlement en 1990 avait certes été un échec cuisant mais le visage de ce colosse barbu, toujours habillé de tuniques blanches ou mauves n'était pas inconnu des Japonais.

De nouveaux horizons
L'effondrement de l'Union soviétique avait ouvert de nouveaux horizons pour la secte. Elle affirmait y avoir 30 000 adeptes au moment de son interdiction en Russie peu après les attentats de Tokyo.

La secte payait sans problèmes 2 000 dollars de l'heure ses programmes sur Radio Mayak à Moscou et des sommes du même ordre à une radio de Vladivostok qui émettait à destination du Japon.

Elle avait même acheté une ferme dans le désert australien pour y tester le sarin sur des moutons. L'argent — plusieurs médias avancent le chiffre d'un milliard de dollars — venait des adeptes, obligés de payer les enseignements et le matériel fourni par le gourou avant d'avoir à faire donation de l'ensemble de leurs biens à la secte.

Des convictions intactes
Pour les jeunes membres en rupture de société et de famille, qui souvent ne savent plus où aller, le déballage des crimes commis sur les ordres d'Asahara a peu ébranlé les convictions.

Rares sont ceux qui évoquent publiquement leurs doutes. Aucun mouvement massif de défection n'a été signalé.

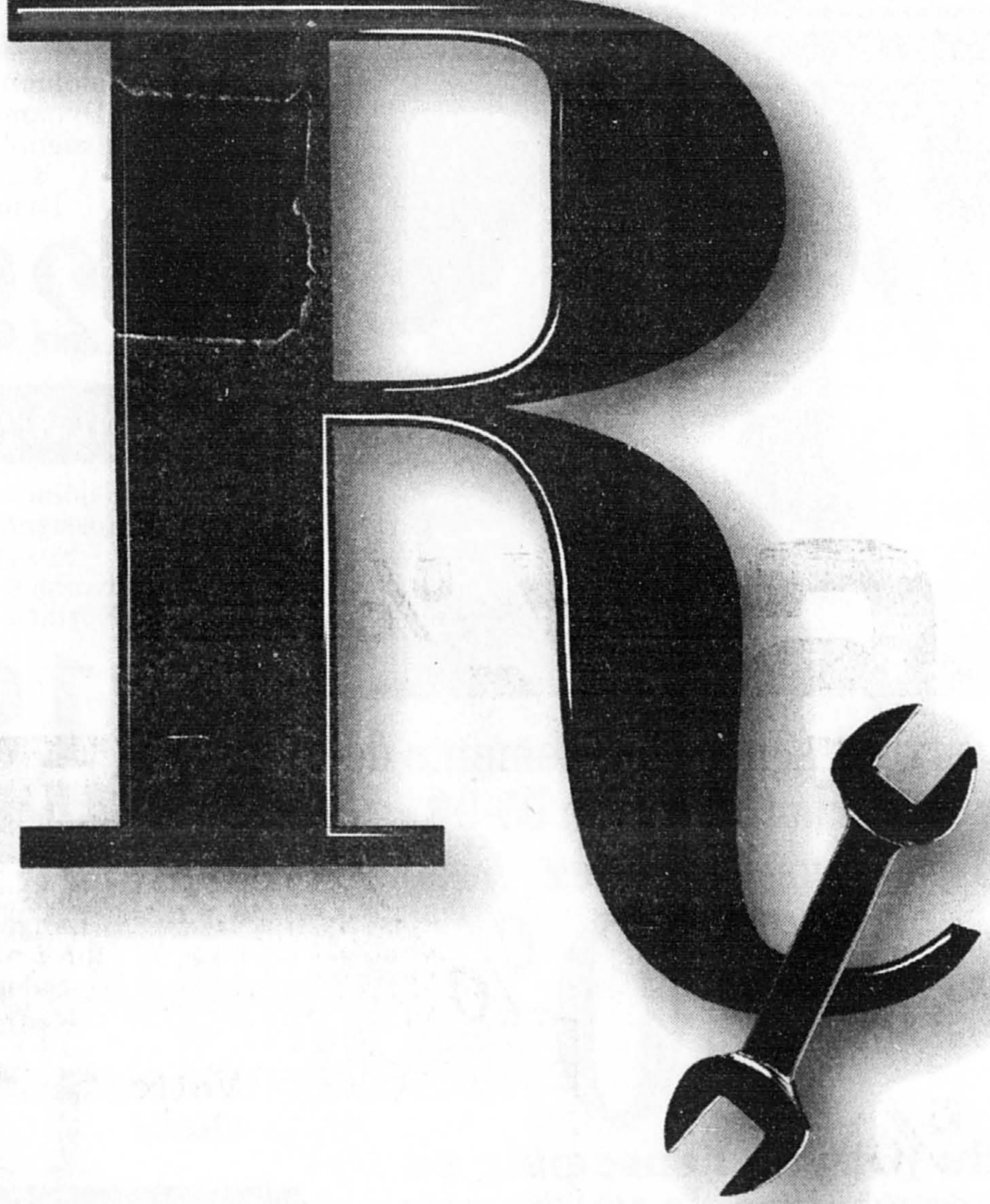
SI VOUS AVEZ DÉJÀ SUBI UNE CRISE CARDIAQUE OU SI VOUS SOUFFREZ D'ANGINE DE POITRINE...

De nouvelles données sur le cholestérol pourraient vous sauver la vie

APPELEZ AU
1 800 490-4996

La campagne sur LA SANTÉ DU COEUR
LA FONDATION ACT
QUALITÉ CAROTÉNIQUE POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Ce programme est offert grâce à une subvention de Merck Frosst Canada Inc.



Les soins prescrits pour que votre GM continue à rouler comme une neuve.

Mise au point

139⁹⁵\$

3 et 4 cylindres

- 6 cyl. 159,95\$ / 8 cyl. 169,95\$.
- Vérification par ordinateur.
- Remplacement des bougies, des filtres à air et à essence.
- Vérification complète du système d'allumage, du circuit de charge, du calage et du ralenti, inspection des raccords de la batterie, de la tringlerie du volet d'admission, du système d'injection du carburant et de l'ajustement des courroies.
- Inspection visuelle des valves R.G.E. et R.G.C.
- Nettoyage du volet d'admission.
- Essai routier.

Excluant les bougies platineées.

Vidange d'huile et inspection complète en 15 points

26⁹⁵\$

En moins de 29 minutes ou la prochaine est gratuite!

Remplacement du filtre, lubrification du châssis et utilisation de l'huile à moteur de qualité GM Goodwrench.

INSPECTION EN 15 POINTS

- Vérification et remplissage de ces liquides: freins, servodirection, lave-glace, différentiel, boîte transfert et boîte de vitesses.
- Inspection complète: pneus (pression et usure), filtre à air, liquide de refroidissement, boyaux, essuie-glaces, courroie d'entraînement, batterie (câble et brides), phares et feux.

Freins

123⁹⁵\$

Le prix indiqué ci-haut comprend:

- Plaquettes et segments garantis à vie.
- Pièces et main-d'œuvre garanties 1 an.
- Techniciens GM certifiés.
- Remplacement des plaquettes avant par des garnitures AC Delco.
- Vérification élaborée des étriers, du maître cylindre et des freins arrières.
- Ajustement du niveau d'huile.



PASSEZ CHEZ NOUS AVANT D'ALLER AU GARAGE

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. TP5 et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire Goodwrench participant pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à coût moindre.

ACTUALITÉS

La tempête tropicale Zack : 121 morts

Agence France-Presse
MANILLE

Le bilan des victimes de la tempête tropicale Zack s'élevait hier à 121 morts, selon les informations données par les radios et les organisateurs des secours.

Les services météorologiques ont lancé une nouvelle alerte, une autre tempête tropicale, Angela, se dirigeant vers les Philippines en suivant le même trajet que Zack. Avec des vents soufflant de 105 à 165 km/h, elle se trouvait à 1200 km à l'est de l'archipel dans la matinée.

Dans l'île de Negros, dans le centre de l'archipel, on comptait une centaine de victimes, dont 18 dans le chef-lieu de la province, Bacolod, et 18 autres dans l'île de Cebu.

Un responsable a précisé que la plus grande partie des provinces de Negros et de Panay étaient toujours privées d'électricité et de téléphone par la chute des poteaux.

Le gouverneur de la province de Negros, M. Rafael Coscolluela, a indiqué que les habitants avaient été surpris, car il n'était pas prévu que la tempête touche leur île.

Année noire pour les typhons aux Philippines

Agence France-Presse
MANILLE

Le passage le week-end dernier dans la partie centrale des Philippines du typhon Zack, qui a tué 121 personnes, fait de 1995 l'une des années où les dépressions tropicales auront le plus gravement touché le pays.

Le bilan total des victimes de typhons cette année s'élève déjà à 262 morts et à quelque 180 millions de dollars de dégâts causés aux infrastructures, à l'agriculture et à la propriété privée, selon des chiffres publiés par le Conseil National de Coordination des Désastres (NDCC).

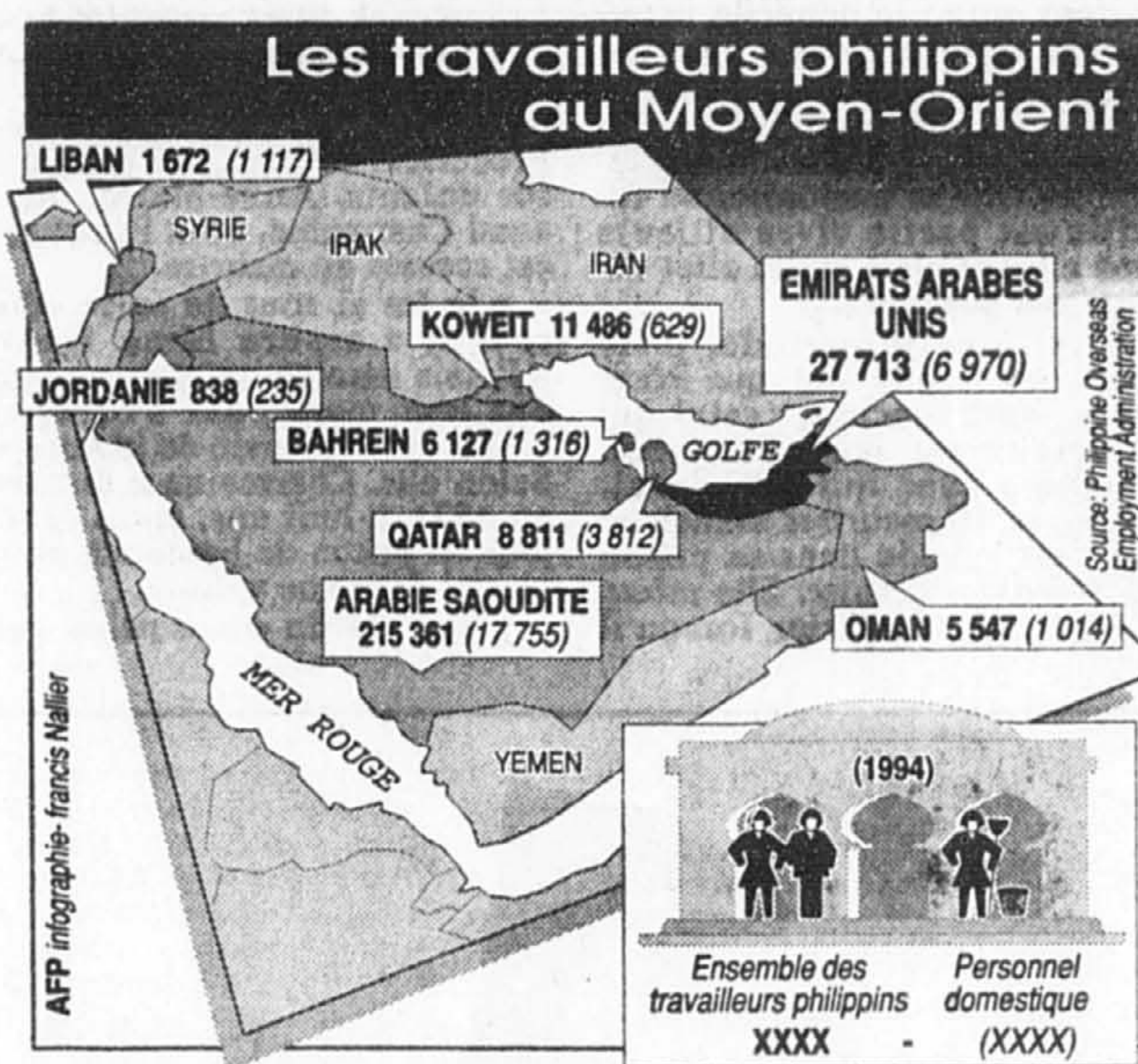
L'an dernier, 13 typhons avaient frappé les Philippines, le nombre total des victimes avait été de 242 morts et les dégâts s'étaient élevés à 50 millions.

Après le passage de Zack, Angela, le quatorzième typhon signalé pour 1995, est attendu avec une force comparable et des vents de 105 à 135 kilomètres à l'heure, sur un parcours en principe identique à celui de Zack.

Cinq autres typhons environ doivent encore sévir avant la fin 95, a indiqué hier à Manille Nancy Alega, superviseur au Service philippin de géophysique et d'astronomie, qui souligne que les typhons de fin d'année sont toujours les plus violents.

De nombreuses zones des îles de Negros, Panay et Cebu, cette dernière étant un important centre touristique, étaient encore isolées hier en raison des dommages causés par Zack, et il est possible que le bilan de ce typhon s'élève encore davantage. Le passage d'Angela est attendu pour aujourd'hui.

Sarah Balabagan échappe à la mort, pas à la prison



ALAIN, Émirats arabes unis

Une cour d'appel des Émirats arabes unis a annulé hier la peine de mort prononcée contre une jeune servante philippine, Sarah Balabagan, mais l'a condamnée à un an de prison et cent coups de canne pour le meurtre de son employeur.

La décision de la cour d'appel d'Al Ain, une ville-oasis à 160 km à l'est de la capitale Abou Dhabi, est intervenue deux semaines après que la famille de la victime eut renoncé à réclamer la peine de mort, et se fut contentée d'une compensation de 40 000 \$ qui ira à des oeuvres de bienfaisance.

Sarah Balabagan « purgera une peine d'un an à partir de la date où le verdict a été rendu public, et recevra cent coups de canne avant d'être expulsée des Émirats », a annoncé un communiqué du ministère de la Justice.

Le président de la Cour, le juge Bayan Ben Salik, a indiqué

que le seul moyen pour Sarah d'échapper à la prison serait d'obtenir une grâce du président des Émirats, cheikh Zayed Ben Sultan Al-Nahyane. D'après un procureur, une réduction de la peine est également possible pour bonne conduite.

À Manille, le président philippin Fidel Ramos a accueilli favorablement le verdict. Mais il a ajouté avoir demandé à son ambassadeur à Abou Dhabi, M. Roy Seneres, de tenter d'obtenir une annulation ou une réduction de la bastonnade et de la peine de prison. Il a ajouté qu'il demanderait à cheikh Zayed de faire preuve de « compassion et de pitié ».

Les parents de la jeune Philippine, qui se trouvent aux Émirats depuis l'ouverture du procès en appel, le 9 octobre, ont accepté le verdict avec résignation. « Nous aurons la patience d'attendre », a déclaré sa mère, Bai Balabagan.

« Ce n'est pas une déception »,

a-t-elle ajouté, bien qu'après l'audience de 30 minutes les avocats de sa fille avaient annoncé qu'elle serait libérée immédiatement.

Pour eux, la peine d'un an de prison devait être déduite des quinze mois de détention préventive. Le juge Salik a ensuite mis les choses au point en affirmant que ce n'était pas le cas.

Selon un responsable émirati qui a requis l'anonymat, la bastonnade n'aura pas lieu en public et sera légère. Le droit coranique prescrit que le bourreau garde un livre épais sous le bras en portant les coups de canne de jonc, ce qui atténue les coups.

Les juges ne se sont pas prononcés sur les circonstances du meurtre, commis le 19 juillet 1994. Le ministère public accusait Sarah de meurtre avec préméditation, les avocats soutenaient qu'elle avait agi en état de légitime défense parce que son employeur, Mohammad Abdallah Balouchi, l'avait violée.

METTEZ-NOUS À L'ESSAI !

Neon EX 1996
● 2 portes ● Boîte manuelle
● 2 sacs gonflables ● 5 rapports
● Radio AM/FM avec lecteur de cassettes ● Banquette arrière 60/40

Seulement 199 \$* par mois

Modèles de démonstration 1995 en solde

Choix de 20 voitures

Sebring LX 1995
Boîte automatique, climatiseur, couleur argent.
18 283 \$* (No 956240)

Cirrus LX 1995
Climatiseur, freins ABS, vitres et portes à commande électrique.
18 974 \$* (No 956315)

Neon Highline 1995
4 portes, boîte automatique, climatiseur, radio-cassette.
13 999 \$* (No 955999)

Voyager LE 1995
Tout équipé ● Sièges d'enfants intégrés ● lecteur de CD.
23 999 \$* (No 955185)

Voyager 1996
● Habitacle 7 passagers ● Boîte automatique
● Climatiseur ● Moteur 2,4 litres.
● Radio AM/FM avec lecteur de cassettes
● Système de freinage antiblocage (ABS)

Seulement 389 \$* par mois

POINTE-CLAIRE «Une entreprise familiale dans une communauté de familles» **694-8333**
CHRYSLER JEEP 335, boul. Brunswick (face à Fairview) ACCES TOTAL 990-0183

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

6 3/4 %

la 3^e année

Le seul placement où vous êtes 3 fois gagnant!

1. Vous obtenez des taux minimums garantis pour 3 ans qui atteindront 6 3/4 % la troisième année.

2. Ces taux seront ajustés à la hausse si les conditions du marché varient; votre investissement sera donc toujours concurrentiel.

3. Vos obligations sont encaissables en tout temps; votre argent est donc toujours à votre disposition.

Nouveau! Option REER sans aucuns frais.

Service de renseignements OEC :
Numéro sans frais 1 800 575-5151

Ne manquez pas ce placement avantageux.

6 %

la 2^e année

la 1^e année

Hâtez-vous!

Achetez les vôtres jusqu'au 1^{er} novembre.

Canada

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

RÉSULTATS
Tirage du 95-10-30

3	4	9	16	21
28	32	33	35	36
39	43	49	51	52
55	60	62	64	66

Prochain tirage: 95-10-31

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EXPULSEUR ULTRASONIQUE

RÉVOLUTIONNAIRE! NON CHIMIQUE! SILENCIEUX! ULTRA-EFFICACE CONTRE RATS, SOURIS ... élimine sans laisser de traces!

X-PULSOR déloge les nuisibles par de puissants bombardements sonores à hautes fréquences... et les expulse! Sons inaudibles pour l'humain, les animaux domestiques et de ferme. Adieu pertes, dépenses vaines et répétitives! Recommandé avec satisfaction pour résidences, fermes, commerces, industries. Protection continue pendant des années!

X-PULSOR EN GARDE 24h/24

CONTINENTAL SERVICES INTEGRÉS INC.
(514) 332-7145 ou 1-800-265-9145

Rosemary West raconte son adolescence misérable à son procès

Agence France-Presse

WINCHESTER, Grande-Bretagne

■ Pour la première fois depuis le début de son procès, Rosemary West, accusée du meurtre de dix jeunes filles, a pris la parole pour raconter comment son mari Frederick l'avait sauvée d'une adolescence misérable alors qu'elle venait d'être violée à deux reprises.

« Il m'avait promis le monde, de l'amour et de l'attention, et parce que j'étais jeune, j'ai cru à ses mensonges », a déclaré Rosemary West, 41 ans, appelée à la barre des témoins par son avocat, Me Richard Ferguson.

Entre des sanglots, l'accusée a

expliqué au tribunal de Winchester comment elle avait eu sa

première relation sexuelle à « environ 14 ans », reconnaissant avoir eu alors « plusieurs partenaires », et affirmant avoir été violée à deux reprises à cette même période.

Le premier viol se produit un soir de 1969 à Cheltenham (ouest) alors qu'elle vient d'être « abandonnée » par



Rosemary West

l'un de ses amis. Elle a 15 ans.

« Je savais que j'avais raté le dernier bus pour rentrer à la maison, et je cherchais un taxi lorsque ce type s'est approché et m'a forcée à monter dans sa voiture », a-t-elle dit. « J'étais très effrayée, je pensais qu'il allait me tuer. Il m'a violée ».

Le second a eu lieu quelques mois après dans un parc voisin, après une course-poursuite avec un homme qui l'avait abordée à un arrêt de bus et dont elle avait, affirme-t-elle, « rejeté les avances ». « A cette époque, je ne m'intéressais pas aux hommes et j'avais assez de problèmes avec ma famille ».

Et d'enchaîner sur la sépara-

tion de ses parents, expliquant qu'elle, sa mère et ses frères avaient quitté le domicile paternel pour aller vivre chez sa soeur aînée, mariée.

Mais un soir, rentrant de son travail dans une boulangerie, elle ne trouve personne. Sa famille est partie vivre ailleurs sans elle. « Cela a eu un effet dévastateur sur moi ».

C'est à cette période, juste après son second viol, que Rosemary West rencontre celui qui va devenir son mari, Frederick, l'homme avec qui elle aurait perpétré 10 meurtres sexuels et qui s'est suicidé dans sa prison le 1^{er} janvier dernier. Elle refuse d'abord de lui parler lorsqu'il

l'aborde, puis accepte un rendez-vous dans un pub.

Frederick West arrive les bras chargés de cadeaux. « Un manteau de fourrure et une robe à dentelle », dit-elle. Peu après, Frederick, divorcé, lui présente ses enfants, Anne-Marie, mais aussi Charmaine, dont Rosemary est accusée du meurtre.

« Je les ai tout de suite adorées », a assuré Mme West. « J'étais désolée qu'elles n'aient pas leur mère pour s'occuper d'elles. J'ai eu envie de le faire ». Selon elle, Charmaine a disparu en 1971, à huit ans, après le séjour en prison de Frederick pour un vol dans une voiture.

C'est à la fin de sa peine que

Frederick a poussé sa femme dans les bras d'autres hommes, puis plus tard de femmes. « Il disait que j'étais jeune, que je ne pouvais pas passer ma vie à m'occuper des enfants. »

Interrogée sur sa fille Heather, qu'elle est également accusée d'avoir tuée, et dont les restes ont été découverts dans la « maison de l'horreur » à Gloucester avec ceux de 8 autres jeunes filles, Mme West a répondu avec émotion qu'elle l'aimait « beaucoup, beaucoup, beaucoup ».

Avant ce témoignage, Me Ferguson avait souligné que « le fait que Rosemary West soit lesbienne, n'en faisait pas une meurtrière ».

Flip Flip! Flip! Hourra!



99\$

Téléphone flip
DPC 550 de Motorola

Cantel vous offre le flip DPC 550 de Motorola à seulement 99\$! Ce téléphone cellulaire de fine pointe, le plus populaire au pays, se plie réellement à tous vos besoins : compact et léger (9,9 onces), fonctions multiples et pratiques, pile de longue durée (jusqu'à 100 minutes de temps de conversation), garantie complète d'un an.

Et grâce au forfait *Les loisirs Amigo* à 35,95\$* par mois, vous profitez de temps d'antenne local illimité dès 18 h en semaine, et tout le week-end! Pour flipper à votre tour, faites un saut sans tarder chez l'un de nos dépositaires agréés!

0¢
la minute
appels locaux en soirée
et tout le week-end

CANTEL
amigo^{MC}

On a toujours besoin d'un Amigo!

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666

770, rue Notre-Dame Ouest
(514) 875-9512
1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

GATINEAU
360, boul. Maloney Ouest, bur. 1
(819) 663-8580

GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612

JOUETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord
(514) 755-5000

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303

1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin Ouest
(514) 682-2640

REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666

ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

ST-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543

ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833

ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est
(514) 257-8826

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Également offert chez les détaillants suivants:

AVENTURE
MULTIMÉDIAS

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

CANADIAN
TIRE

FUTURE SHOP
ENTRÉPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

RadioShack.

MONDE

Londres et Paris s'engagent à renforcer la dissuasion nucléaire

d'après AFP
LONDRES

■ Pour la première fois, la Grande-Bretagne et la France, les deux puissances nucléaires d'Europe, viennent d'écrire noir sur blanc que leurs destins sont « inextricablement liés », comme l'avait dit dimanche John Major en accueillant son hôte Jacques Chirac.

Le président français et le premier ministre britannique ont ainsi donné à Londres un coup d'accélérateur à leur coopération stratégique en affirmant que Paris et Londres « veulent poursuivre et approfondir la coopération » nucléaire pour « un renforcement mutuel » de leur dissuasion « dans le respect de l'indépendance de (leurs) forces nucléaires ».

Major a même renouvelé son soutien à Chirac pour la reprise des essais nucléaires, malgré les pressions de son opposition et du Commonwealth. Selon lui, à partir du moment où les experts jugeaient indispensable une ultime série d'expérimentations, Chirac « n'avait pas le choix » et devait y procéder.

Dans leur déclaration conjointe solennelle, Chirac et Major affirment d'ailleurs « ne pas imaginer de situation dans laquelle les intérêts vitaux de nos deux pays, la France et le Royaume uni, puissent être menacés sans que les intérêts vitaux de l'autre le soient aussi ».

Pour Chirac, ce qui est le plus frappant dans l'évolution des relations franco-britanniques ces dernières années, « c'est le changement de nature de nos échanges » : « On ne trouve plus trace de mauvaise humeur, d'agressivité ; il y a une espèce de facilité naturelle à parler de tout avec franchise. »

Y compris de lutte anti-terrorisme, à un moment où les attentats qui seraient liés à la crise en Algérie ont fait sept morts et plus de 180 blessés en trois mois en France.

Mais si Major et Chirac ont annoncé un « renforcement » de leur coopération contre le terrorisme, et contre la drogue, ils ont refusé de dire quelle forme elle allait prendre.

« Notre coopération en la matière est étroite et nous avons décidé ce matin de la rendre encore plus étroite », s'est borné à dire Major, tandis que Chirac coupait court aux inquiétudes qui s'étaient manifestées en France sur les activités qu'auraient des islamistes sur le territoire britannique.

Les deux hommes sont aussi d'accord pour soutenir la candidature de l'ancien premier ministre néerlandais Ruud Lubbers s'il se présentait formellement au secrétariat général de l'OTAN.

Pour l'Afrique, ils ont lancé une initiative de « diplomatie préventive » et appelé à la réunion urgente sous l'égide de l'ONU et de l'OUA d'une « conférence sur la paix, la sécurité et la stabilité » dans la région des Grands Lacs, à laquelle appartiennent le Rwanda et le Burundi.

Même sur la monnaie unique, ils ont une totale compréhension de la politique de l'autre.

Chirac a réaffirmé que « quels que soient les efforts requis, la France remplira les conditions » qui lui permettront de participer à la monnaie unique le 1^{er} janvier 1999. Il a par contre salué « la gestion sage, sérieuse et raisonnable » de la Grande-Bretagne qui lui permettra « le moment venu, de faire son choix » et de décider si elle rejoindra ou non la monnaie unique.

Avant de quitter Londres, Chirac a fait la connaissance du leader de l'opposition travailliste Tony Blair, qui devance Major de 30 points dans les sondages, mais s'est refusé à tout commentaire à l'issue de la rencontre de près d'une heure.

Odeurs d'attentat dans le drame du métro de Bakou

d'après AFP
BAKOU

■ À deux semaines d'élections législatives controversées, les autorités azerbaïdjanaises ont annoncé hier que la catastrophe qui a fait quelque 300 morts samedi dans le métro de Bakou était due à un attentat.

Le chef de la commission d'enquête, Abbas Abbassov, a indiqué à la radio indépendante ANS que les policiers avaient découvert « trois trous causés par l'explosion d'une bombe » sous un siège du wagon où s'était déclaré l'incendie.

Pour la première fois depuis le drame, la télévision a diffusé en soirée des images de l'intérieur du wagon où s'est déclenché l'incendie, montrant des trous dans le plancher sous un siège.

La télévision a diffusé des témoignages de survivants affirmant qu'une explosion s'était produite, déclenchant l'incendie, et des interviews de médecins de l'hôpital public numéro 5 de Bakou, affirmant avoir soigné de nombreuses victimes présentant des symptômes d'asphyxie par un gaz empoisonné.

Le ministre de la Santé, Ali Insanov, a affirmé à la télévision que plusieurs victimes avaient été tuées par un gaz empoisonné, sans préciser la nature de celui-ci.

La catastrophe survenue dans une rame bondée entre deux stations samedi à l'heure de pointe a fait 289 morts selon un bilan officiel, 337 selon des sources hospitalières, et 250 blessés.

Le chef du Département de toxicologie de l'hôpital central de Bakou, Eldar Gorin, avait affirmé hier que les personnes mortes asphyxiées — plus de 200 — avaient été tuées par l'inhalation de gaz toxiques dégagés par la combustion de matières plastiques.

Un spécialiste des incendies pour le métro de Moscou, de même conception que celui de Bakou, cité dimanche par *Itar-Tass*, avait dit que « les voitures sont composées à 98 p. cent de matériaux facilement inflammables », et qu'en cas de feu, « de l'oxyde de carbone se dégage mais aussi de l'acide cyanhydrique ».

Les autorités de Bakou avaient d'abord semblé mettre en cause la vétusté du métro — mis en service en 1967 et dont la rénovation est bloquée par des problèmes financiers —, évoquant un court-circuit dans le système électrique.

Le ministre de l'Intérieur, Ramil Ousoubov, avait été jusqu'à exclure l'hypothèse d'un attentat et le Parquet avait ouvert une enquête criminelle pour violations des règles des transports.

Mais interrogé hier soir par ANS, le directeur du métro Ibraguim Gassanov a dit que les wagons composant la rame « étaient neufs et avaient été livrés au mois d'août par une usine de Moscou ».

Plus tôt hier, le président azerbaïdjanais Gueldar Aliev lui-même avait indiqué de façon sibylline qu'il « n'excluait pas » la possibilité d'un acte de sabotage.

En 1994, le métro de Bakou avait été à deux reprises la cible d'attentats ayant



PHOTO AP
Des femmes éplorées longent une pile de cercueils réservés aux victimes de la tragédie du métro de Bakou.

fait au total 28 morts, rappelait le chef de l'État en recevant l'ambassadeur des États-Unis venu lui présenter ses condoléances. Il a estimé qu'un éventuel attentat pourrait être le fait « de forces aussi bien extérieures (au pays) qu'intérieures ».

L'Azerbaïdjan est plongé dans une campagne électorale agitée, les grands partis d'opposition ayant été interdits de présenter leurs listes en vue des législatives du 12 novembre.

La Cour suprême a ainsi confirmé hier le refus de la Commission électorale d'enregistrer la liste du parti Moussavat, principal mouvement d'opposition. La Commission avait accusé le Moussavat d'avoir « falsifié » 10 p. cent des signatures de soutien déposées en sa faveur.

La semaine dernière, la Cour suprême avait entériné le refus de la commission d'enregistrer la liste du Parti communiste. Sur neuf partis admis à concourir, une seule représente l'opposition, le Front populaire de l'ancien président Aboulfazel Eltchibey.

Le président Aliev, qui gouverne sans partage depuis son retour au pouvoir en 1993, fut, sous Leonid Brejnev, premier secrétaire du PC d'Azerbaïdjan et membre du Politburo du PCUS.

Son régime s'est durci ces derniers temps, après des « tentatives de coup d'État » aux circonstances jamais clairement élucidées, suivies de centaines d'arrestations d'opposants. Hier, Aliev a souligné que « les élections se dérouleront comme prévu ».

AVEC LE PROGRAMME

DE LOCATION CLÉ D'OR, NOS JEEP

SONT DES AFFAIRES EN OR.



Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4
506\$* par mois (transport inclus)
Terme de 30 mois
CLÉ D'OR
SANS COMPTANT INITIAL

Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4
562\$* par mois (transport inclus)
Terme de 30 mois
CLÉ D'OR
SANS COMPTANT INITIAL

- Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4 Ensemble 26E + GAL
- Moteur 6 cylindres de 4 litres
 - Boîte automatique à 4 rapports
 - Volant inclinable gainé de cuir
 - Climatiseur
 - Console au plancher
 - Radio-cassette AM/FM stéréo
 - Glaces teintées foncées
 - Lave-glace et essuie-glace arrière

- Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4 Ensemble 26E + GEG
- Moteur 6 cylindres de 4 litres
 - Boîte automatique à 4 rapports
 - Climatiseur et glaces teintées foncées
 - Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
 - Roues sport en fonte d'aluminium
 - Select-Trac ou Quadra-Trac au choix du client
 - Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
 - Radio-cassette AM/FM stéréo
 - Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande



Venez faire l'essai du modèle de votre choix, sans tracas, et vous recevrez GRATUITEMENT un guide routier Rand McNally. Téléphonnez maintenant pour prendre rendez-vous à votre convenance, au **1 800 333-3678** ou communiquez avec votre concessionnaire le plus près.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE **Jeep | Eagle** QUELQU'UN DE FIABLE

* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 c le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut avoir à commander.

Le mot du jour
CONCOURS
La Presse

DANS LA PRESSE AUJOURD'HUI
ON Y GAGNE, ON Y GAGNE
Tous les détails dans le cahier Économie



Deux billets d'avion pour une destination de votre choix desservie par Air Canada, d'une valeur de 1 000 \$!



UNE SEMAINE SEULEMENT!
**NOUS PAYONS
LA TPS ET
LA TVQ!***

NETTOYAGE DE TAPIS

Appelez avant le 4 novembre 1995 et nous paierons la TPS et la TVQ* sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier.

14 \$ Par pièce
Deux pièces minimum.

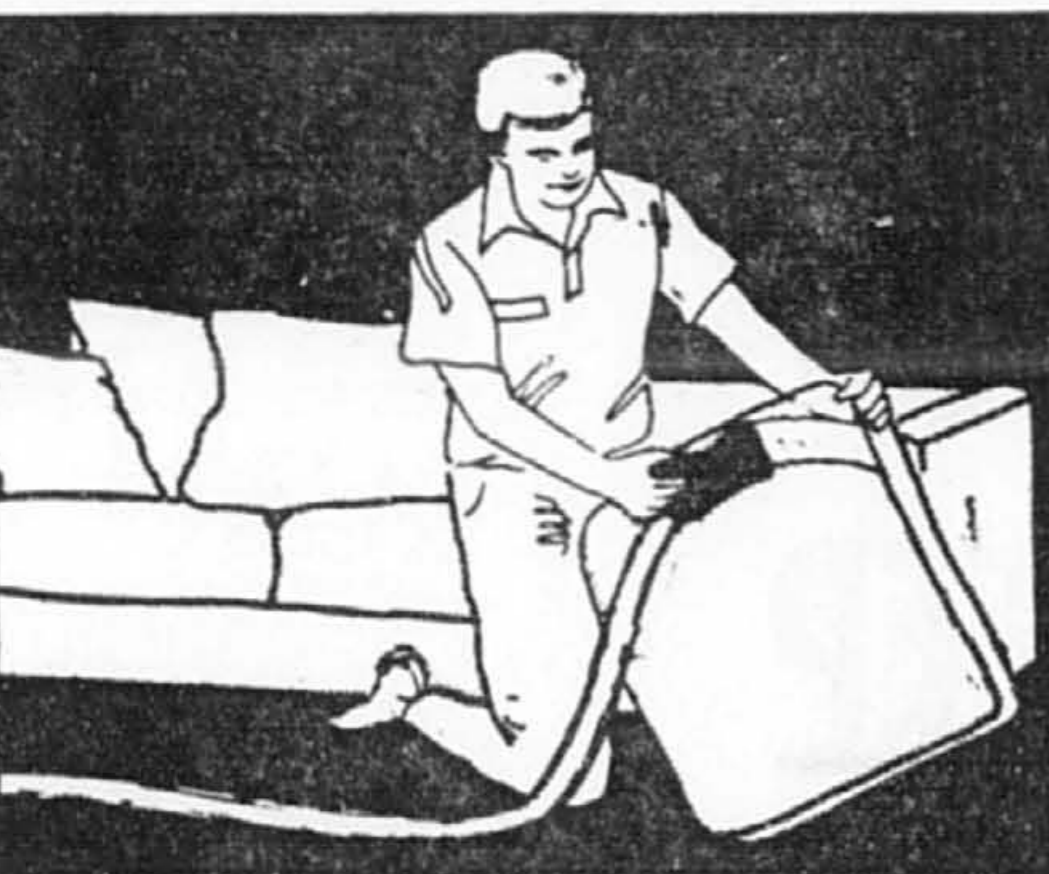
49 \$ 4 pièces
Plus nous nettoions, plus vous économisez.

**74 \$ Super offre!
Maison complète**
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.



NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!
* Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
* Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
* Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
* Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

PRIME : 10 \$ DE RABAIS
sur la facture totale lorsque vous combinez deux de ces offres lors du même rendez-vous.



Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ.*

49 \$ Canapé ou 2 fauteuils

79 \$ Canapé et 2 fauteuils

39 \$ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation**
Un conduit principal, plus 5,95 \$ par bouche.
0,79 \$ Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 \$ le pied carré. Frais minimums de 50 \$. Ramassage et livraison inclus.
Tapis synthétique le pied carré

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal. 339-5420

Sherbrooke. 820-1417

Drummondville/Victoriaville. 474-8007

Trois-Rivières. 378-8480

*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ. **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos trousseaux de détachage Stansolator®. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stannmaster® ou des tapis bérberes sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 5 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attachés. L'offre prend fin le 4 novembre 1995.

Un patient subit l'ablation des testicules à la suite d'une méprise du chirurgien

Agence France-Presse
VIENNE

L'ablation par méprise des testicules d'un patient dans un grand hôpital de Vienne a ouvert un débat en Autriche sur la nécessité d'indemniser rapidement les victimes d'erreurs médicales.

L'affaire révélée samedi par le quotidien Kurier a provoqué un vif émoi en Autriche où quelque 2 000 à 3 000 erreurs médicales plus ou moins graves se produisent chaque année, selon le spécialiste des affaires de santé au parti conservateur (OeVP), Erwin Rasinger.

Des plaintes en justice sont déposées dans une centaine de cas. « Les chances d'être indemnisé pour les victimes d'erreurs médicales sont quasiment nulles. C'est une situation inadmissible », estime M. Rasinger cité hier par le Kurier.

Le 13 octobre, un retraité de 63 ans devait subir une intervention urologique bénigne à l'hôpital général de Vienne (AKH). A la suite d'une série de négligences de la part du personnel hospitalier, il a été confondu avec un autre patient de 80 ans souffrant d'un cancer de la prostate et nécessitant une ablation des testicules.

« Cet incident tragique est dû au non-respect des mesures de contrôle élémentaires », a déclaré le conseiller municipal de Vienne pour la santé publique, Sepp Rieder.

Dommages et intérêts
Selon M. Rieder, la victime est arrivée en salle d'opération avec la fiche médicale d'un autre patient. En outre, le médecin anesthésiste a retiré du poignet du patient le bracelet en plastique portant son nom, le rendant ainsi non identifiable pour le chirurgien.

Un avocat viennois, Me Viktor Pickl, spécialisé dans les dossiers d'erreurs médicales, a annoncé qu'il allait entamer au plus tôt des négociations avec l'hôpital général de Vienne pour obtenir des dommages et intérêts pour son client désormais privé de testicules.

Aucune somme n'est avancée dans la presse, car l'état de santé de la victime de cette erreur tragique devra être pris en considération. Le retraité, dont l'identité est tenue secrète à la demande de sa famille, a en effet souffert récemment d'une attaque cérébrale et a des difficultés d'élocution.

Cet arrangement à l'amiable avec l'hôpital AKH éviterait une procédure judiciaire qui généralement dure des années, le puissant lobby des médecins cherchant toujours à protéger un confrère accusé de négligence devant un tribunal.

VENTE 65^e ANNIVERSAIRE CHEZ CAMÉRAS SIMON inc.

Canon EOS ELAN

- SYSTÈME «WHISPER DRIVE» TRANSPORT SILENCIEUX DU FILM
- 10 MODES D'EXPOSITION
- 7 FONCTIONS PERSONNALISÉES
- FLASH AUTOZOOM MULTI-FONCTION INCORPORÉ AVEC EFFET ANTI-ŒILS ROUGES

599⁹⁵\$ BOÎTIER

Canon EOS REBEL S

- AVEC 35-80 MM
- 6 MODES D'EXPOSITION PROGRAMMÉS
- EXPOSITION AUTOMATIQUE AVEC PRIORITÉ À LA VITESSE OU À L'OUVRETURE
- MODE MANUEL
- FOCUS AUTOMATIQUE OU MANUEL

569⁹⁵\$ AVEC 35-80 MM INCLUANT TRÉPIED GRATUIT

VALEUR DE 69,95 \$ sur présentation de l'annonce

Canon EOS A2

- MISE AU POINT AUTOMATIQUE À HAUTE VITESSE SUR 3 CAPTEURS, DANS UNE GRANDE ZONE
- 8 MODES DE RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE L'EXPOSITION
- TEMPS DE POSE DE 1/1000 S.
- SYSTÈME PERFECTIONNÉ D'AVANCE DE FILM «WHISPER DRIVE»

899⁹⁵\$ BOÎTIER INCLUANT TRÉPIED GRATUIT

VALEUR DE 69,95 \$ sur présentation de l'annonce

GRANDE SÉLECTION DE LENTILLES EN MAGASIN POUR TOUTE CAMÉRA CANON

GRANDE SÉLECTION DE VIDÉOS CAMÉRAS Canon

8 MM OU HI-8 VENEZ NOUS VOIR POUR UNE DÉMONSTRATION

PLUSIEURS SPÉCIAUX PHOTO-VIDEO EN MAGASIN

CAMÉRAS SIMON inc.

Vend du matériel photographique depuis 65 ans
11, rue St-Antoine ouest 861-5401

Echanges acceptés et commandes téléphoniques

Lund. au vend. 9 h à 18 h
Samedi 9 h à 17 h

Quantité limitée. Prix valides jusqu'au 11 nov. 95

DES PRIX PAS ÉPÉURANTS!

MOTOROLA

79⁹⁹

Portatif Motorola Flip avec mémoire de 30 numéros. Prêt pour la transmission de données avec télécopieur ou modem compatible (interface requise). 1718570

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

Les cellulaires doivent être mis en service avec un nouveau numéro au moment de l'achat pour un minimum de 12 mois. Aucun programme d'usager occasionnel admissible.

OFFRE BONNI!
Recevez un certificat-cadeau Radio Shack d'une valeur de \$50 quand vous achetez un cellulaire et le mettez en service sur le réseau Bell Mobilité. Le certificat-cadeau est échangeable à tout magasin ou détaillant Radio Shack participant.
Ensembles Liberty prêt à parler et programmes d'usager occasionnel non admissibles. Ne peut pas être combiné avec une autre offre. Détails en magasin.

NOKIA

49⁹⁹

79⁹⁹

A) Cellulaire portatif Nokia 100/105 pouvant servir avec deux numéros différents. Mémoire de 14 numéros et indicateur de puissance de pile. 1718526
B) Cellulaire portatif Nokia 101 avec mémoire alphanumérique de 50 numéros, menus en trois langues et deux minuteurs d'appels. 1718536

NOKIA

Liberti

35⁹⁵ par Mois

Pour seulement \$35.95 par mois vous aurez un cellulaire portatif avec appels locaux illimités en soirée et le weekend, aucuns frais d'activation et un tarif de temps d'antenne de seulement 65¢ la minute en périodes de pointe. 1718560
Certaines conditions s'appliquent. Frais d'interurbain en sus.

LE CENTRE DE RÉPARATION
chez **RadioShack**

Nous réparons la plupart des produits de marque hors garantie, peu importe où ils ont été achetés. Demandez les détails en magasin.



RadioShack

Vous avez des questions. Nous avons les réponses. SM*

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetsons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Piles, bandes, accessoires non fournis sauf mention contraire.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.
*TM/SM Marques de commerce de Radio Shack, une division de Tandy Corporation U.S., dont l'intéran est un utilisateur agréé.

Expire le 11 nov. 95

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS

En bref

70 MORTS DANS UN NAUFRAGE

Plus de 70 personnes se sont noyées dans le naufrage d'un bateau surchargé transportant des pèlerins hindous sur un affluent du Gange dans le nord de l'Inde, ont indiqué les autorités locales. Deux cents policiers ainsi que des plongeurs ont été envoyés sur le lieu de la catastrophe qui s'est produite dimanche soir à une dizaine de kilomètres de Patna, capitale du Bihar, a indiqué Ganga Prasad Dohare, chef de la police de cet Etat du nord de l'Inde. « Nous n'avons pas encore de chiffres exacts, mais nous estimons que le bilan dépassera 70 morts », a-t-il déclaré, en précisant que la majorité des victimes étaient des femmes et des enfants. Le responsable a ajouté que l'embarcation avait une capacité de 40 passagers mais en transportait au moins le double.

PRÊTRE CHERCHE GYNÉCOLOGUE

Un jeune prêtre catholique s'est adressé au célèbre gynécologue italien Severino Antinori afin d'avoir un fils de sa compagne, âgée de 34 ans, par fécondation artificielle, a révélé lundi ce gynécologue. Le prêtre, dont le nom n'a pas été précisé, est âgé de 37 ans. Il est curé dans une paroisse d'un bourg de la Toscane. « Croisez et multipliez-vous, est-il écrit dans le Nouveau Testament, or rien n'est précisé sur comment se multiplier », a répondu le prêtre au gynécologue surpris de son attitude à l'égard de la fécondation artificielle. Le prêtre avait contacté le gynécologue il y a une semaine pour trouver un donneur, pensant être stérile. Après une visite de contrôle, le docteur Antinori avait pu constater que le prêtre était simplement atteint d'une pathologie qui l'empêche d'éjaculer. Le docteur Antinori est connu dans le monde

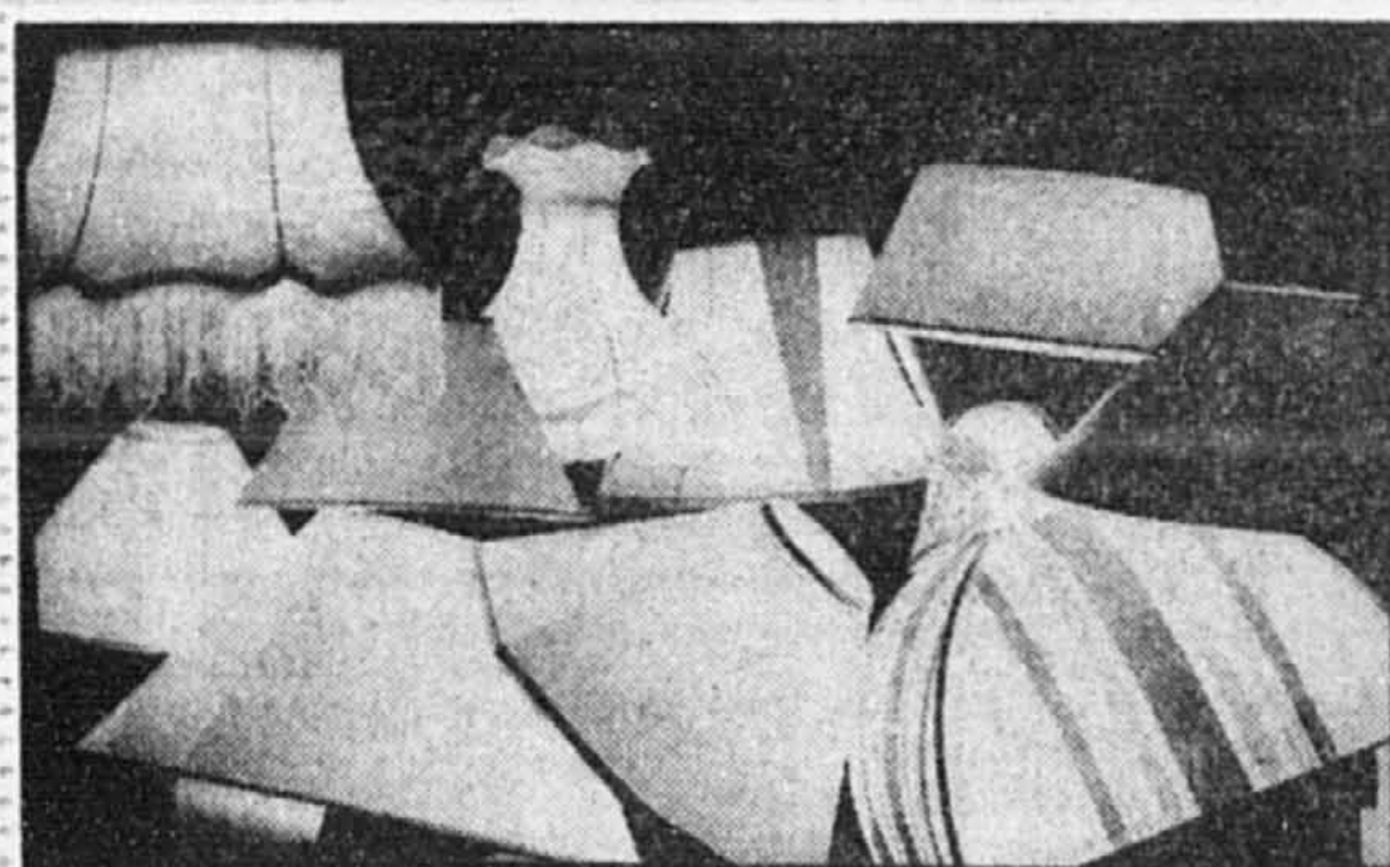
entier pour avoir permis à des femmes de plus de 60 ans d'avoir des enfants

HARCÈLEMENT PENDANT LA CONFESSION

Un procureur grec a engagé hier des poursuites contre un pope de la région athénienne accusé par douze femmes de les avoir harcelées sexuellement alors qu'elles se confessaient, a indiqué une source judiciaire. L'archimandrite Porphyros Papatropas, de l'église Aghia Triada de Pétroupolis, dans la banlieue d'Athènes, a rétorqué en portant plainte pour calomnie contre six de ses accusatrices. Les plaignantes ont indiqué devant la télévision que le prélat leur poussait la tête contre ses organes génitaux au moment où il les bénissait. Le métropolitain d'Attique (la région d'Athènes), Mgr Pantéléimon, a ouvert une enquête et ordonné l'éloignement du pope jusqu'au résultat de l'instruction. Hier soir, deux groupes opposés réunissant plusieurs centaines de fidèles se sont invectivés devant l'église Aghia Triada, les uns exprimant leur colère contre l'archimandrite, les autres les qualifiant de « scyphantes » (ndlr : délateurs).

COLUMBIA : LES EXPÉRIENCES SE POURSUIVENT

Les astronautes de Columbia ont consacré le 10e jour de leur mission à la réalisation d'expériences en laboratoire. Tout va pour le mieux a résumé Bob Castle, un responsable des opérations de la mission. « Je pense que l'équipage est dans le rythme pour leur journée de travail. Les astronautes sont à la fois reposés et durs à la tâche », a-t-il dit en se félicitant du nombre « très mineur » de problèmes rencontrés jusqu'ici. La navette Columbia et ses sept astronautes doivent se poser dimanche, au centre spatial Kennedy, 16 jours après leur décollage.



15 % de rabais
sur le prix d'achat de vos abat-jour avec cette annonce.



LE PLUS GRAND CHOIX D'ABAT-JOUR AU CANADA
4875, Jean-Talon O., MtL
(près Décarie) Tél. : (514) 344-8555
Cette offre est valide jusqu'à décembre 1995.

EXCLUSIVITÉS ET FABRICATION SUR MESURE
APPORTEZ VOS LAMPES POUR UN AJUSTEMENT PARFAIT



99\$



Panasonic RQSW10Y

- auto-inversion à la lecture
- système XBS, accentuation des graves
- résistant à l'eau

449\$



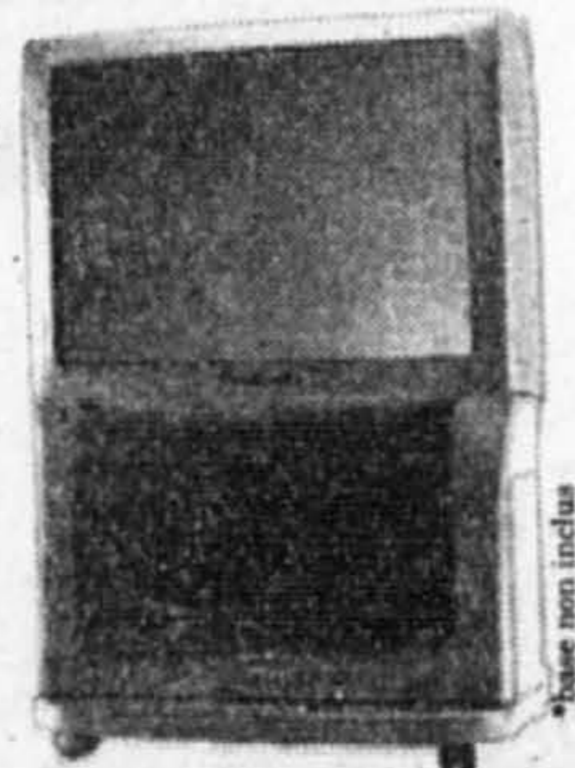
Panasonic SC-CH52

- chaîne stéréo télécommandée
- lecteur à carrousel 3 disques
- platine à double cassettes
- auto-inversion à la lecture

999\$

Panasonic CT27XF12

- GA00
- écran ultra-plat
- télécommande multi-marque
- haut-parleur «Dome»
- 2 entrées A/V



399\$

Panasonic PV-4551K

- 4 têtes, haute fidélité
- télécommande multi-marque
- réglage automatique de tous les canaux
- programmation facile



audio centre

Montréal: 5260, rue Sherbrooke O., 482-4420
Brossard: 8080, boul. Taschereau O., 466-1999
Laval: 1970, boul. Le Corbusier, 687-3627
Ottawa: 1366, Clyde, (613) 723-2923

Maintenant ouvert dimanche de 12h00 à 17h00

Épargne multirendements Desjardins*



Exclusivité de Desjardins: Cotisation par versements périodiques.

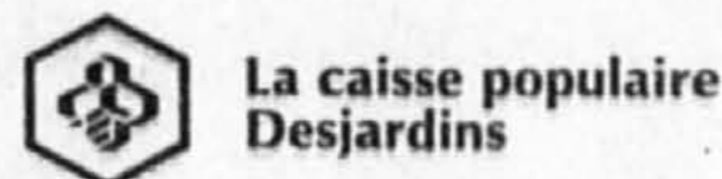
Si vous rêvez d'une épargne RACHETABLE à taux d'intérêt minimum garanti qui allie souplesse et performance...

LA VOICI!

- Des sommes encaissables en tout temps.
- Accessible au comptant ou par versements périodiques.
- Admissible au REER avec en EXCLUSIVITÉ CHEZ DESJARDINS: la cotisation par versements périodiques.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès d'un conseiller de votre caisse Desjardins sur tous les avantages que peut vous offrir l'épargne multirendements Desjardins.

* Produit disponible dans les caisses Desjardins participantes, les conditions peuvent varier dans certaines caisses. Offre d'une durée limitée.



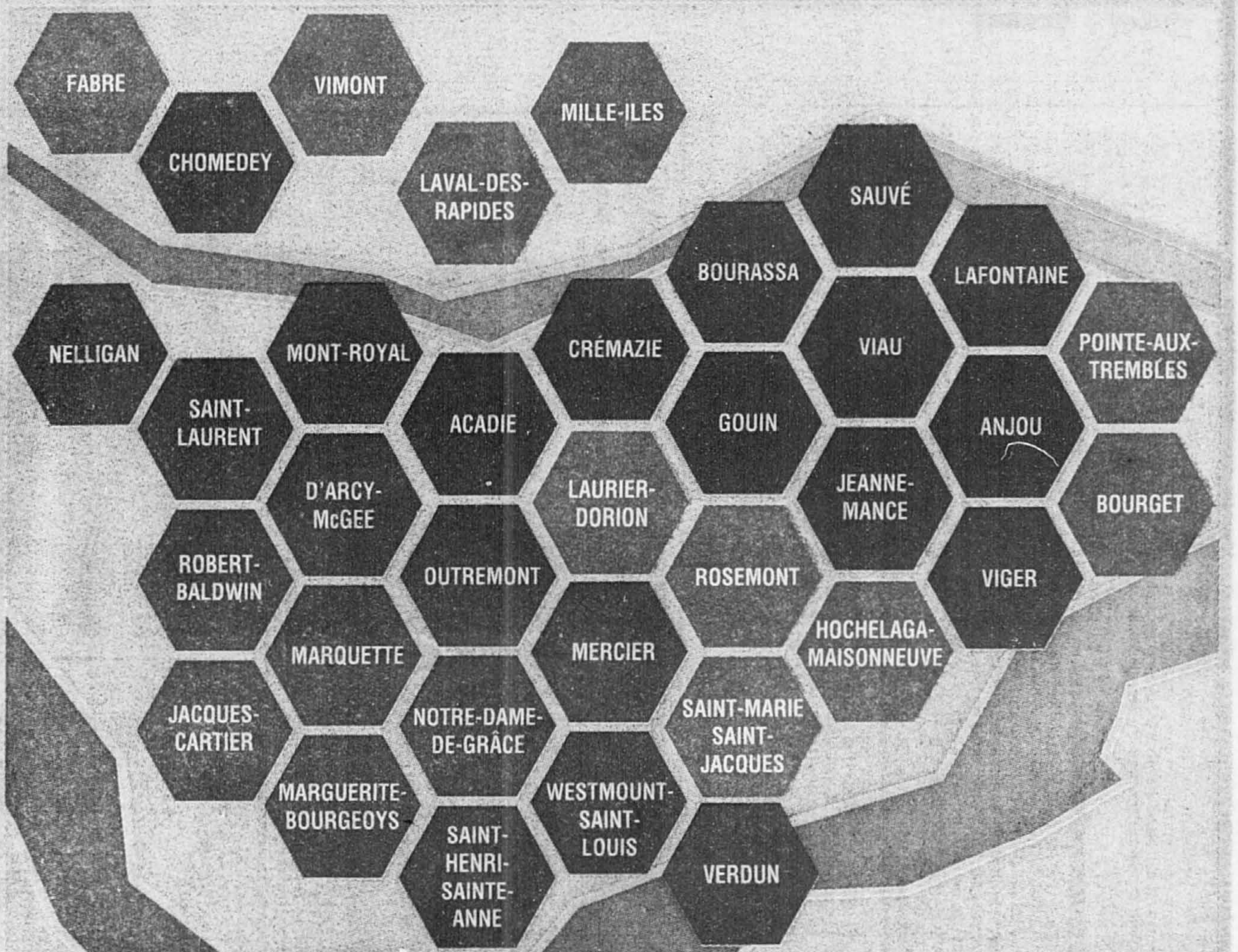
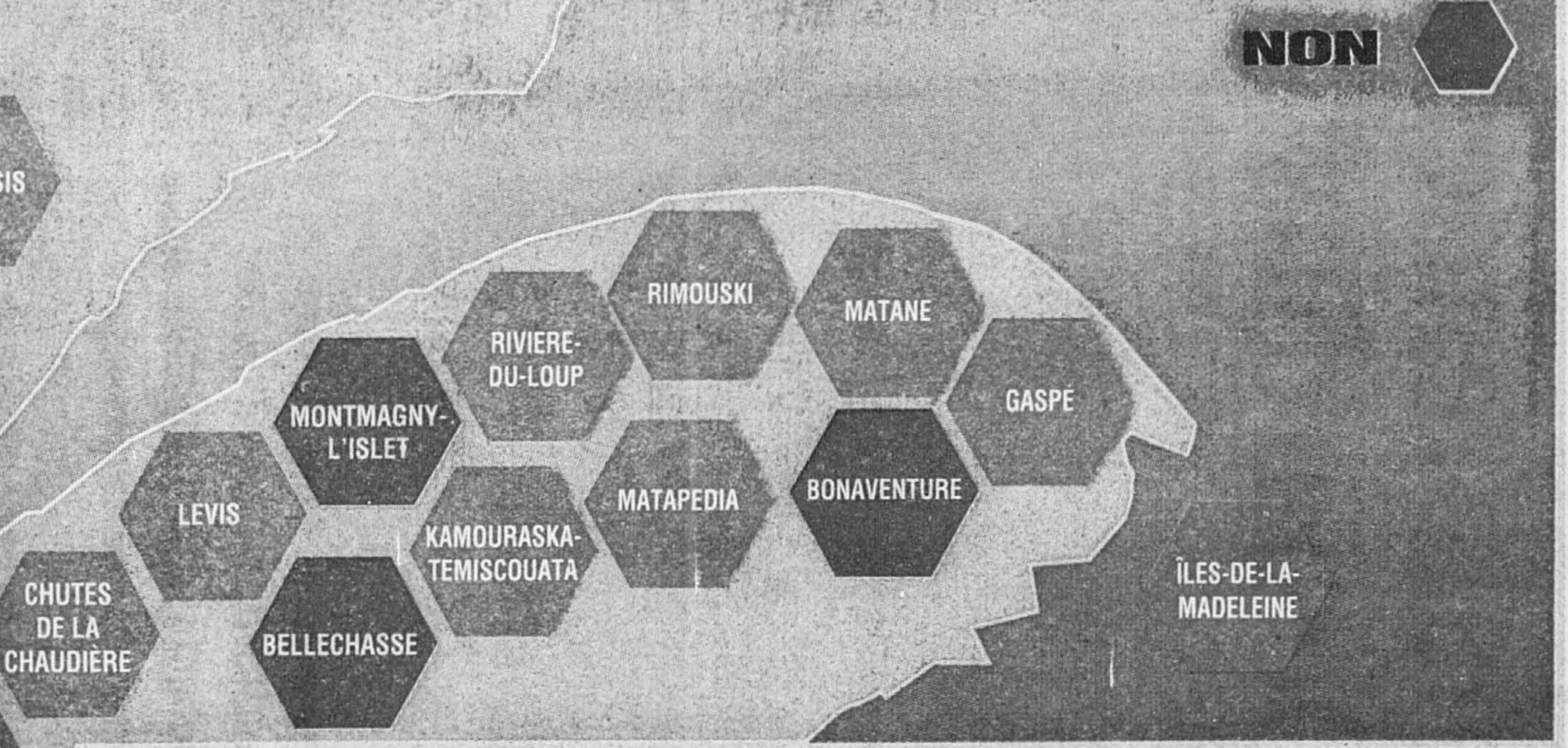
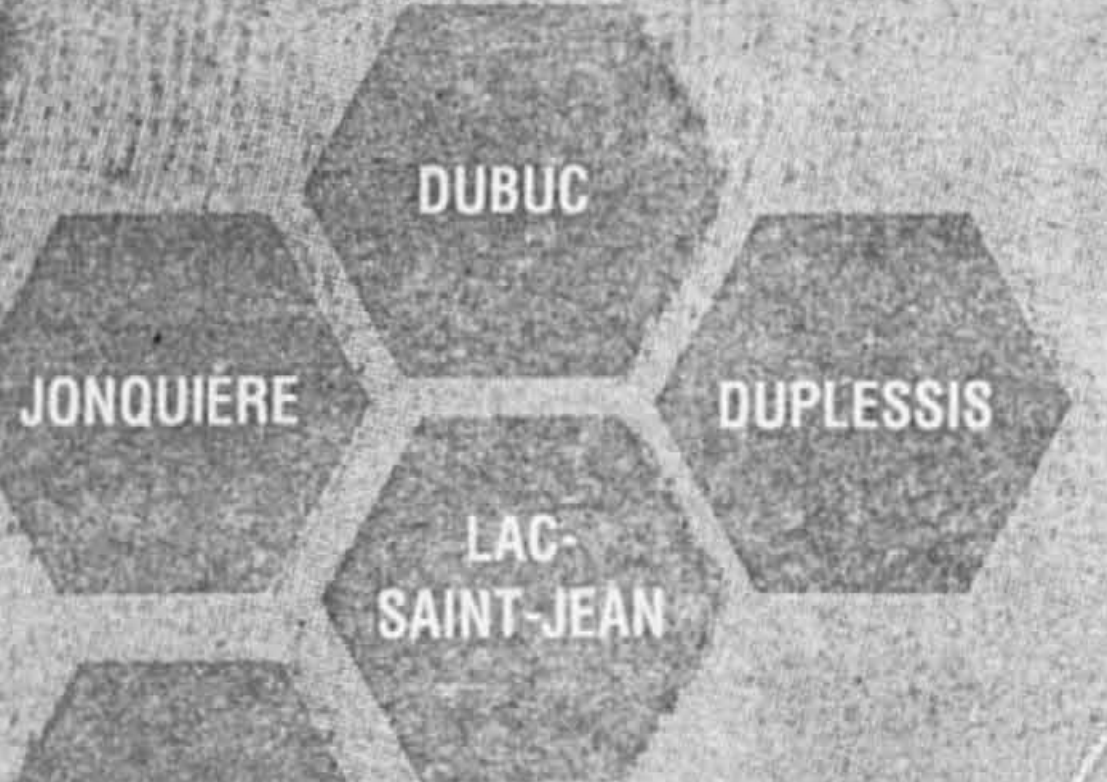
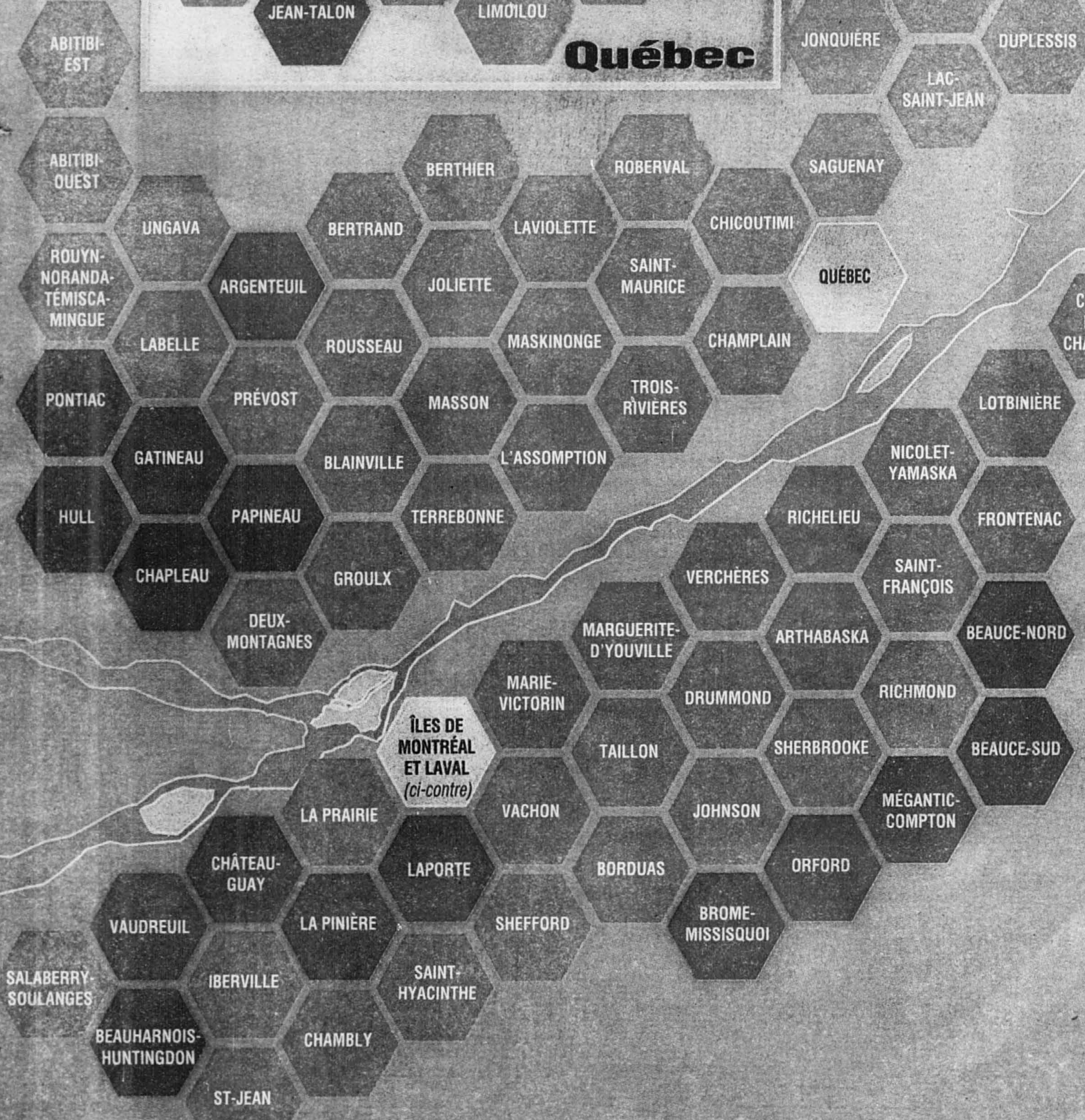
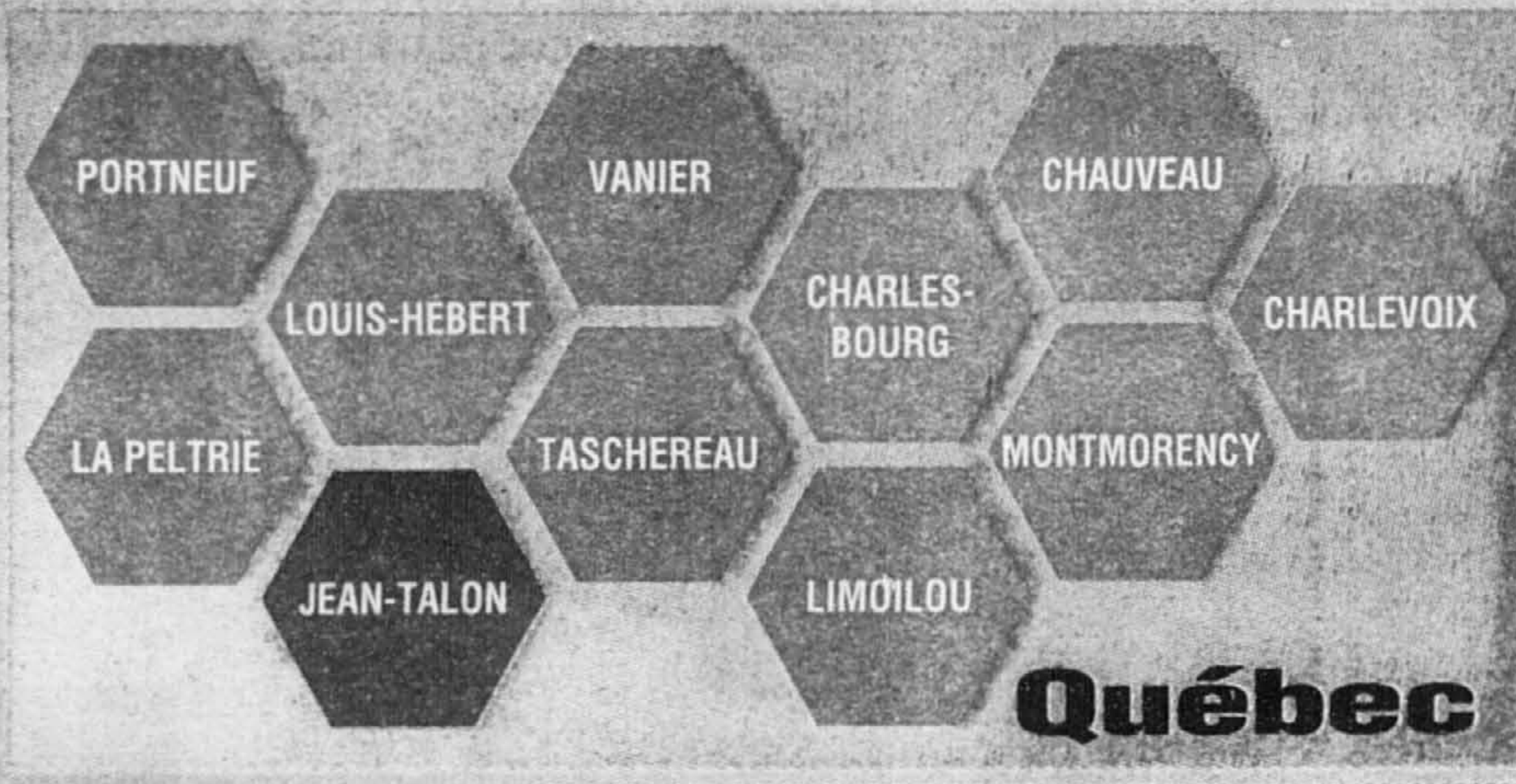
PRENEZ VOS RÊVES POUR LA RÉALITÉ!

Desjardins pour s'aider soi-même



LES 125 CIRCONSCRIPTIONS

OUI 
NON 



Laval et Montréal

Infographie La Presse

Référendum 1995

La Presse